

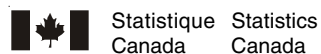
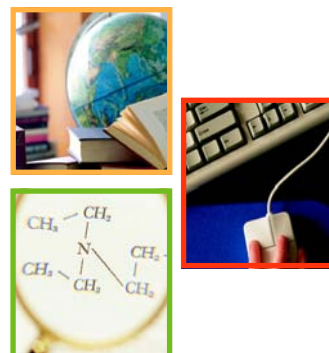
Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2010

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1-800-307-3382

Fax: 1-613-951-9040



Statistique Canada
Statistics Canada



cmeC

Conseil des ministres
de l'Éducation
(Canada)
Council of
Ministers
of Education,
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-604-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2010

© 2010 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

La permission est accordée à la reproduction non-commerciale à fins éducatives, exigeant une reconnaissance claire de la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95 St. Clair Ave. West, Suite 1106, Toronto, Ontario, M4V 1N6.

Septembre 2010

N° 81-604-X au catalogue

Périodicité : annuelle

ISSN 1709-8661

Ottawa

This publication is also available in English (Catalogue no. 81-604).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. Puis, en septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Chaque année, cette série du PIPCE présentera des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général. Le rapport est conçu en vue de compléter et d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans les *Regards sur l'éducation*. Relativement récents, les *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* du PIPCE répondent à une demande des provinces et des territoires formulée par l'intermédiaire du Comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE).

Dans l'édition de cette année, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* contient un ensemble de 10 indicateurs internationaux. Mais qu'est-ce qu'un indicateur? En matière d'éducation, l'indicateur statistique doit puiser son sens dans des comparaisons entre différents pays ou provinces et territoires dans le temps ou en regard de normes généralement comprises et définies. De telles statistiques ne révèlent pas tout, mais elles communiquent une bonne part d'information sur les systèmes d'éducation en décrivant l'état de caractéristiques clés. Les indicateurs offrent un moyen d'évaluer la performance et les progrès et, partant, de signaler les améliorations ou cerner les problèmes. Ils ne peuvent pas donner une interprétation précise des événements passés, offrir un jugement clair des conditions existantes, ou indiquer des remèdes stratégiques particuliers aux problèmes qui pourraient être relevés. Cependant, les indicateurs peuvent servir de base à l'acquisition de connaissances importantes permettant d'évaluer le fonctionnement des systèmes d'éducation dans leur ensemble. Les indicateurs peuvent servir d'outils pour faciliter les échanges sur les systèmes d'éducation, lesquels contribueront grandement à l'élaboration des politiques et à la planification en matière d'éducation.

Les indicateurs de cette année traduisent l'information sur le niveau de scolarité, les taux d'obtention de diplômes aux niveaux secondaire et postsecondaire, les résultats sur le marché du travail, les avantages économiques de l'éducation, les dépenses en éducation, les étudiants étrangers, les transitions vers le marché du travail et la participation aux programmes de formation des adultes pour le Canada dans son ensemble, ainsi que pour les provinces et les territoires. Il s'agit permettre au Canada et aux provinces et territoires de comparer leur situation à celle des autres pays membres de l'OCDE. Tirées des sources mentionnées, les données sont les plus récentes pouvant être utilisées pour produire des chiffres comparables à l'échelon international. Comme toutes les définitions, catégories et méthodes sont alignées sur la Classification internationale type de l'éducation

(CITE) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique *Notes aux lecteurs* du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Les points saillants des 10 indicateurs sont présentés au début du rapport et le texte complet est réparti en trois thèmes, à savoir les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage (indicateurs A1 à A5), les ressources financières investies dans l'éducation (B1 et B2), et l'accès à l'éducation, la participation et la progression (C1 à C3). Les tableaux pour tous les indicateurs suivent ces chapitres et le rapport se termine par une liste des *Comités et organismes*, où sont nommées les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2010 est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Créé en 1989, il vise à améliorer la qualité et la comparabilité des données sur l'éducation au Canada et à fournir des renseignements pouvant éclairer les responsables de l'élaboration des politiques d'éducation.



Sylvie Michaud

Directrice générale
Statistique de l'éducation, travail et revenu
Statistique Canada



Andrew Parkin

Directeur général
Conseil des ministres de l'Éducation
(Canada)

Table des matières

Avant-propos	5
Acronymes et abréviations	11
Introduction	13
Indicateurs de l'éducation au Canada : Une perspective internationale	13
Indicateurs internationaux	13
Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation	14
Faits saillants	15
Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage	15
Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation	17
Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression	18
Notes aux lecteurs	21
Indicateurs canadiens et de l'OCDE	21
Les catégories de la CITE et leur description	22
Correspondance avec la CITE	23
Moyennes de l'OCDE	25
Pays membres de l'OCDE	25
Limites	25
Chapitre A	
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage	27
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	27
Contexte	27
Observations	27
Définitions, sources et méthodologie	32
Graphique A.1.1 Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, par groupe d'âge, 2008	28
Graphique A.1.2 Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, par groupe d'âge, 2008	30
Graphique A.1.3 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2008	30
Graphique A.1.4.1 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 1998 et 2008	31
Graphique A.1.4.2 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 1998 et 2008	32

Table des matières

A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	35
	Contexte	35
	Observations	35
	Définitions, sources et méthodologie	37
	Graphique A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2007	36
<hr/>		
A3	Obtention d'un diplôme d'études tertiaires	39
	Contexte	39
	Observations	39
	Définitions, sources et méthodologie	42
	Graphique A.3.1 Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B, selon le sexe, 2007	40
	Graphique A.3.2 Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le sexe, 2007	41
<hr/>		
A4	Résultats sur le marché du travail	45
	Contexte	45
	Observations	45
	Définitions, sources et méthodologie	48
	Graphique A.4.1 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau d'éducation atteint et le sexe, 2008	46
	Graphique A.4.2 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation, 2008	47
<hr/>		
A5	Avantages économiques liés à l'éducation	49
	Contexte	49
	Observations	49
	Définitions, sources et méthodologie	52
	Graphique A.5.1 Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)	50
	Graphique A.5.2 Revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)	51
	Graphique A.5.3 Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1998 et 2007	52
<hr/>		
Chapitre B		
Les ressources financières investies dans l'éducation		55
B1	Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	55
	Contexte	55
	Observations	55
	Définitions, sources et méthodologie	57
	Graphique B.1.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2006	56
<hr/>		

Table des matières

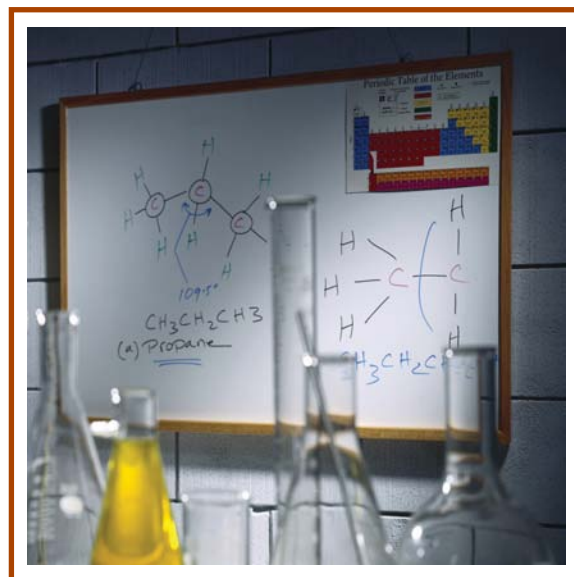
B2 Répartition des dépenses en éducation	59
Contexte	59
Observations	59
Définitions, sources et méthodologie	63
Graphique B.2.1.1 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2006	60
Graphique B.2.1.2 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2006	61
Graphique B.2.2.1 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et post-secondaires non tertiaires, 2006	62
Graphique B.2.2.2 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaires, 2006	62
<hr/>	
Chapitre C	
Accès à l'éducation, participation et progression	65
C1 Étudiants internationaux	65
Contexte	65
Observations	66
Définitions, sources et méthodologie	68
Graphique C.1.1 Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2007	67
<hr/>	
C2 Transitions au marché du travail	69
Contexte	69
Observations	69
Définitions, sources et méthodologie	72
Graphique C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans hors formation (actifs occupés, chômeurs et inactifs), 2008	70
Graphique C.2.2 Individus sans-emploi âgés de 15 à 29 ans (chômeurs ou inactifs) en proportion de ceux hors formation, selon le groupe d'âge, 2008	71
Graphique C.2.3 Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation et leur taux d'emploi, 2008	72
<hr/>	
C3 Participation à l'apprentissage des adultes	75
Contexte	75
Observations	75
Définitions, sources et méthodologie	79
Graphique C.3.1 Taux de participation à des activités de formation formelles et non formelles, population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, 2008	76
Graphique C.3.2 Taux de participation à des activités de formation formelles et non formelles, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2008	78
<hr/>	
Tableaux	81
Chapitre A	83
Chapitre B	99
Chapitre C	101
<hr/>	
Comités et organismes	109
<hr/>	





Acronymes et abréviations

Cégep	Collège d'enseignement général et professionnel
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CSCE	Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation
DEG	diplôme d'éducation générale
EASEF	Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
EDGFE	Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation
END	Enquête nationale auprès des diplômés
EPA	Enquête sur la population active
ESIFC	Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires
FINCOL	Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle
IFUC	Enquête sur l'information financière des universités et collèges
INES	Indicateurs de l'éducation de l'OCDE
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
PIB	produit intérieur brut
PIPCE	Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation
PPA	Parités de pouvoir d'achat
PSEPS	Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire
R-D	recherche et développement
RSE	Regards sur l'éducation
SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
SC	Statistique Canada
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UOE	Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat





Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, intitulé *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2010*, est le deuxième d'une série qui met dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Une série d'indicateurs alignés sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont présentés. Les indicateurs comparables au niveau international de cette année, qui fournissent les dernières données statistiques disponibles portant sur plusieurs thèmes clés, sont organisés en chapitres comme suit :

Le chapitre A, *Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage*, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur les taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et de fin d'études tertiaires (collège et université). Les relations entre le niveau de scolarité et la situation d'activité sont également explorées. Le chapitre se termine par un examen des avantages économiques de l'éducation, plus particulièrement des gains relatifs des travailleurs selon le niveau de scolarité.

Le chapitre B, *Les ressources financières investies dans l'éducation*, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation en pourcentage du PIB, ce qui donne une idée de la part de l'ensemble des ressources disponibles consacrée à ce secteur dans les différents pays (ou provinces ou territoires). On expose ensuite les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital.

Le chapitre C, *Accès à l'éducation, participation et progression*, examine l'étendue de la mobilité internationale des étudiants ainsi que des aspects de la transition de l'éducation à la population active et la participation à la formation des adultes.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada¹.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2010 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Presque toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Dans la Déclaration de Victoria de 1993, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation professionnelle ont convenu de créer un programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation. La mission du PIPCE est de publier un ensemble de mesures statistiques sur les systèmes d'éducation au Canada à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques, des praticiens et du grand public. Le but est de suivre le rendement des systèmes d'éducation dans l'ensemble des provinces et territoires au fil du temps.

Les premiers indicateurs publiés dans le cadre du PIPCE ont paru en 1996. Le premier rapport du PIPCE, fondé sur le nouvel ensemble d'indicateurs, a été publié en 1999 et d'autres rapports ont suivi en 2003, 2005 et 2007. En 2009, la publication habituelle du PIPCE s'est transformée en une nouvelle gamme de produits électroniques. La gamme de produits du PIPCE inclut des mises à jour périodiques des tableaux pour les indicateurs canadiens de l'éducation, des feuillets d'information se rapportant à ces indicateurs et le présent rapport international, qui est relativement nouveau.

Pour plus d'information au sujet du PIPCE, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

1. La version de 2010 de *Regards sur l'éducation*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE à l'adresse www.oecd.org.

Faits saillants

Chapitre A: Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Entre 1998 et 2008, la proportion de Canadiens âgés de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires est passée de 21 % à 13 %, enregistrant chaque année un léger recul. Chaque province, ainsi que la moyenne des pays de l'OCDE, affiche également de telles baisses.
- En 2008, 92 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparé à 80% pour ceux âgés de 55 à 64 ans, ce qui reflète la progression dans le temps du niveau de scolarité.
- Il y a relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; les chiffres allaient de 88 % au Manitoba à 93 % au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique.
- En 2008, le quart (24 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 9 % déclarée par l'OCDE pour ses 31 pays membres. Au Canada, les études tertiaires de type B comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un CEGEP ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat.
- La proportion correspondante à l'échelle internationale en ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau était de 21 %, contre 25 % au Canada. Au Canada, le tertiaire de type A comprend le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat), alors que les *programmes de recherche de haut niveau* comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 77% au Canada en 2007. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention de diplôme supérieurs à 75 % et la plus récente moyenne de l'OCDE était de 80 %. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin

d'études secondaires mesure la proportion de diplômés d'études secondaires par rapport à la taille de la population de jeunes à l'âge typique de graduation.

- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la totalité des provinces et des territoires, ainsi que dans la grande majorité des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 81 % chez les femmes et de 73 % chez les hommes.

A3 Obtention d'un diplôme d'études tertiaires

- Au Canada, le taux d'obtention d'un premier diplôme de l'enseignement tertiaire de type B (comprenant essentiellement les diplômes décernés par les collèges) était de 26,4 % en 2006. La plus récente moyenne comparable des pays membres de l'OCDE est 9,5 %. Cet écart important témoigne de la vigueur du secteur de l'enseignement tertiaire de type B au Canada, une importance que l'on ne trouve que dans peu de pays de l'OCDE. (Le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires mesure la proportion de diplômés d'études tertiaires par rapport à la taille de la population de jeunes à l'âge typique de graduation.)
- Le taux moyen d'obtention d'un premier diplôme d'études tertiaires de type A (baccalauréat) au Canada était de 34,1 % (2007), soit environ 4 points de pourcentage de moins que la plus récente moyenne de 38,0 % enregistrée par l'OCDE. Toutefois, ce taux n'est pas vraiment faible si l'on tient compte de l'ensemble du secteur tertiaire au Canada, où de nombreux étudiants du niveau postsecondaire choisissent de suivre une formation tertiaire de type B.
- Au Canada, le taux estimé d'obtention d'un premier diplôme d'études tertiaires de type B était plus élevé chez les femmes (32,2 %) que chez les hommes (20,9 %), soit un écart assez appréciable de 11 points de pourcentage. Les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A (43,2 % chez les femmes, contre 25,3 % chez les hommes) révèlent un écart encore plus grand entre les sexes, soit 18 points de pourcentage. Au niveau de l'OCDE, les écarts correspondants étaient de l'ordre de 2,3 points de pourcentage pour le tertiaire de type B et de 15,5 points de pourcentage pour le tertiaire de type A.
- À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, où le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type B était de 46,3 % chez les hommes (contre 31,8 % chez les femmes), les taux enregistrés par les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans toutes les provinces. Quant à l'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A, les taux des femmes étaient, sans exception, supérieurs à ceux des hommes partout au pays.

A4 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, il est évident que les perspectives d'emploi augmentent par rapport au niveau de scolarité. En 2008, le taux global d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenus leur diplôme de fin d'études secondaires était de 58%, tandis que le taux pour les diplômés ayant obtenus un diplôme de fin d'études secondaires ou un diplôme postsecondaire non-tertiaire était de 77%, et de 83% pour les diplômés du tertiaire.
- Dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux des diplômés du deuxième cycle du secondaire. Au Canada, on observe un écart entre les sexes de 12 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième

cycle du secondaire. Cet écart était deux fois moins important (6 points) chez les diplômés du niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau.

- Entre 1998 et 2008, l'écart entre le taux d'emploi global des diplômés de niveau tertiaire et celui des personnes sans diplôme de fin d'études secondaires s'est légèrement rétréci au Canada passant de 29 à 25 points de pourcentage. Ce type d'écart a aussi eu tendance à diminuer dans le temps dans les provinces.

A5 Avantages économiques liés à l'éducation

- Les gains relatifs des Canadiens âgés de 25 à 64 ans indiquent clairement que les gains annuels moyens provenant d'un emploi (avant impôts) augmentent avec le niveau de scolarité. Cette tendance se manifeste également à l'échelle internationale.
- En 2007, l'avantage le plus marqué au chapitre des gains revient aux diplômés universitaires appartenant aux catégories CITE 5A et 6 (enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau). Ces diplômés gagnaient en moyenne 75 % plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou de formation professionnelle.
- Les gains des individus détenteurs d'un diplôme universitaire étaient nettement supérieurs dans toutes les provinces, les avantages allant de 45 % en Alberta à 103 % au Nouveau-Brunswick.
- Au Canada, les femmes continuent de gagner un revenu nettement inférieur à celui des hommes, quel que soit leur niveau de scolarité. En 1998, les gains annuels moyens des femmes avec une éducation de niveau tertiaire (collège ou université) équivalaient à 61% ceux des hommes. L'écart entre les deux sexes avait diminué en 2007, alors que les femmes gagnaient toujours 63 % du revenu des hommes.

Chapitre B: Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Avec 6,1 % de son PIB affecté aux établissements d'enseignement en 2006, le Canada consacrait plus que la moyenne de 5,7 % enregistrée dans les pays de l'OCDE. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative du pays.
- L'effort financier consacré aux établissements d'enseignement variait également d'une province ou d'un territoire à l'autre. En 2006, alors que l'Alberta investissait 4,3 % de son PIB dans les établissements d'enseignement, le Yukon et le Nunavut investissaient plus du double de cette proportion, soit, respectivement, 9,0 % et 13,1 %.
- En 2006, 43 % (soit 2,6 % de 6,1 %) de la part du PIB canadien investie en éducation ont été affectés au secteur tertiaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (41 %), consacraient donc la plus forte proportion des dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

B2 Répartition des dépenses en éducation

- La proportion des dépenses en éducation affectée aux dépenses de fonctionnement était relativement élevée au Canada en 2006 : 92 % au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, et 94 % au niveau de l'enseignement tertiaire. Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'OCDE, soit, respectivement, 92 % et 91 %. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.
- En 2006, au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel (78 %) – surtout celle des enseignants (62 %) – constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada, de même que dans tous les autres pays de l'OCDE. Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 63 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel et 37 %, à la rémunération des enseignants. La proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire et secondaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Yukon.
- Au Canada, 6,5 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne était de 9,3 % pour les pays de l'OCDE. Pour l'enseignement primaire et secondaire, la proportion correspondante pour le Canada et les pays de l'OCDE était de 7,6 %. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.
- Sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, la proportion des dépenses en capital était généralement plus importante au niveau de l'enseignement primaire et secondaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire.

Chapitre C: Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

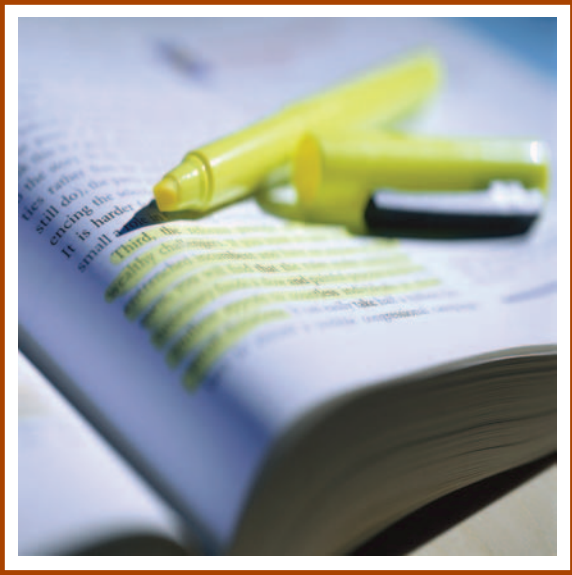
- Au Canada, les étudiants internationaux représentaient une plus forte proportion des effectifs des programmes de recherche de haut niveau (20 %) que des programmes d'enseignement tertiaire de type A (7 %) et des programmes d'enseignement tertiaire de type B (4 %). Les étudiants internationaux comprennent les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents du Canada.
- Les proportions d'étudiants internationaux inscrits aux programmes de recherche de haut niveau étaient supérieures à la moyenne canadienne et à la moyenne des pays de l'OCDE (20 % et 18 %, respectivement) dans sept provinces : l'Île-du-Prince-Édouard (46 %), la Saskatchewan (35 %), Terre-Neuve-et-Labrador (33 %), le Manitoba (29 %), la Colombie-Britannique (24 %), le Nouveau Brunswick (24 %), et l'Alberta (21 %). En général, la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire de type A et d'enseignement tertiaire de type B variait moins d'une province à l'autre.

C2 Transitions au marché du travail

- Au Canada, en 2008, 20 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ne suivaient plus de formation scolaire. Ce chiffre est élevé, puisque la fréquentation scolaire est obligatoire au moins jusqu'à l'âge de 16 ans dans la plupart des provinces et des territoires et jusqu'à l'âge de 18 ans en Ontario et au Nouveau-Brunswick.
- Dans les pays de l'OCDE, une moyenne de 15 % des jeunes de 15 à 19 ans n'étaient pas aux études en 2008. Cette proportion a diminué au cours de la décennie (20 % en 1998), tandis qu'elle est restée stable au Canada.
- La proportion de jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus en formation variait également d'une province à l'autre, de 14 % au Nouveau-Brunswick à 26 % en Alberta. Encore plus élevées, les estimations correspondantes pour le Nord s'échelonnaient de 25 % à 34 %.
- Certaines provinces canadiennes semblent mieux réussir que d'autres à intégrer à la population active les jeunes adultes possédant un niveau de scolarité relativement faible. Dans les provinces de l'Ouest, le lien entre un taux d'emploi relativement élevé (environ 70 %) et une proportion relativement élevée de jeunes gens hors formation indique que les marchés du travail qui manquent de main-d'œuvre peuvent attirer et employer des jeunes sans égard à leur niveau de scolarité.

C3 Participation à l'apprentissage des adultes

- Au Canada, en 2008, 42 % des adultes de 25 à 64 ans avaient participé, pour des raisons professionnelles ou personnelles, à l'éducation ou à la formation formelle ou non formelle. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les adultes participaient à l'éducation et à la formation dans la même proportion (41 %) que leurs homologues au Canada. L'éducation et la formation formelles consistent en activités d'apprentissage structurées qui mènent à l'obtention d'un titre officiel (grade, diplôme, certificat ou licence). L'éducation et la formation non formelles consistent en activités d'apprentissage structurées qui ne conduisent pas à l'obtention d'un titre officiel.
- Au Canada, le taux de participation des adultes de 25 à 34 ans atteignait près du double (50 %) de celui des personnes de 55 à 64 ans (28 %). Dans la plupart des provinces, les plus hauts taux de participation s'observaient aussi chez les jeunes adultes.
- Les taux de participation des adultes de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans, qui représentent une part importante de la population active, réelle ou potentielle, étaient quelque peu inférieurs à ceux des personnes âgées de 25 à 34 ans, mais ils restaient supérieurs à 40 %.
- La participation des adultes à l'éducation et à la formation est liée de manière positive au niveau de scolarité. C'est le cas dans l'ensemble du Canada et dans chaque province. Au Canada, 18 % des adultes dont le plus haut niveau de scolarité était inférieur au deuxième cycle du secondaire avaient participé à des activités d'éducation et de formation en 2008. Ce chiffre grimpe à 54 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire.



Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et de l'OCDE

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette deuxième édition de *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans *Regards sur l'éducation*.

Les indicateurs présentés dans *Indicateurs de l'éducation au Canada* et *Regards sur l'éducation*

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2010	Regards sur l'éducation 2010 : les indicateurs de l'OCDE
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte?
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	A2 Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires en vue de commencer des études tertiaires?
A3 Obtention d'un diplôme d'études tertiaires	A3 Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires?
A4 Résultats sur le marché du travail	A6 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
A5 Avantages économiques liés à l'éducation	A7 Quels sont les avantages économiques de l'éducation?
B1 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	B2 Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?
B2 Répartition des dépenses en éducation	B6 À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées?
C1 Étudiants internationaux	C2 Qui sont les étudiants en mobilité internationale et où choisissent-ils d'étudier?
C2 Transitions au marché du travail	C3 Les jeunes réussissent-ils leur entrée dans la vie active à l'issue de leurs études?
C3 Participation à l'apprentissage des adultes	A5 Quelle est la proportion d'adultes participant à des activités de formation?

Les catégories de la CITE et leur description

Le tableau suivant, tel que présenté dans *Regards sur l'éducation 2009 : Panorama*², introduit la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et fournit une brève description de chaque niveau d'éducation.

Les catégories internationales de l'éducation et leur description

Classification internationale type de l'éducation (CITE) (et sous-catégories)	Description
Éducation pré-primaire CITE 0	Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.
Premier cycle de l'enseignement secondaire CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de six ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation post-secondaire, non supérieure, CITE 4).	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire non tertiaire CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle; le niveau 4B en règle générale prépare les élèves à entrer dans la vie active).	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre six mois et deux ans d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)	Le niveau 5 de la CITE est le premier stade de l'enseignement supérieur (le second – CITE 6 — suppose une recherche de haut niveau). Au niveau 5, il est souvent plus utile d'établir une distinction entre deux sous-catégories: le niveau 5A qui correspond aux formations plus longues et plus théoriques, et le niveau 5B où les formations sont plus courtes et ont une orientation plus pratique. Il convient de noter cependant que dans la mesure où l'enseignement supérieur se différencie considérablement d'un pays à l'autre, la ligne de démarcation entre ces deux sous-catégories n'est pas toujours très nette.

2. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009. *Regards sur l'éducation 2009 : Panorama*, Guide du lecteur. Plus d'information sur les définitions et les explications de la CITE sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dataoecd/43/27/43641384.pdf>.

Les catégories internationales de l'éducation et leur description (fin)

Classification internationale type de l'éducation (CITE) (et sous-catégories)	Description
Enseignement tertiaire de type A CITE 5A	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche approfondis ou à l'exercice de professions exigeant un haut niveau de compétences comme la médecine ou l'architecture. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études, les étudiants sont en général tenus d'avoir terminé le deuxième cycle du secondaire ou un enseignement post-secondaire non supérieur. La durée de ces cursus représente au moins trois (mais plus souvent quatre) années d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire de type B CITE 5B	Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études; la maîtrise de disciplines spécifiques étudiées au niveau 3B ou 4A peut être exigée des étudiants. La durée de ce cursus représente au moins deux années d'études à temps plein mais trois années est une durée plus courante.
Programmes de recherche de haut niveau CITE 6	Seconde étape de l'enseignement supérieur. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Correspondance avec la CITE

Le rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) pour classer les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité) et les niveaux d'inscription. Pour en faciliter la compréhension à ceux qui sont moins familiarisés avec cette classification des niveaux de scolarité, nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	<ul style="list-style-type: none"> 8^e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	<ul style="list-style-type: none"> 9^e à 10^e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1^{re} année du secondaire) 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e années du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	<ul style="list-style-type: none"> 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e années du secondaire) (avec diplôme) Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5B	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A/6	<ul style="list-style-type: none"> Baccalauréat Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)

CITE	EDTR (niveau de scolarité)
CITE 0/1	<ul style="list-style-type: none"> • N'a jamais fréquenté l'école • 1 à 4 ans d'études primaires • 5 à 8 ans d'études primaires
CITE 2	<ul style="list-style-type: none"> • 9 à 10 ans d'études primaires et secondaires • 11 à 13 ans d'études primaires et secondaires (sans diplôme)
CITE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Études secondaires terminées • Études postsecondaires non universitaires partielles (sans certificat) • Études universitaires partielles (sans certificat)
CITE 4	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat ou un diplôme d'une école de commerce • Certificat ou un diplôme d'une école de métiers ou de formation professionnelle
CITE 5B	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat ou un diplôme d'un Cégep • Certificat ou un diplôme d'un collège communautaire ou institut de technologie et des arts appliqués • Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat • Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat mais sous la maîtrise • Maîtrise • Premier grade professionnel en droit ou diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat (Ph.D.)

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	SIEP (inscription et obtention d'un diplôme)
CITE 5B	<ul style="list-style-type: none"> • Programme postsecondaire collégial ou du CÉGEP technique • Certificat/diplôme de premier cycle • Programme d'enseignement collégial postérieur au diplôme
CITE 5A	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de passage à l'université de niveau collégial (incluant diplôme associé) • Programme de grade collaboratif (programme post-secondaire collégial et universitaire combiné mais pas un programme de passage à l'université) • Grade appliqué • Baccalauréat • Premier grade professionnel • Licence de premier cycle • Licencié ou Testamur • Propédeutique • Maîtrise • Certificat/diplôme d'enseignement de 2^e et 3^e cycle • Cours préparatoire au doctorat • Interne (post M.D.) • Résidence (médical, dentaire, vétérinaire)
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat • Équivalent de doctorat • Programme postdoctoral

Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF)

CITE	EASEF (niveau de scolarité)
CITE 0/1	<ul style="list-style-type: none"> 8e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	<ul style="list-style-type: none"> 9e - 10e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1re année du secondaire) 11e - 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e - 4e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	<ul style="list-style-type: none"> 11e - 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e - 4e année du secondaire) (avec diplôme) Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
CITE 4	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5B	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, cégep, école de sciences infirmières, etc. Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A/6	<ul style="list-style-type: none"> Baccalauréat Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE*³ :

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données disponibles au moment de la rédaction. Certains ajustements éventuellement effectués par l'OCDE pourraient ne pas apparaître dans ce rapport.

3. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2010, *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Guide du lecteur (www.ocde.org).

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes des problèmes et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2010 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais sont plutôt le fruit de l'utilisation de données qui ont été révisées par rapport à celles qui ont été fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) à la base de *RSE*.

Parce que certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées, il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui de l'an dernier (pour lequel des résultats révisés peuvent d'ailleurs être fournis sur demande).

L'OCDE et les autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à remplir les outils de collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données disponibles au moment de la rédaction. Certains ajustements éventuellement effectués par l'OCDE pourraient ne pas apparaître ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter *RSE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org/.

Les crochets [] sont utilisés dans certains tableaux quand les données ne peuvent pas être désagrégées conformément aux différentes catégories de la CITE qui y sont présentées. Un chiffre entre crochets indique que les données de cette catégorie (ou colonne) sont en fait incluses dans les données présentées à l'intérieur d'une autre catégorie (ou colonne) du tableau. Par exemple, un [5] dans la colonne 3 signifie que les données devant apparaître à l'intérieur de la colonne 3 sont, dans ce cas précis, combinées aux données présentées à la colonne 5.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans. Comme une large proportion des personnes de ce groupe d'âge ont terminé leurs études, cet indicateur nous renseigne sur le stock de connaissances à la disposition des sociétés et des économies. Présentées par groupe d'âge, les données indiquent la répartition du niveau de scolarité au sein de cette population en âge de travailler. Le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).⁴

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. En outre, le niveau de scolarité des individus dans la population active influe sur la compétitivité et la prospérité des économies. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances à la disposition de la société.

Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne en âge de travailler

En 2008, un peu plus du quart (26 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient un deuxième cycle du secondaire comme plus haut niveau de scolarité atteint, soit l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires (tableau A.1.1). Des proportions semblables avaient terminé l'un des programmes d'études postsecondaires regroupés dans la catégorie « études tertiaires », qui correspond aux études collégiales et universitaires au Canada. Ainsi, 24 % et 25 % de ces personnes avaient atteint respectivement les niveaux CITE 5B et 5A/6. On estime à 12 % la proportion d'adultes canadiens de cette tranche d'âge dont le plus haut niveau d'études atteint correspondait aux « études postsecondaires non tertiaires », niveau comprenant les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires (CITE 2) était faible (9 %) et celle des personnes ayant une 8^e année ou moins (CITE 0/1) comme plus haut niveau de scolarité était encore plus faible, soit 4 %. Ce tableau global du niveau de scolarité de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans a été établi d'après les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada.

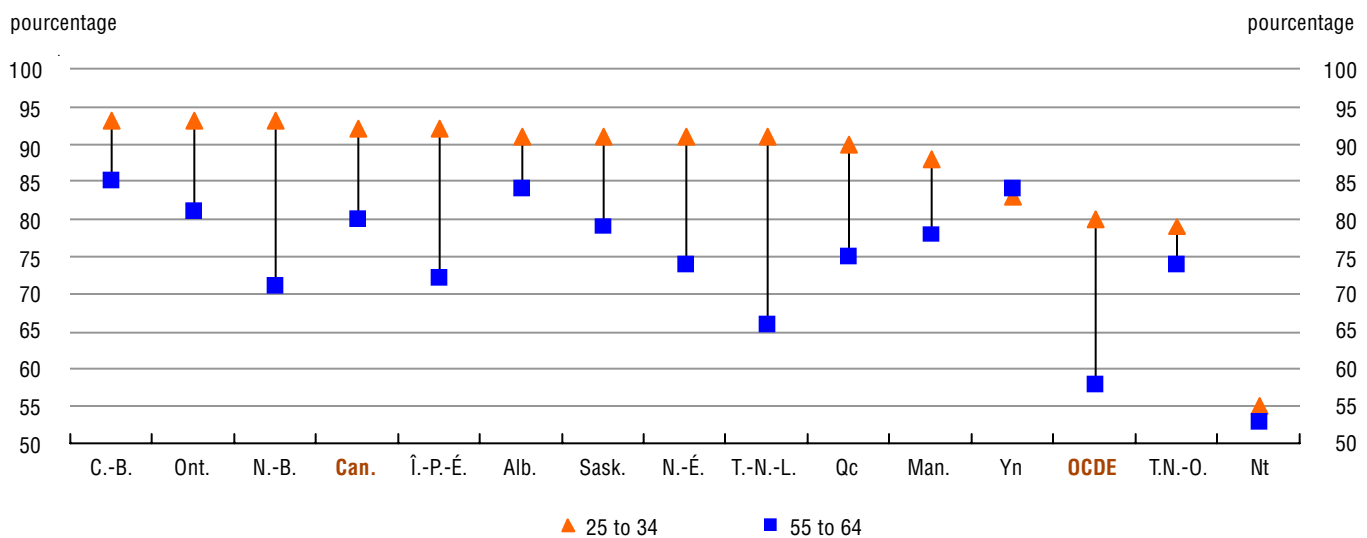
4. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des *Notes aux lecteurs*.

Diplôme d'études secondaires ou grade supérieur

En 2008, la grande majorité (87 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire (tableau A.1.2). Comme on pouvait s'y attendre, le groupe d'âge le plus jeune, celui de 25 à 34 ans, représentait la proportion la plus élevée de personnes ayant terminé leurs études à ce niveau (92 %). Chez les adultes âgés de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans, des proportions respectives de 90 % et de 86 % possédaient un diplôme égal ou supérieur au diplôme d'études secondaires. Chez les personnes plus âgées, celles de 55 à 64 ans, la proportion était de 80 %. Même s'il est encore élevé, le contraste avec le groupe d'âge le plus jeune révèle, entre les générations de Canadiens, un écart de 12 points de pourcentage (graphique A.1.1).

Graphique A.1.1

Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, par groupe d'âge, 2008



Source : Tableau A.1.2.

À l'échelle internationale, une comparaison globale des niveaux de scolarité des jeunes adultes (de 25 à 34 ans) et des adultes âgés (de 55 à 64 ans) révèle aussi une plus forte proportion de diplômés du secondaire parmi la génération la plus jeune. L'écart est toutefois plus grand, soit 22 points de pourcentage pour la moyenne des pays de l'OCDE (tableau A.1.2). Les données de l'OCDE révèlent également que plusieurs pays (la Corée, le Chili, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Belgique, la France, l'Australie, la Finlande, le Luxembourg, le Mexique, le Danemark, la Turquie et les Pays-Bas) ont enregistré en 2008 des écarts intergénérationnels de 20 points ou plus, alors que l'écart était plus modeste (inférieur à 10 points de pourcentage) dans des pays comme la République tchèque, la Suisse, la Norvège et l'Allemagne. Aux États-Unis, l'écart était faible entre les deux groupes d'âge⁵. Plutôt modeste, l'écart de 12 points enregistré au Canada indique que les générations âgées avaient déjà atteint des niveaux de scolarité relativement plus élevés. Ainsi, comme 87 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient en 2008 un diplôme égal ou supérieur au diplôme d'études secondaires, un classement des

5. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

pays de l'OCDE place le Canada, ainsi que la Suisse et la Pologne, au quatrième rang parmi les pays de l'OCDE, derrière la République tchèque (91 %), la République slovaque (90 %) et les États-Unis (89 %).

On observe des écarts relativement faibles entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; les chiffres allaient de 88 % au Manitoba à 93 % au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique (tableau A.1.2). Par contre, l'écart entre les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans révèle des différences interprovinciales plus importantes, notamment à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard où elles ont atteint 20 points de pourcentage ou plus (graphique A.1.1). On observe des écarts inférieurs à 10 points en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans le Nord, toutefois, les écarts entre les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans étaient faibles.

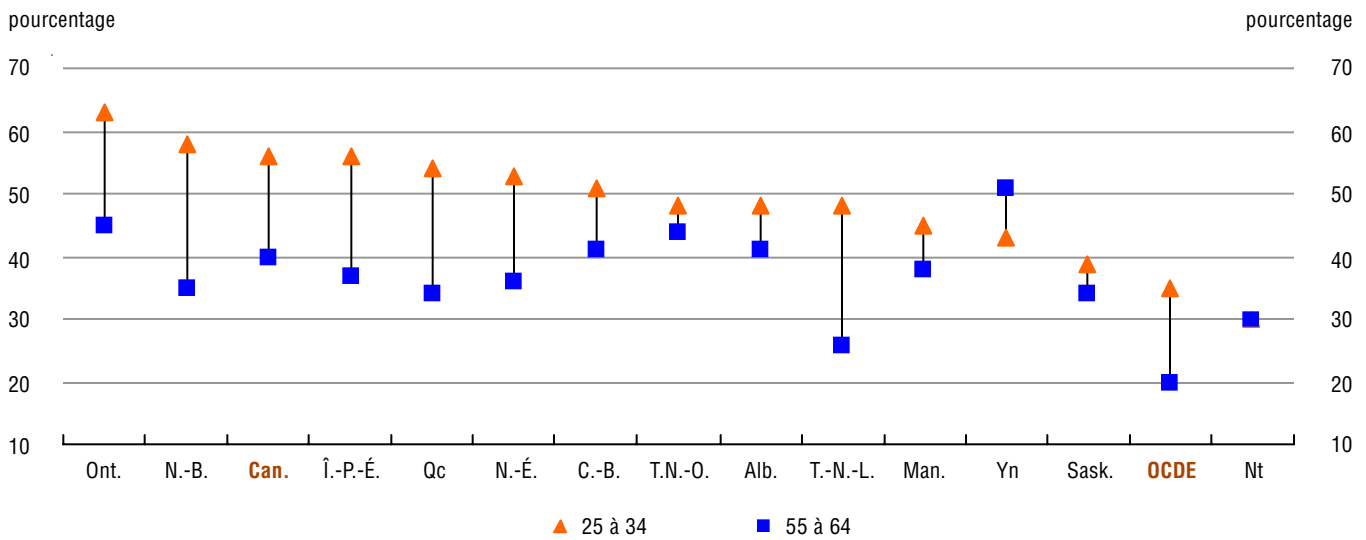
Au-delà des études secondaires

Le système de classification de la CITE englobe dans les « études tertiaires » trois catégories de niveau d'études postsecondaires (voir « Les catégories de la CITE et leurs descriptions » dans les *Notes aux lecteurs*) : CITE 5B (études tertiaires de type B), CITE 5A (études tertiaires de type A) et CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau). Au Canada, les *études tertiaires de type B* comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un CEGEP ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat; les *études tertiaires de type A* comprennent le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat); enfin, les *programmes de recherche de haut niveau* comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux. En raison de certaines limites de l'EPA, il est impossible de dissocier les niveaux CITE 5A et CITE 6 au Canada et la proportion indiquée pour les programmes d'études tertiaires de type B peut s'avérer quelque peu surestimée (voir « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur).

Au Canada, en 2008, environ la moitié des adultes âgés de 25 à 64 ans (49 %) avaient fait des études tertiaires (tableau A.1.3). Cette proportion varie par groupe d'âge, allant de 40 % chez les personnes âgées de 55 à 64 ans à 56 % chez celles de 25 à 34 ans, d'où un écart de 16 points de pourcentage entre les générations (graphique A.1.2). Les écarts entre le groupe le plus jeune et le groupe le plus âgé étaient assez importants dans la plupart des provinces et des territoires, sauf dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan, qui ont enregistré des écarts inférieurs à 10 points de pourcentage. Au Nunavut, il n'y avait aucun écart entre les générations sur le plan du niveau d'études tertiaires, alors qu'au Yukon, la tendance générale était inversée.

Graphique A.1.2

Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, par groupe d'âge, 2008

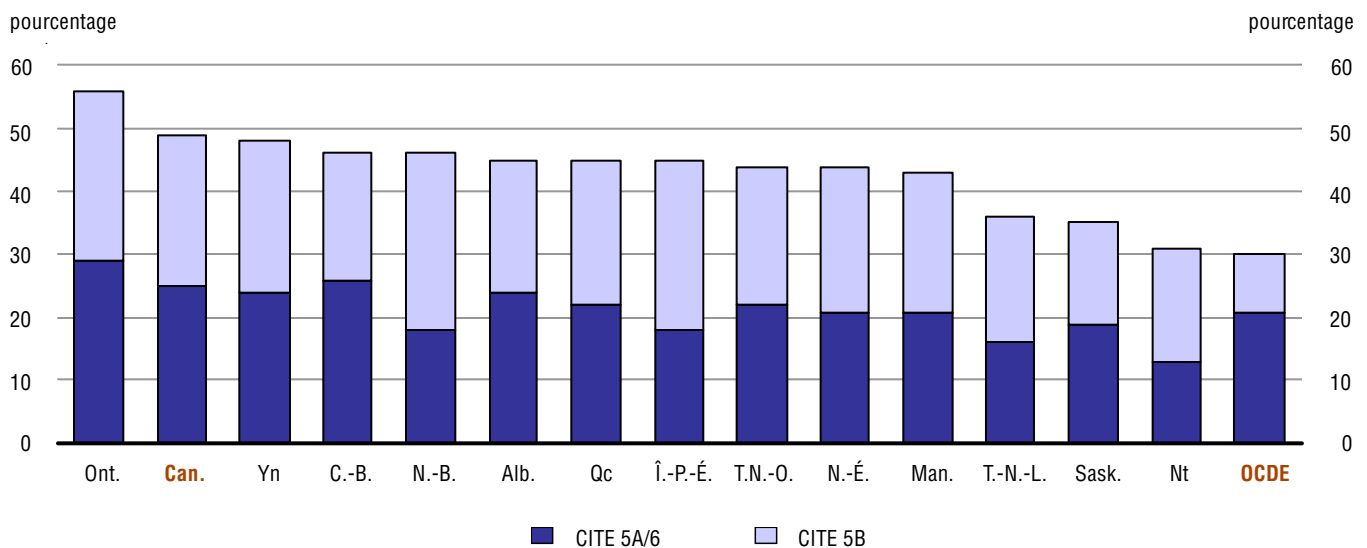


Source : Tableau A.1.3.

Le quart (24 %) des Canadiens en âge de travailler avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 9 % déclarée par l'OCDE pour ses 31 pays membres (graphique A.1.3). Même si le chiffre pour le Canada est quelque peu surestimé, il est néanmoins nettement supérieur à la proportion observée dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Par contre, la proportion correspondante à l'échelle internationale en ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau était de 21 %, contre 25 % au Canada.

Graphique A.1.3

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2008



Source : Tableau A.1.3.

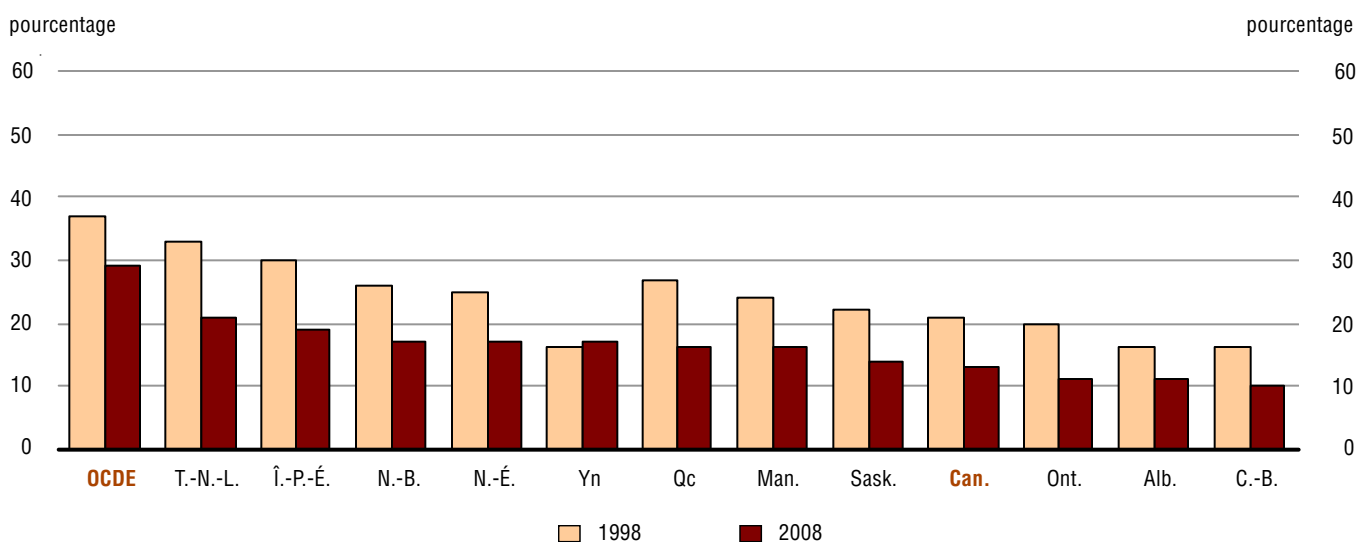
Les proportions d'adultes ayant fait des études tertiaires de type B étaient assez fortes dans les provinces et les territoires : elles allaient de 16 % en Saskatchewan à 28 % au Nouveau-Brunswick. En ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau, les pourcentages s'échelonnaient entre 13 % au Nunavut et 29 % en Ontario.

Tendances du niveau de scolarité

Entre 1998 et 2008, la proportion de Canadiens âgés de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires est passée de 21 % à 13 %, enregistrant chaque année un léger recul (tableau A.1.4 et graphique A.1.4.1). Chaque province, ainsi que la moyenne des pays de l'OCDE, affiche également des baisses régulières du niveau « inférieur au deuxième cycle du secondaire ».

Graphique A.1.4.1

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 1998 et 2008



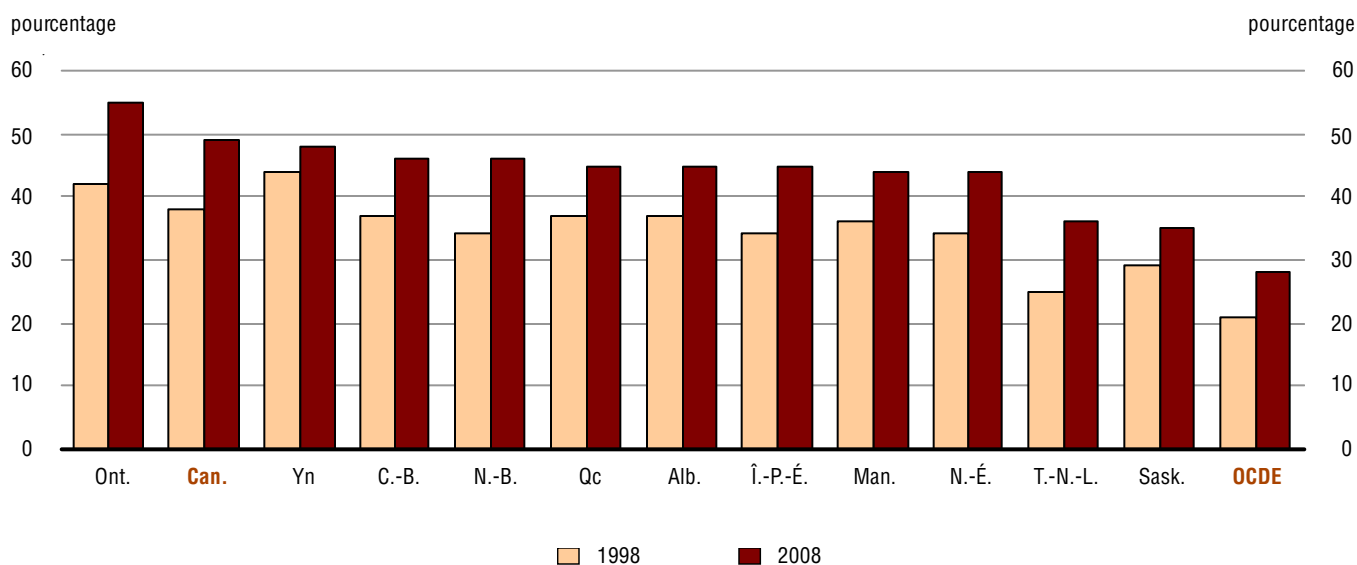
Source : Tableau A.1.4.

Chez les Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédant un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, la proportion est passée de 40 % en 1998 à 38 % en 2008 (tableau A.1.4). Dans l'ensemble, toutefois, la tendance sur dix ans n'a guère varié, à part des hausses et des baisses légères d'une province à l'autre.

On observe une hausse globale des proportions de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant terminé leurs études à l'un des niveaux tertiaires (type B, ou type A/programmes de recherche de haut niveau). Au Canada, la proportion d'individus dans ce groupe a augmenté de 11 points de pourcentage, passant de 38 % en 1998 à 49 % en 2008 (tableau A.1.4; graphique A.1.4.2). Les moyennes comparables pour l'OCDE étaient respectivement de 21 % et 28 %.

Graphique A.1.4.2

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 1998 et 2008



Source : Tableau A.1.4.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de différents groupes d'âge au sein de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans, soit la population en âge de travailler. Il présente un tableau de la situation en 2008, mais montre également l'évolution au cours de la dernière décennie.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » dans les *Notes aux lecteurs*). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire obtient le niveau CITE 3, tandis qu'une personne qui a abandonné ses études secondaires obtient le niveau CITE 2.

Les données présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données récentes de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 50 000 ménages. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population active à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « programmes d'études tertiaires de type B ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5B sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du CEGEP ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon le système international, se classeraient au niveau CITE 4.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte?*



Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires; il s'agit d'une composante clé de l'évaluation du rendement des systèmes d'éducation. Souvent, on considère aussi ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe fait ressortir les écarts entre les hommes et les femmes, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes.

Essentielle à la poursuite d'études supérieures, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la majorité des élèves. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au seul diplôme, puisqu'elles constituent aussi ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Observations

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

En 2007, selon les plus récentes données disponibles pour les provinces et les territoires, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au Canada était de 77 % (tableau A.2.1). La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention de diplôme supérieurs à 75 % et la plus récente moyenne de l'OCDE (2008) était de 80 %. Aux États-Unis, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (77 %) était le même qu'au Canada, alors que le taux enregistré au Royaume-Uni (91 %) était nettement plus élevé que dans les deux pays nord-américains⁶. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour 2007 variaient à l'échelle du Canada : ils étaient de 70 % ou moins au Manitoba, en Alberta, de même que dans les territoires; dans les autres provinces, ils variaient entre 74 % (en Ontario) et 88 % (en Saskatchewan).

6. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

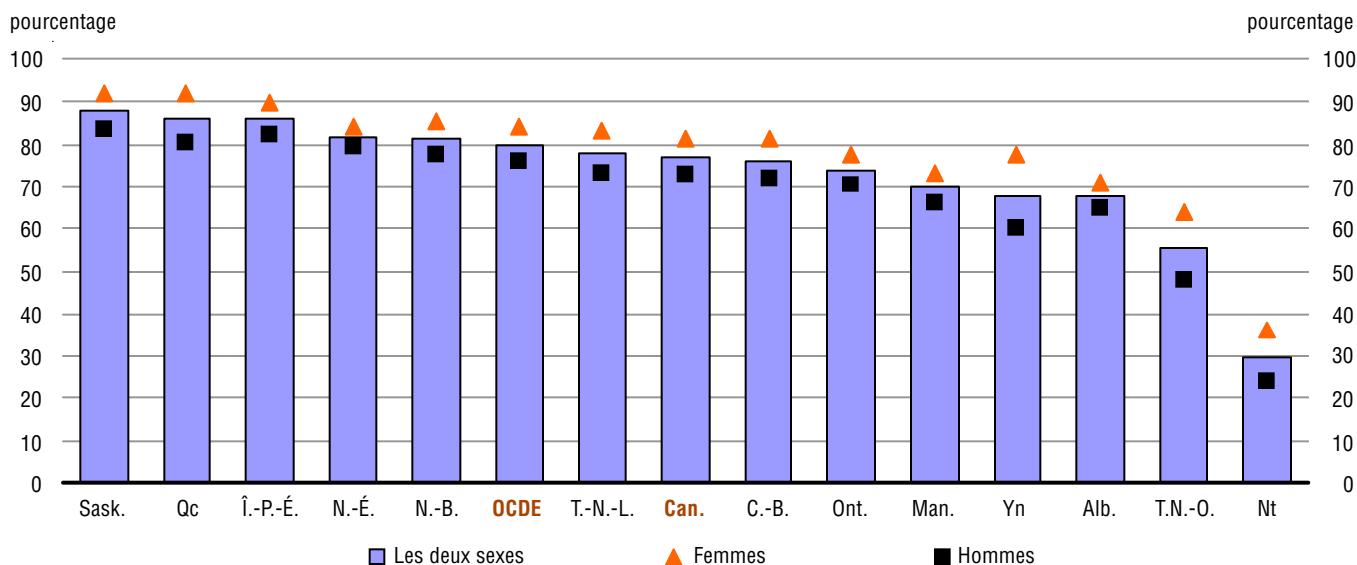
Pendant la période de 2001 à 2007, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires dans la plupart des pays de l'OCDE a augmenté légèrement d'une année à l'autre (tableau A.2.2). Au début de la décennie, le taux moyen de l'OCDE était de 77 %; en 2007, il atteignait 82 %. Au Canada, les taux correspondants n'ont guère varié : 78 % en 2001 contre 77 % en 2007. On observe toutefois une légère hausse en 2003, année de la « double cohorte » de l'Ontario, du fait que l'élimination de la 13^e année dans cette province s'était traduite par un nombre beaucoup plus élevé de diplômés.

Des taux plus élevés chez les femmes

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 81 % chez les femmes et de 73 % chez les hommes, un écart relativement important : 8 points de pourcentage (tableau A.2.1 et graphique A.2.1). Selon les chiffres les plus récents de l'OCDE, les pourcentages moyens correspondants étaient de 84% et 76%, respectivement, aussi soit un écart homme-femme de l'ordre de 8 points de pourcentage. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires enregistrés par les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la plupart des pays de l'OCDE (dont le Canada) pour lesquels on dispose de données comparables. Dans quelques pays de l'OCDE (l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et la Corée), l'écart entre les sexes était très faible, ce qui dénote un meilleur équilibre.

Graphique A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2007



Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2007, ce qui correspond à l'année scolaire 2006-2007.

Source : Tableau A.2.1.

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la totalité des provinces et des territoires (graphique A.2.1). C'est en Saskatchewan (92 %), au Québec (92 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (90 %) que les femmes enregistraient les taux les plus élevés pour ce niveau d'études. Dans quelques provinces, soit la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, l'écart entre les sexes (8 points) était le même que pour l'ensemble du pays. Alors que la différence entre les femmes et les hommes à l'égard des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires se situe entre 5 et 7 points de pourcentage au Manitoba, en Alberta et en Nouvelle-Écosse, l'écart entre les sexes était de l'ordre de 10 points de pourcentage ou plus dans les autres provinces et les territoires.

Les taux selon les programmes

En 2007, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec, correspondaient aux résultats des programmes d'enseignement secondaire généraux (tableau A.2.1). Le Québec était la seule province à déclarer en 2007 des diplômés de programmes de formation préprofessionnelle et professionnelle, soit un taux de 38 % pour les deux sexes. Le taux d'obtention de diplôme dans ces programmes à l'échelle du Canada (8 %) était donc entièrement déterminé par le secteur de l'enseignement professionnel au Québec, qui se distingue par son caractère particulier et son importance. Si les taux d'obtention de diplôme des femmes pour les programmes généraux sont supérieurs à ceux des hommes dans l'ensemble du pays, les taux pour l'enseignement préprofessionnel et professionnel au Québec présentent toutefois une tendance inverse : 41 % chez les hommes, contre 34 % chez les femmes.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires avec et sans double comptage selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe. Les *taux avec double comptage* représentent le nombre de diplômes accordés au cours d'une année, alors que les *taux sans double comptage* représentent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois, au cours d'une année donnée, un diplôme de ce niveau. On obtient les taux avec double comptage en divisant le nombre de personnes qui obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires, quel que soit leur âge, par la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. On calcule les taux sans double comptage en soustrayant du nombre total de diplômés de fin d'études secondaires les personnes qui détiennent déjà un premier diplôme de ce niveau⁷. De manière générale, on considère comme un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Au Canada, l'âge typique d'obtention de diplôme se situe entre 17 et 18 ans. Les valeurs utilisées dans le dénominateur pour calculer le taux d'obtention sont fondées sur la moyenne des estimations démographiques pour ces deux âges⁸.

7. La méthodologie employée pour produire les chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut diverger de celle utilisée par les provinces. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent différer légèrement de ceux publiés par les provinces et les territoires.

8. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires peuvent dépasser 100 % car ils sont calculés en divisant 1) le nombre de personnes qui obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires, quel que soit leur âge, par 2) la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Ces taux ne permettent pas d'évaluer l'importance du décrochage scolaire au secondaire.

Toutes les données pour le Canada concernent l'année scolaire 2006-2007; les moyennes de l'OCDE portent sur l'année 2007-2008. Les données pour le Canada proviennent du Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (PSEPS), une enquête administrative qui recueille des données auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation⁹. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a estimé le nombre de diplômés des écoles privées à partir des plus récentes données disponibles pour ce secteur (les inscriptions en 1999-2000). Le nombre de diplômés des écoles privées ainsi obtenu est ensuite ajouté au nombre de diplômés du secteur public et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2009 par l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires en vue de commencer des études tertiaires?*

9. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômés d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômés des écoles de jour pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels.

Obtention d'un diplôme d'études tertiaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹⁰. Les taux d'obtention d'un premier diplôme sont présentés selon le sexe pour les programmes d'enseignement tertiaire des sous-catégories CITE 5B et 5A. Sont également présentés les taux globaux pour la catégorie CITE 6, qui correspond aux programmes de recherche de haut niveau.

Les pays qui affichent un taux élevé d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires sont plus susceptibles de disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée ou de la perfectionner. Les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires dépendent de l'accès aux programmes et de leur structure, des différentes exigences en matière d'obtention du diplôme et du niveau de qualification exigé sur le marché du travail. Ils peuvent aussi être influencés par la conjoncture économique lorsque des diplômés du secondaire choisissent de remettre à plus tard leurs études postsecondaires pour profiter des perspectives d'emploi. Les étudiants internationaux sont aussi un facteur car ceux qui complètent un programme tertiaire augmentent le taux d'obtention du pays d'accueil dans la mesure où ils sont comptés comme diplômés, mais pas dans la population.

Observations

Premiers diplômes d'études tertiaires de types 5B et 5A

Au Canada, le taux d'obtention d'un premier diplôme de la sous-catégorie CITE 5B (enseignement tertiaire de type B) était de 26,4 % en 2006, année la plus récente pour laquelle on dispose de données sur ce secteur au Canada¹¹ (tableau A.3.1 et graphique A.3.1). Ce taux global pour le Canada est très supérieur à la plus récente moyenne comparable des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), estimée à 9,5 % pour 2008¹². Cet écart important témoigne de la

10. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des *Notes aux lecteurs*.

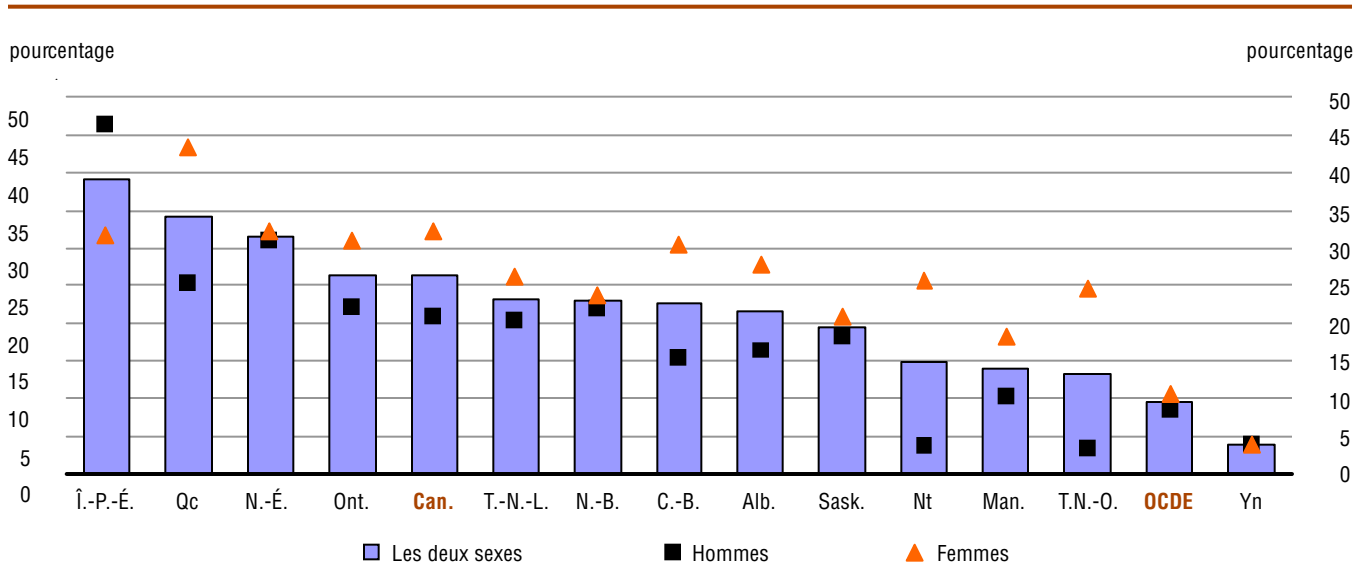
11. Cette catégorie comprend les étudiants ayant obtenu un premier diplôme d'études collégiales d'un collègue communautaire, un premier diplôme d'études techniques d'un cégep, ou encore un premier certificat ou diplôme de premier cycle (on trouvera plus de détails dans la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que sous les rubriques « Correspondance avec la CITE » et « Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) » dans la section *Notes aux lecteurs* du présent rapport).

12. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

vigueur du secteur de l'enseignement tertiaire de type B au Canada, qu'on ne retrouve que dans quelques autres pays de l'OCDE (le Japon, 27,2 %; l'Irlande, 26,0 %; et la Nouvelle-Zélande, 21,3 %). De plus, il explique en partie pourquoi le taux d'obtention d'un premier diplôme universitaire de la sous-catégorie CITE 5A (enseignement tertiaire de type A)¹³ au Canada peut, à première vue, sembler faible dans le contexte international. En 2007, le taux moyen d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A au Canada était de 34,1 %, soit environ 4 points de pourcentage de moins que la plus récente moyenne de 38,0 % enregistrée par l'OCDE pour 2008 (tableau A.3.1 et graphique A.3.2). Toutefois, ce taux n'est pas vraiment faible si l'on tient compte de l'ensemble du secteur tertiaire au Canada, où de nombreux étudiants du niveau postsecondaire choisissent de suivre une formation tertiaire de type B (principalement des études collégiales). Par contre, dans la plupart des pays de l'OCDE, les étudiants seraient beaucoup moins susceptibles d'avoir accès à ces programmes et suivraient donc une formation tertiaire de type A (études universitaires).

Graphique A.3.1

Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B, selon le sexe, 2007



Source : Tableau A.3.1.

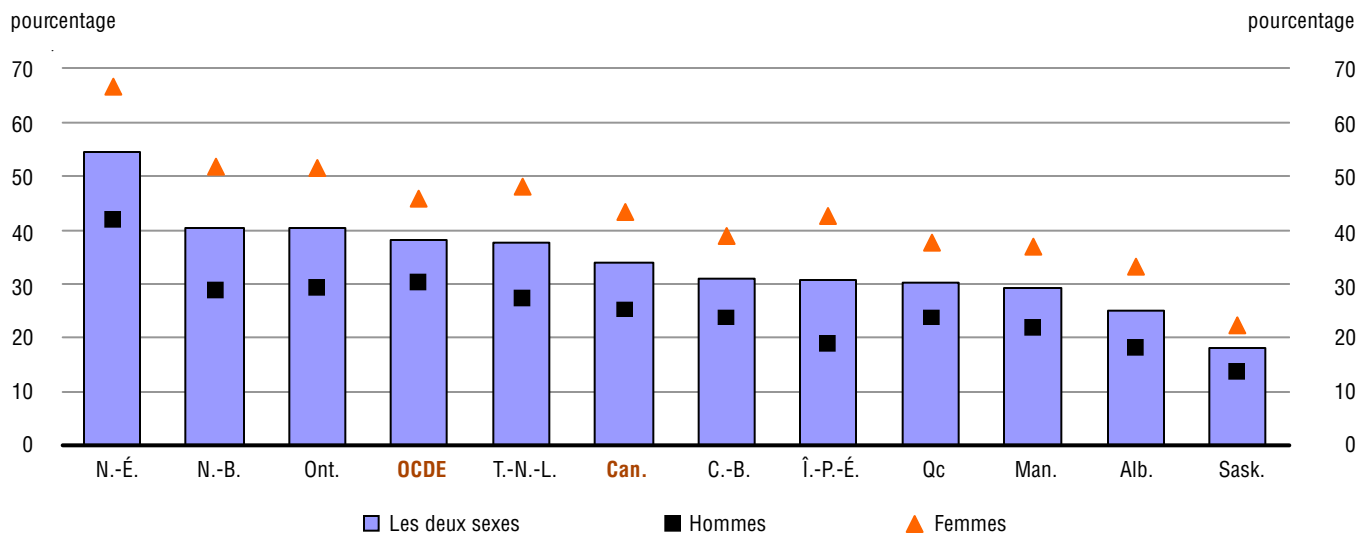
Ces taux globaux d'obtention d'un premier diplôme des sous-catégories CITE 5B et 5A variaient d'une province à l'autre. Dans le cas des programmes d'enseignement tertiaire de type B, l'Ontario enregistrait un taux global de 26,5 %, semblable à la moyenne canadienne (tableau A.3.1 et graphique A.3.1). Trois provinces, soit l'Île-du-Prince-Édouard (39,1 %), le Québec (34,1 %) et la Nouvelle-Écosse (31,6 %), affichaient des taux supérieurs à la moyenne nationale. Pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A, la Nouvelle-Écosse affichait un taux particulièrement élevé de 54,4 % grâce, en partie, à la présence de nombreux étudiants venus de l'extérieur de la province. Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario (40,3 % chacune), ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador (37,6 %), étaient les autres provinces à dépasser la moyenne canadienne de 34,1 %. Il

13. Cette catégorie comprend les étudiants ayant obtenu un premier baccalauréat (on trouvera plus de détails dans la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que sous les rubriques « Correspondance avec la CITE » et « Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) » dans la section *Notes aux lecteurs* du présent rapport).

n'existe pas de programmes de ce niveau dans les territoires, et les taux enregistrés par les autres provinces étaient tous inférieurs à la moyenne nationale : ils allaient de 18,1 % en Saskatchewan¹⁴ à 31,1 % en Colombie-Britannique.

Graphique A.3.2

Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le sexe, 2007



Source : Tableau A.3.1.

Écarts entre les sexes

Dans l'ensemble du Canada, le taux estimé d'obtention d'un premier diplôme de la sous-catégorie CITE 5B était plus élevé chez les femmes (32,2 %) que chez les hommes (20,9 %), soit un écart assez appréciable de 11 points de pourcentage (tableau A.3.1 et graphique A.3.1). Les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A (43,2 % chez les femmes, contre 25,3 % chez les hommes) révèlent un écart encore plus grand entre les sexes, soit 18 points de pourcentage (graphique A.3.2).¹⁵ Les estimations comparables de l'OCDE pour 2008 révèlent également, dans l'ensemble, des taux d'obtention plus élevés chez les femmes. Dans le cas des programmes de la sous-catégorie CITE 5B, les taux moyens étaient de 10,7 % chez les femmes, contre 8,4 % chez les hommes. Pour ce qui est de la sous-catégorie CITE 5A, les taux respectifs étaient de 45,9 % et 30,4 %, d'où un écart de 15,5 points entre les femmes et les hommes.

À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, où le taux d'obtention d'un diplôme de la sous-catégorie CITE 5B était de 46,3 % chez les hommes (contre 31,8 % chez les femmes), les taux enregistrés par les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans toutes les provinces (graphique A.3.1). Quant à l'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A, les taux des femmes étaient, sans exception, supérieurs à ceux des hommes partout au pays (graphique A.3.2).

14. Depuis 2005-2006, les diplômés de l'Université de Régina (Saskatchewan) ne figurent plus dans le SIEP, ce qui modifie évidemment les taux d'obtention d'un diplôme des sous-catégories CITE 5A et 6 en Saskatchewan et, dans une moindre mesure, à l'échelle nationale.

15. Compte tenu des différences observées au Canada dans le nombre d'hommes et de femmes inscrits dans les collèges et les universités, l'écart entre les deux sexes en ce qui concerne les taux d'obtention d'un premier diplôme de type 5B ou 5A était attendu, une situation comparable à celle de nombreux pays de l'OCDE.

Programmes de recherche de haut niveau

En 2007, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue des programmes de recherche de haut niveau était de 1,1 % au Canada, comparativement à la moyenne de 1,4 % dans les pays de l'OCDE (tableau A.3.1). Les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de ces programmes s'échelonnaient entre 0,5 % en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick et 1,3 % au Québec.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente des taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires selon le programme et le sexe. Pour calculer ces taux, l'OCDE privilégie la méthode *nette*, qui consiste essentiellement à établir la somme des taux d'obtention par âge. Pour les pays, dont le Canada, qui ne peuvent pas effectuer ce calcul parce qu'ils ne sont pas en mesure de fournir des données aussi détaillées, l'OCDE a recours à la méthode *brute*, qui consiste à diviser le nombre de diplômés, peu importe leur âge, par la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Est considérée comme un diplômé d'études tertiaires une personne qui obtient un diplôme de ce niveau au cours de l'année de référence.

Statistique Canada a établi comme suit l'âge typique d'obtention d'un diplôme : de 21 à 24 ans pour les études tertiaires de type B, de 22 à 25 ans pour les études tertiaires de type A, et de 27 à 29 ans pour les programmes de recherche de haut niveau. Les valeurs utilisées dans le dénominateur pour calculer les taux d'obtention d'un diplôme sont fondées sur la moyenne des estimations démographiques pour ces différents groupes d'âge, d'après les estimations démographiques pour l'année correspondante.

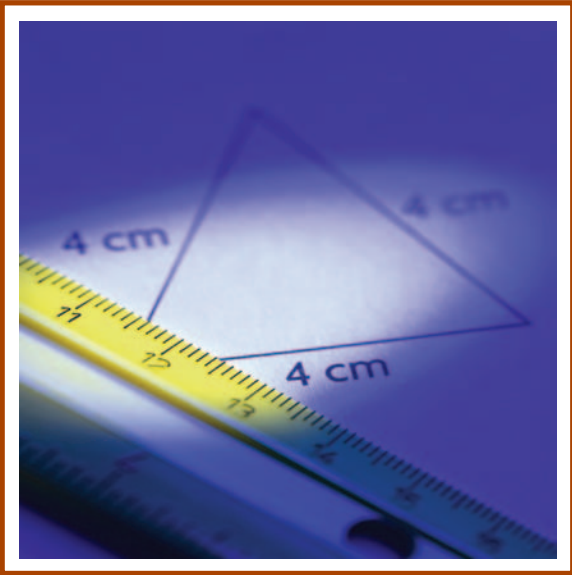
Les taux d'obtention publiés par l'OCDE sont fondés sur le *premier diplôme*; ils excluent donc les personnes dont le nouveau diplôme est un deuxième diplôme à l'intérieur d'un même niveau de la CITE. Pour la sous-catégorie CITE 5B, on estime le nombre de premiers diplômes d'études collégiales ou d'études techniques (cégep) et de certificats ou diplômes universitaires de niveau inférieur au baccalauréat en soustrayant du nombre total de diplômés de ces programmes au cours de l'année de référence une estimation du nombre d'étudiants dont le diplôme ou certificat obtenu était le deuxième à l'intérieur de ce niveau de la CITE. La même logique s'applique à la sous-catégorie CITE 5A : afin de respecter la définition type établie par l'OCDE, on estime le nombre de premiers baccalauréats en soustrayant du nombre total de baccalauréats décernés durant l'année de référence une estimation du nombre d'étudiants dont le baccalauréat obtenu était un deuxième diplôme à l'intérieur de ce niveau de la CITE. Les deux estimations ont été établies en fonction de la cohorte de diplômés interviewés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de Statistique Canada de 2007 (promotion de 2005).

Les données pour le Canada sont présentées pour deux années civiles différentes, sur la base des plus récentes données produites par le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) : 2006 pour la sous-catégorie CITE 5B et 2007 pour les sous-catégories CITE 5A et 6. Le SIEP est un recensement qui recueille des données sur toutes les unités de la population cible, sans échantillonnage. La population cible comprend les établissements d'enseignement postsecondaires publics canadiens (universités, collèges communautaires et centres de formation professionnelle). Chaque établissement fournit à Statistique Canada des données sur ses programmes, ses étudiants et les diplômes

décernés¹⁶. Étant donné que toutes les institutions ne rapportent pas au SIEP, les résultats pour certaines provinces ou certains territoires sont en partie obtenus par le biais d'estimés soumis aux institutions pour validation. Les données internationales proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené par l'OCDE en 2008 et elles reflètent cette année civile.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A3, *Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires?*

16. Depuis 2005-2006, les diplômés de l'Université de Régina (Saskatchewan) ne figurent plus dans le SIEP, ce qui modifie évidemment les taux d'obtention d'un diplôme des sous-catégories CITE 5A et 6 en Saskatchewan et, dans une moindre mesure, à l'échelle nationale.



Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).¹⁷

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axées sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

Observations

Le diplôme de fin d'études secondaires, une exigence minimale

En 2008, le taux global d'emploi des Canadiens âgés de 25 à 64 ans était de 77 % (tableau A.4.1) contre 74 %, en moyenne, pour les pays de l'OCDE¹⁸. Dans les provinces, le taux global d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans s'échelonnait entre 64 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 83 % en Alberta. Tous les chiffres de 2008 pour le Canada sont fondés sur les données recueillies par l'Enquête sur la population active (EPA).

Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme l'exigence minimale nécessaire pour trouver un bon emploi et pour être concurrentiel sur le marché du travail. Ainsi, l'employabilité, évaluée en fonction du taux d'emploi (ratio du nombre de personnes occupant un emploi dans un groupe donné à la population totale de ce groupe) croît avec le niveau de scolarité atteint. Cette relation est manifeste au Canada où, en 2008, le taux d'emploi était de 58 % chez les personnes sans diplôme de fin d'études secondaires, alors qu'il s'élevait à 77 % chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire et des études postsecondaires non tertiaires et à 83 % chez les diplômés de niveau tertiaire (tableau A.4.2). À l'échelle du pays, la variabilité du taux d'emploi pour la catégorie « inférieur au deuxième cycle du secondaire » est manifeste : les chiffres s'échelonnent entre 39 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 71 % en Alberta.

17. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des *Notes aux lecteurs*.

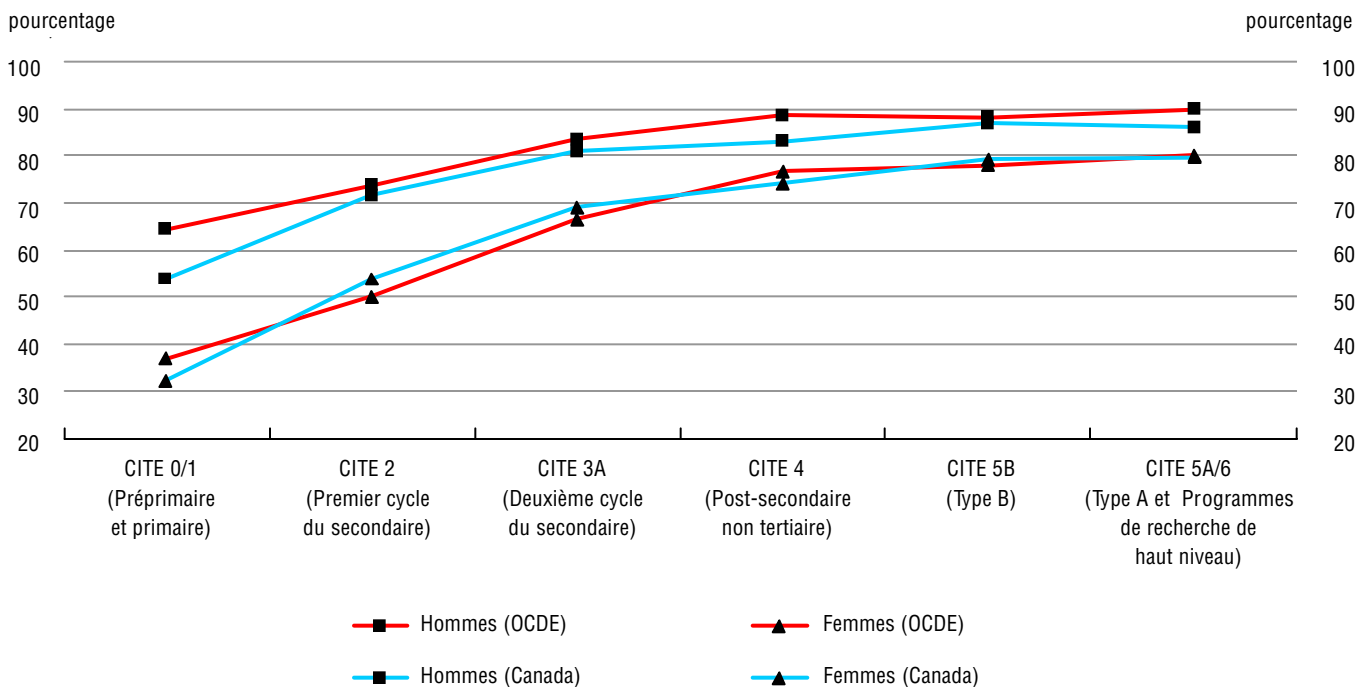
18. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

Taux d'emploi selon le sexe

Tant chez les hommes que chez les femmes, on observe une hausse des taux d'emploi lorsqu'on examine le niveau de scolarité selon les catégories de la CITE, mais les taux des femmes sont régulièrement inférieurs à ceux des hommes. En 2008, le taux d'emploi des Canadiennes âgées de 25 à 64 ans était de 72 %, contre 82 % pour les hommes de la même tranche d'âge (tableau A.4.1 et graphique A.4.1). En comparaison, les moyennes de l'OCDE étaient respectivement de 65 % et 83 %. Au Canada, le taux d'emploi des femmes était supérieur à la moyenne nationale dans la moitié des provinces : l'Ontario (73 %), l'Île-du-Prince-Édouard (74 %), le Manitoba (75 %), l'Alberta (76 %) et la Saskatchewan (77 %). Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province où le taux d'emploi global des femmes (60 %) était nettement inférieur aux moyennes du Canada et de l'OCDE (65 %).

Graphique A.4.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau d'éducation atteint et le sexe, 2008



Source : Tableau A.4.1.

En 2008, dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux du deuxième cycle du secondaire (les moyennes de l'OCDE figurent dans le tableau A.4.1, colonnes 8 et 5). Au Canada, on observe un écart entre les sexes de 12 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire (graphique A.4.1). Cet écart était deux fois moins important (6 points) chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau.

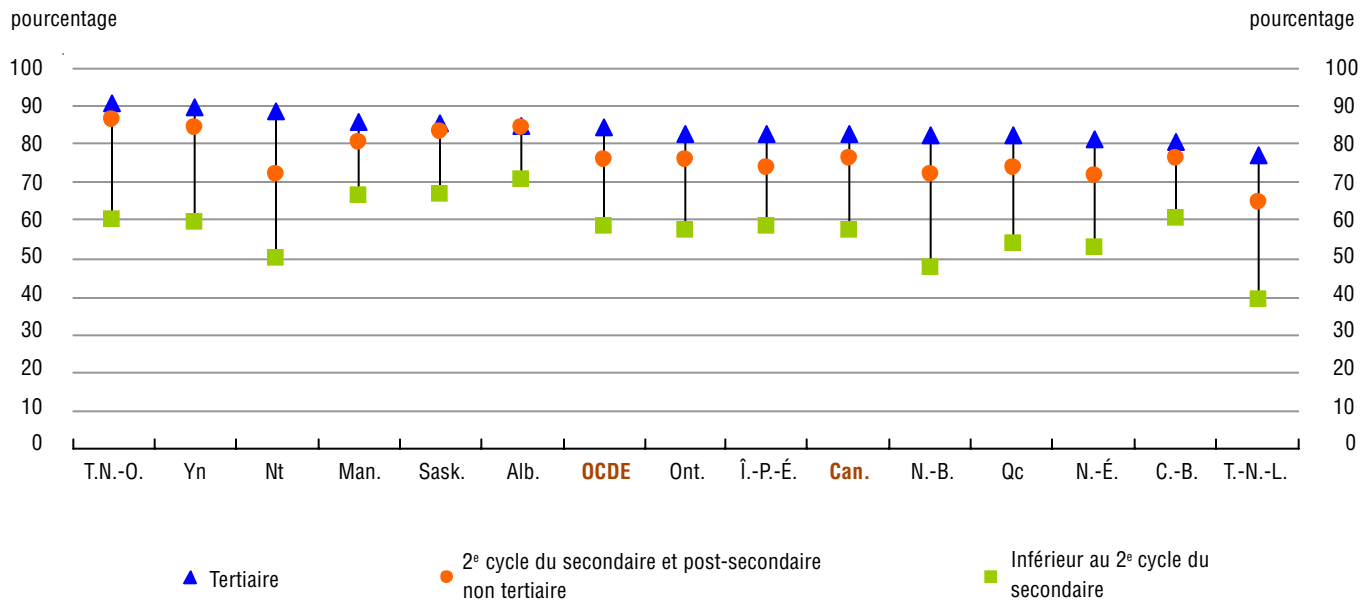
Les études postsecondaires, gage de taux d'emploi élevés

Dans l'ensemble du Canada, comme dans les autres pays de l'OCDE, les individus âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires affichaient régulièrement des taux d'emploi supérieurs à ceux des personnes sans diplôme d'études secondaires. À l'échelle

du Canada, en 2008, l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de niveau tertiaire (83 %) et celui des personnes ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire (58 %) était substantiel : 25 points de pourcentage (tableau A.4.2 et graphique A.4.2). On observe un écart semblable (26 points) à l'échelle internationale, comme l'indiquent les plus récentes moyennes de l'OCDE pour ce groupe d'adultes de 25 à 64 ans. Parmi les provinces, l'écart entre les taux d'emploi pour ces deux catégories de scolarité s'échelonnait entre 14 points en Alberta et 38 points à Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique A.4.2

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation, 2008



Source : Tableau A.4.2.

La relation entre le niveau de scolarité atteint et l'amélioration des perspectives d'emploi se manifeste par l'amenuisement de l'écart lorsque l'on compare le taux d'emploi des personnes possédant un diplôme d'études tertiaires à celui des personnes de la catégorie « deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement postsecondaire non tertiaire ». En 2008, ces taux étaient respectivement de 83 % et 77 %, soit un écart beaucoup plus modeste de 6 points de pourcentage (tableau A.4.2). L'écart variait d'une province à l'autre : on observe le plus important (12 points) à Terre-Neuve-et-Labrador et le plus faible (moins d'un point) en Alberta. Ce léger écart en Alberta indique que, dans cette province, les personnes possédant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers ou une formation d'apprenti ont autant de chances d'être occupées que les diplômés de niveau collégial ou universitaire.

Tendances sur dix ans

Entre 1998 et 2008, l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de niveau tertiaire et celui des personnes sans diplôme de fin d'études secondaires s'est légèrement rétréci au Canada passant de 29 à 25 points de pourcentage (tableau A.4.2). Dans les provinces, ces écarts ont aussi eu tendance à diminuer dans le temps. Cette tendance s'est surtout manifestée en Colombie-Britannique, où l'écart entre les deux taux est passé de 29 à 20 points. Il est à noter que ces réductions de l'écart sont entièrement attribuables à la hausse de l'emploi

des personnes moins instruites pendant une période de croissance économique importante et stable. Le taux d'emploi des personnes sans diplôme de fin d'études secondaires a effectivement augmenté.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur à propos des résultats sur le marché du travail montre la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale et selon le sexe, et comment cette relation a évolué sur une période de dix ans. Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et l'on multiplie ce quotient par 100.

Sont considérées comme des personnes occupées celles qui, pendant la semaine de référence : 1) ont travaillé au moins une heure contre un salaire ou un avantage quelconque, ou 2) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail pour diverses raisons (maladie, accident, congé, conflit de travail, formation, congé de maternité ou parental, etc.). Quant au niveau de scolarité, il correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 50 000 ménages. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A6, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi?*

Avantages économiques liés à l'éducation

Contexte

Cet indicateur porte sur les avantages économiques liés à l'éducation. Il montre la relation entre le niveau de scolarité et les gains provenant d'un emploi. Il présente les gains relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans par groupe d'âge, selon le sexe, et dans le temps, selon le plus haut niveau de scolarité atteint. Il présente également les tendances dans les écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes en montrant les gains annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes. Le niveau de scolarité est fondé sur les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹⁹.

La comparaison des gains en fonction du niveau de scolarité donne une idée du rendement économique éventuel lié aux études supérieures. Des écarts importants dans les gains peuvent faire ressortir les avantages—ou les inconvénients—liés aux divers niveaux de scolarité atteints.

Observations

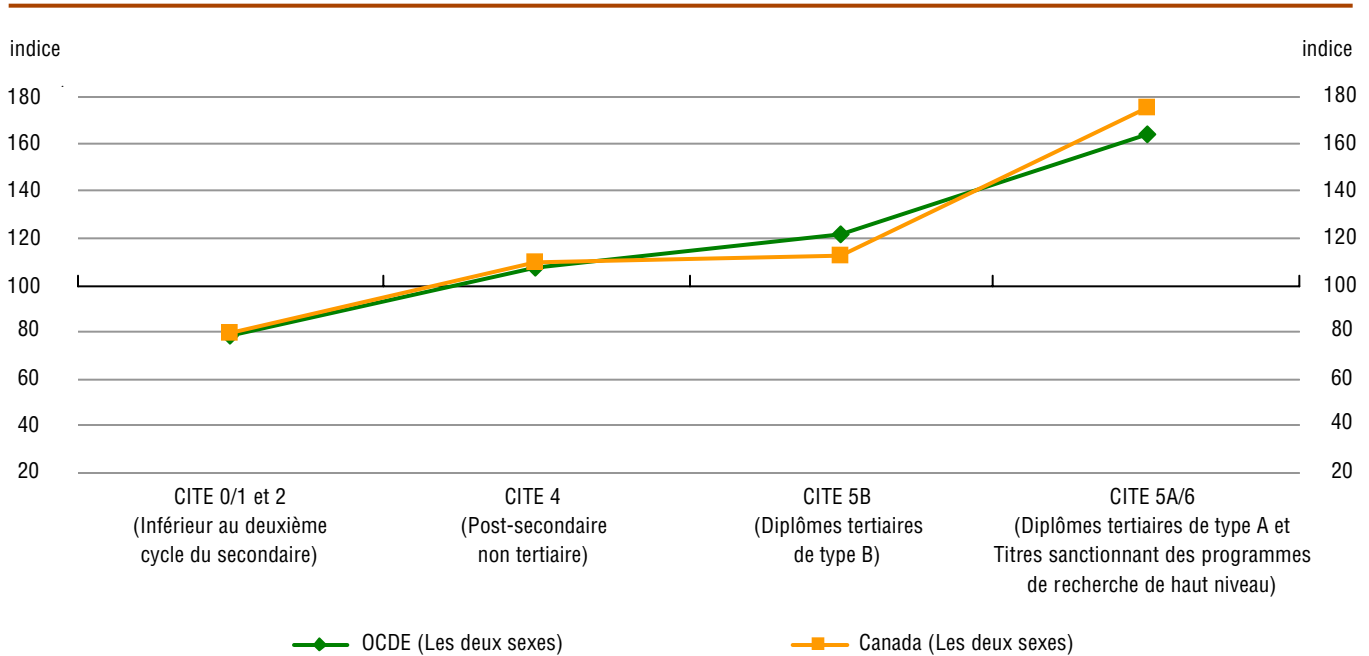
Les gains provenant d'un emploi selon le niveau de scolarité

Les gains relatifs des Canadiens âgés de 25 à 64 ans indiquent clairement que les gains annuels moyens provenant d'un emploi (avant impôts) augmentent avec le niveau de scolarité. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada, menée en 2007, révèle le désavantage économique des personnes sans diplôme d'études secondaires (appartenant à la catégorie « inférieur au deuxième cycle du secondaire »), ainsi que les avantages de celles qui avaient terminé avec succès des études postsecondaires (tableau A.5.1; graphique A.5.1). L'avantage le plus marqué au chapitre des gains revient aux diplômés universitaires appartenant aux catégories CITE 5A et 6 (enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau) (voir le tableau « Correspondance avec la CITE » des données de l'EDTR, dans la section *Notes aux lecteurs*). En 2007, ces diplômés gagnaient beaucoup plus que les personnes des autres niveaux de scolarité : leurs gains étaient de 75 % supérieurs, en moyenne, à ceux des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires (on trouvera l'explication du groupe de référence dans la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur).

19. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » des *Notes aux lecteurs*.

Graphique A.5.1

Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)



Source : Tableau A.5.1.

La tendance observée au Canada se manifeste également à l'échelle internationale, selon les estimations récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)²⁰. Encore une fois, les gains relatifs de la population d'âge actif augmentent avec le niveau de scolarité et, à l'instar de leurs homologues canadiens, les titulaires d'un diplôme d'études tertiaires des autres pays de l'OCDE gagnaient en 2007 beaucoup plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires. Leurs gains étaient, en moyenne, de 53 % plus élevés (tableau A.5.1). Toutefois, les situations observées au Canada et à l'étranger commencent à différer à partir du niveau CITE 5B, où les avantages au chapitre des gains sont près de deux fois plus élevés dans les pays de l'OCDE qu'au Canada (22 % contre 12 %) (graphique A.5.1). On observe alors une « permutation » en comparant les chiffres des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau. Pour cette catégorie, l'OCDE rapporte un avantage au chapitre des gains de 64 % dans l'ensemble de ses pays membres, soit un avantage plutôt élevé pour ces diplômés universitaires. Dans ce cas, toutefois, l'avantage au chapitre des gains observé au Canada (75 %, comme nous l'avons mentionné plus haut) est encore plus élevé.

En examinant l'évolution des écarts dans les gains, on constate que la tendance des gains plus élevés chez les personnes d'âge actif ayant fait des études tertiaires est demeurée assez stable au Canada. En 1998, les personnes de ce groupe âgées de 25 à 64 ans gagnaient en moyenne 40 % de plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires et d'études postsecondaires non tertiaires; en 2007, cet avantage s'établissait à 42 % (tableau A.5.2).

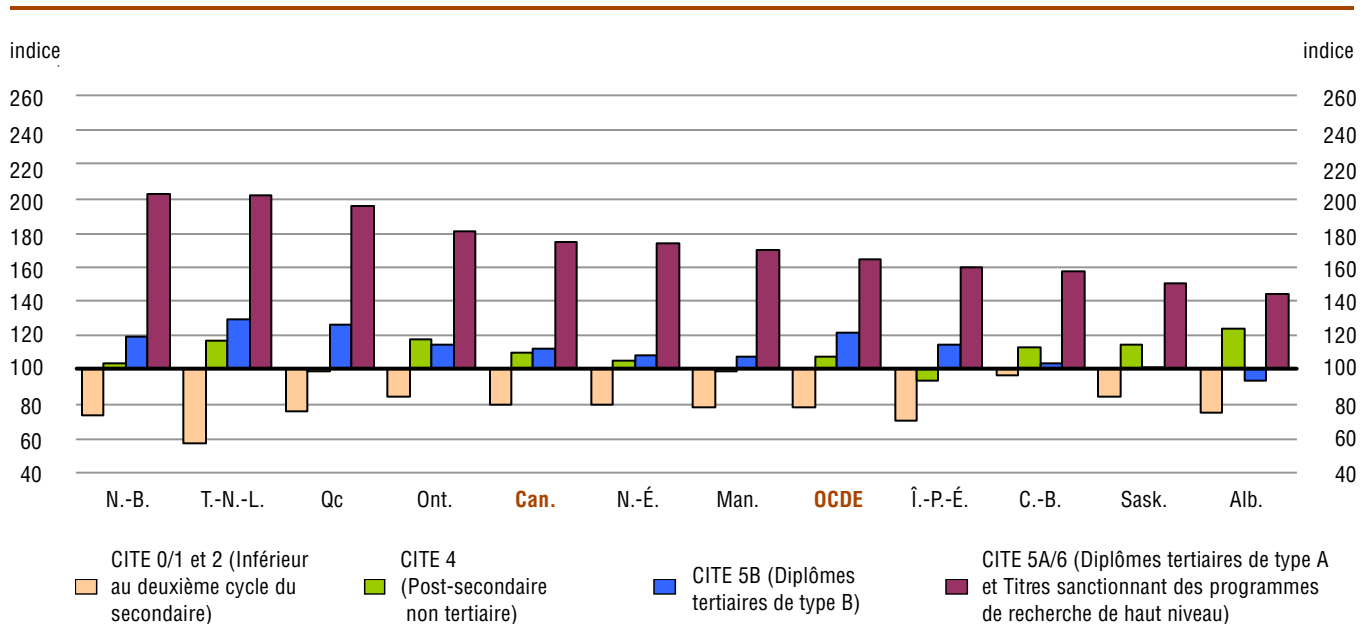
20. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les données provinciales

Dans les provinces, les gains relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans reflètent les tendances observées à l'échelle du pays; toutefois, comme on pouvait s'y attendre, il existe quelques variations. Les personnes dont le niveau de scolarité est « inférieur au deuxième cycle du secondaire » sont désavantagées au chapitre des gains dans toutes les provinces, quoique moindrement en Colombie-Britannique, où elles gagnent environ 3 % de moins que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires (tableau A.5.1; graphique A.5.2). Chez les personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient terminé avec succès des études universitaires (appartenant aux catégories CITE 5A et 6 : enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau), les gains étaient nettement supérieurs dans toutes les provinces. En Ontario, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, les personnes de cette catégorie gagnaient, en moyenne, entre 81 % et 103 % de plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, ce qui est supérieur à la moyenne de 75 % observée pour l'ensemble du Canada. En Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Alberta, les diplômés universitaires sont également avantagés au chapitre des gains, mais les écarts sont moindres et les gains élevés des personnes des autres niveaux de scolarité reflètent la vigueur du marché du travail dans ces provinces.

Graphique A.5.2

Revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)



Source : Tableau A.5.1.

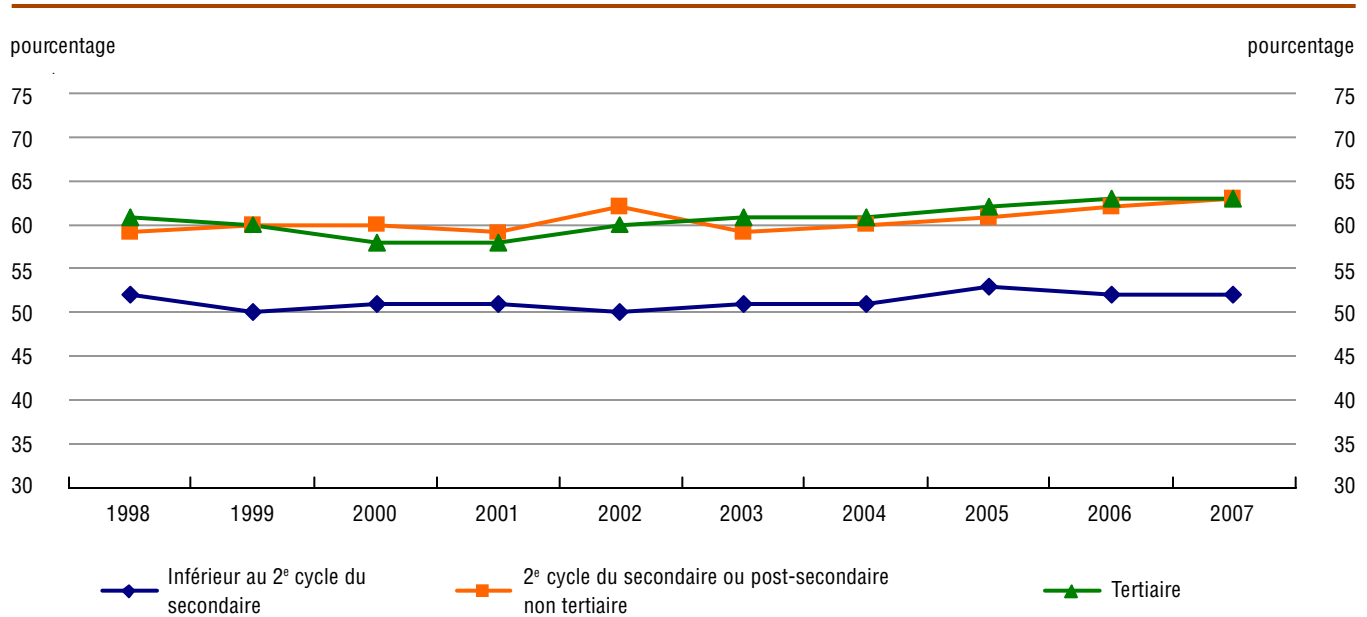
Les écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes

En examinant les tendances des écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes, on constate que les femmes, même celles ayant terminé avec succès des études tertiaires (collège ou université), tirent de l'arrière par rapport à leurs homologues masculins. Entre 1998 et 2007, les gains annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes révèlent que les femmes ont toujours gagné un revenu nettement inférieur, quel que soit leur niveau de scolarité. Au cours de cette période, les femmes dont le niveau de scolarité était « inférieur au deuxième cycle du secondaire » ont été particulièrement désavantagées :

elles gagnaient, en moyenne, environ 50 % de moins que les hommes sans diplôme d'études secondaires (tableau A.5.3; graphique A.5.3).²¹ Même les femmes ayant terminé avec succès un programme d'études tertiaires gagnaient beaucoup moins que les hommes du même niveau de scolarité. En 1998, les gains annuels moyens des femmes ayant fait des études tertiaires représentaient 61 % de ceux des hommes; en 2007, l'écart entre les sexes s'était légèrement rétréci, mais les gains des femmes ne représentaient toujours que 63 % de ceux des hommes. Pourtant, même si les gains des hommes sont systématiquement plus élevés que ceux des femmes à chacun des niveaux d'éducation, l'amenuisement de l'écart à mesure que le niveau de scolarité augmente indique que les avantages économiques liés aux études supérieures sont relativement plus élevés chez les femmes.

Graphique A.5.3

Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1998 et 2007



Source : Tableau A.5.3.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur porte sur les avantages économiques liés à l'éducation. Il montre la relation entre le niveau de scolarité et les gains relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'âge et le sexe. Il montre également l'évolution de cette relation entre 1998 et 2007.

Les gains relatifs sont les gains annuels moyens provenant d'un emploi (avant impôts) des personnes ayant atteint un niveau de scolarité donné, divisés par les gains annuels moyens provenant d'un emploi des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, multipliés par 100.

Les estimations sont limitées aux personnes qui touchaient un revenu d'emploi pendant la période de référence. La moyenne pour les deux sexes n'est pas la moyenne simple des revenus des hommes et des femmes, mais plutôt une moyenne fondée sur le

21. Même si les gains des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, la différence peut provenir de plusieurs facteurs, comme le fait que les femmes soient plus nombreuses à travailler à temps partiel, ou le fait qu'elles occupent des emplois différents auxquels sont aussi associé des salaires différents.

revenu d'emploi de la population totale. Pour cette raison, il peut arriver que la moyenne pour les deux sexes ne soit pas comprise entre les valeurs calculées respectivement pour les hommes et pour les femmes. On observe ce phénomène dans les chiffres du Canada pour l'ensemble du niveau tertiaire (tableau A.5.1). Dans ce cas en particulier, les gains relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans possédant un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires (catégorie de référence, non montrée) s'établissaient à 44 697 \$ en 2007. La même année, les gains relatifs des hommes de la même tranche d'âge qui possédaient un diplôme d'études tertiaires s'établissaient à 65 299 \$, ce qui donne un indice de 146 $[(65\,299\ \$ / 44\,697\ \$) * 100]$. Chez les femmes, les gains relatifs étaient de 28 313 \$ pour la catégorie de référence et de 41 174 \$ pour les diplômées de niveau tertiaire, soit un indice de 145. Pour les deux sexes confondus, les gains relatifs étaient de 37 306 \$ pour la catégorie de référence et de 52 951 \$ pour les diplômés de niveau tertiaire, soit un indice de 142. Dans cet exemple, la valeur de l'indice pour les deux sexes (142) est inférieure aux valeurs obtenues pour les hommes (146) et pour les femmes (145), même si les gains moyens des deux sexes confondus, tant pour le groupe de référence (37 306 \$) que pour les diplômés de niveau tertiaire (52 951 \$), se situent entre les gains moyens des hommes (44 697 \$ pour la catégorie de référence; 65 299 \$ pour les diplômés de niveau tertiaire) et ceux des femmes (28 313 \$ pour la catégorie de référence; 41 174 \$ pour les diplômées de niveau tertiaire).

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), une enquête longitudinale auprès des ménages. L'EDTR exclut les habitants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les pensionnaires d'établissements et les personnes qui vivent dans une réserve indienne. Dans l'ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A7, *Quels sont les avantages économiques de l'éducation?*



Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

B1

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. Elles favorisent aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative du pays.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Ayant affecté 6,1 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2006, le Canada consacrait davantage que la moyenne estimée de 5,7 % de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (en fonction des pays membres pour lesquels on disposait de données comparables) (tableau B.1.1). L'Islande et les États-Unis, entre autres, consacraient aux établissements d'enseignement une part plus importante de leur PIB (soit, respectivement, 7,8 % et 7,6 %), alors que les parts estimées consacrées par plusieurs autres pays de l'OCDE, dont la France (6,0 %), la Nouvelle-Zélande (5,9 %) et le Royaume-Uni (5,8 %) correspondaient à peu près à celles du Canada²².

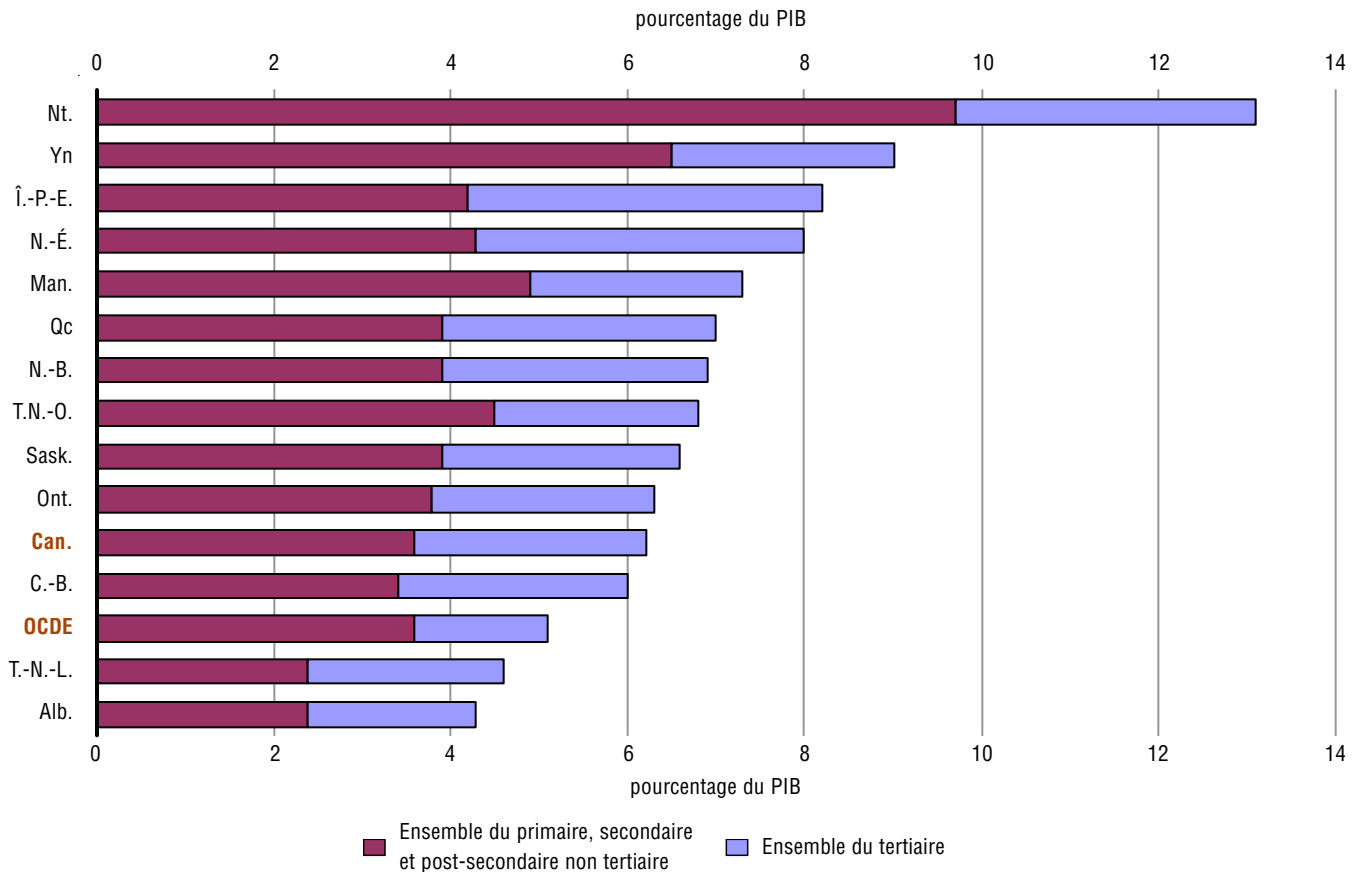
L'effort financier consacré aux établissements d'enseignement variait également d'une province ou d'un territoire à l'autre (graphique B.1.1). En 2006, alors que l'Alberta investissait 4,3 % de son PIB dans les établissements d'enseignement, le Yukon et le Nunavut investissaient plus du double de cette proportion, soit, respectivement, 9,0 % et 13,1 %. La proportion du PIB provincial dépassait la moyenne canadienne à l'Île-du-Prince-Édouard (8,2 %) et en Nouvelle-Écosse (8,0 %), où elle était légèrement supérieure à la moyenne globale de l'OCDE, ainsi qu'à la part estimée investie par les États-Unis (7,6 %). Les estimations concernant plusieurs autres provinces—le Manitoba, le Nouveau-

22. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

Brunswick, la Saskatchewan, le Québec et l'Ontario—étaient également supérieures à la moyenne canadienne de 6,1 %, alors que celle de la Colombie-Britannique y était presque égale (6,0 %). À Terre-Neuve-et-Labrador (4,6 %), comme en Alberta (4,3 %), la proportion du PIB affectée à l'éducation était inférieure à la moyenne nationale²³.

Graphique B.1.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2006



Source : Tableau B.1.1.

Enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, plus de la moitié des dépenses consacrées aux établissements d'enseignement est investie dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire (tableau B.1.1), ce qui est normal puisque l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire sont obligatoires et que les effectifs du deuxième cycle du secondaire sont généralement élevés. Au Canada, 59 % (soit 3,6 % de 6,1 %) de la richesse nationale investie en éducation en 2006 étaient consacrés à ces niveaux

23. Dans le cas de l'Alberta, la proportion relativement faible du PIB consacrée à l'éducation n'est pas attribuable aux faibles montants affectés aux établissements d'enseignement, mais plutôt à la richesse relativement élevée de la province. Le PIB de l'Alberta par habitant correspond à plus de 1,5 fois celui de l'Ontario, mais les montants investis dans l'éducation dépendent davantage du nombre d'élèves et d'étudiants aux études que de la richesse relative de la province. Par habitant, les deux provinces investissent à peu près le même montant en éducation.

d'enseignement, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de 63 % (soit 3,6 % de 5,7 %) pour l'ensemble des pays de l'OCDE²⁴.

En 2006, dans l'ensemble des provinces et des territoires, plus de la moitié de l'argent investi en éducation a été dirigé vers le secteur de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire (tableau B.1.1, colonne 2 en pourcentage de la colonne 9). En Saskatchewan, la proportion correspondait à la moyenne canadienne de 59 %, alors que celles de l'Ontario (60,3%) et du Manitoba (67,1 %) la dépassait. Dans le cas des autres provinces, les calculs révèlent des proportions inférieures à la moyenne canadienne, allant de 51,2 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 56,7 % en Colombie-Britannique. Soixante-dix pourcent ou plus des dépenses en éducation étaient consacrés à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire au Nunavut (74,0 %) et au Yukon (72,2 %); dans les Territoires du Nord-Ouest, la proportion atteignait les deux tiers (66,2 %). Des proportions aussi élevées dans le Nord sont attendues compte tenu du fait que ces territoires comptent peu d'établissements d'enseignement tertiaire.

Part consacrée à l'enseignement tertiaire

En 2006, 42,6 % (soit 2,6 % de 6,1 %) de la part du PIB canadien investie en éducation ont été affectés au secteur tertiaire (tableau B.1.1, colonne 6 en pourcentage de la colonne 9). Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (40,8 %), consacraient donc la plus forte proportion des dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

À l'Île-du-Prince-Édouard, 48,8 % (soit 4,0 % de 8,2 %) de l'argent investi en éducation a été dirigé vers l'enseignement tertiaire (tableau B.1.1; graphique B.1.1). Les chiffres pour Terre-Neuve-et-Labrador (47,8 %), la Nouvelle-Écosse (46,3 %), le Québec (44,3 %) et l'Alberta (44,2 %) sont aussi supérieurs à la moyenne canadienne de 42,6 %. En Saskatchewan (40,9 %), en Colombie-Britannique (43,3 %) et au Nouveau-Brunswick (43,5 %), les dépenses dans le secteurs tertiaire correspondaient à peu près à la moyenne canadienne. En Ontario et au Manitoba, les proportions estimées pour 2006 s'établissaient respectivement à 39,7 % et 32,9 %. Comme les territoires comptent peu d'établissements d'enseignement tertiaire, les proportions investies dans le Nord étaient, comme prévu, nettement inférieures à la moyenne canadienne, soit d'un tiers ou moins.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement confondus.

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance²⁵. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

24. Au Canada, la classification des dépenses par niveau d'enseignement diffère légèrement de celle qu'effectuent la plupart des autres pays : les dépenses en éducation pré-primaire sont intégrées aux dépenses consacrées aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses de l'enseignement tertiaire de type B. Toutefois, cette particularité ne devrait pas affecter la comparabilité, tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominant.

25. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada²⁶ et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB sont fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2006. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2007) proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2009.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?*.

26. Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Répartition des dépenses en éducation

B2

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses au titre des services et des ressources en éducation ainsi que la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital. Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement

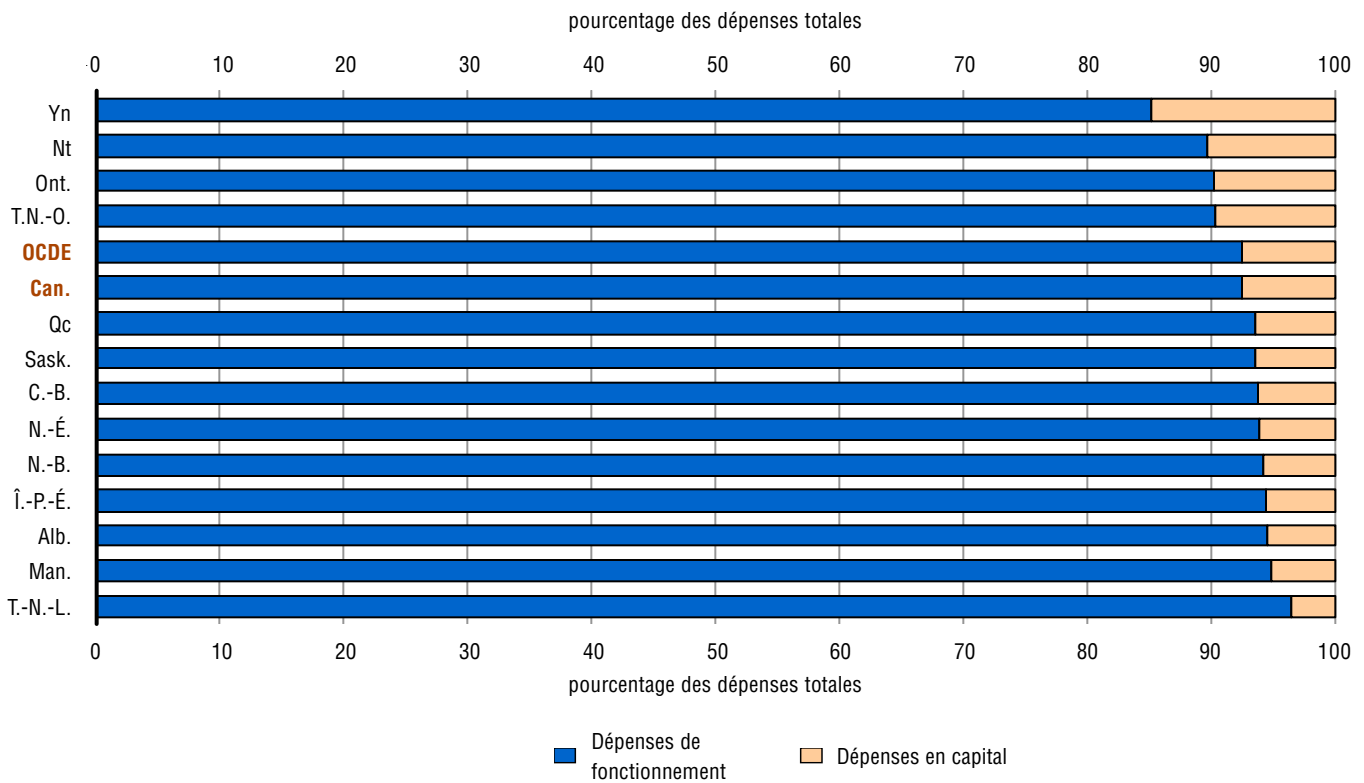
En 2006 (année des plus récentes données disponibles), la proportion des dépenses en éducation affectée aux dépenses de fonctionnement était relativement élevée au Canada : 92 % au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et 94 % au niveau de l'enseignement tertiaire (tableau B.2.1; graphiques B.2.1.1 et B.2.1.2). Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), soit, respectivement, 92 % et 91 %^{27,28}. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.

27. Au Canada, toutefois, les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles de l'enseignement tertiaire de type 5B. Cette pratique ne devrait pourtant pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

28. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

Graphique B.2.1.1

Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2006

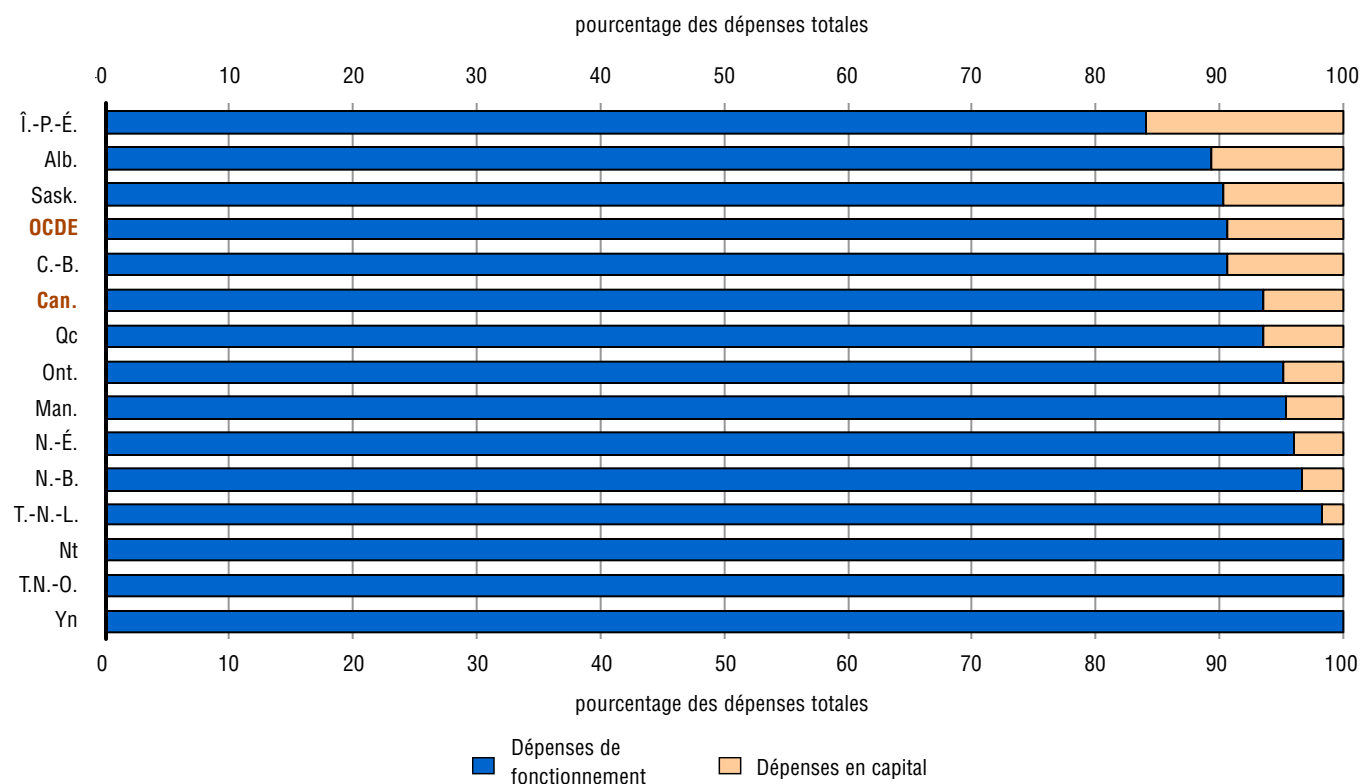


Source : Tableau B.2.1.

Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la part attribuée aux dépenses de fonctionnement était inférieure à la moyenne canadienne de 92 % en Ontario (90 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (90 %), au Nunavut (90 %) et au Yukon (85 %). En ce qui concerne l'enseignement tertiaire, la part consacrée aux dépenses de fonctionnement était inférieure à la moyenne nationale de 94 % en Colombie-Britannique (91 %), en Saskatchewan (90 %), en Alberta (89 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (84 %) (tableau B.2.1; graphiques B.2.1.1 et B.2.1.2).

Graphique B.2.1.2

Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2006



Source : Tableau B.2.1.

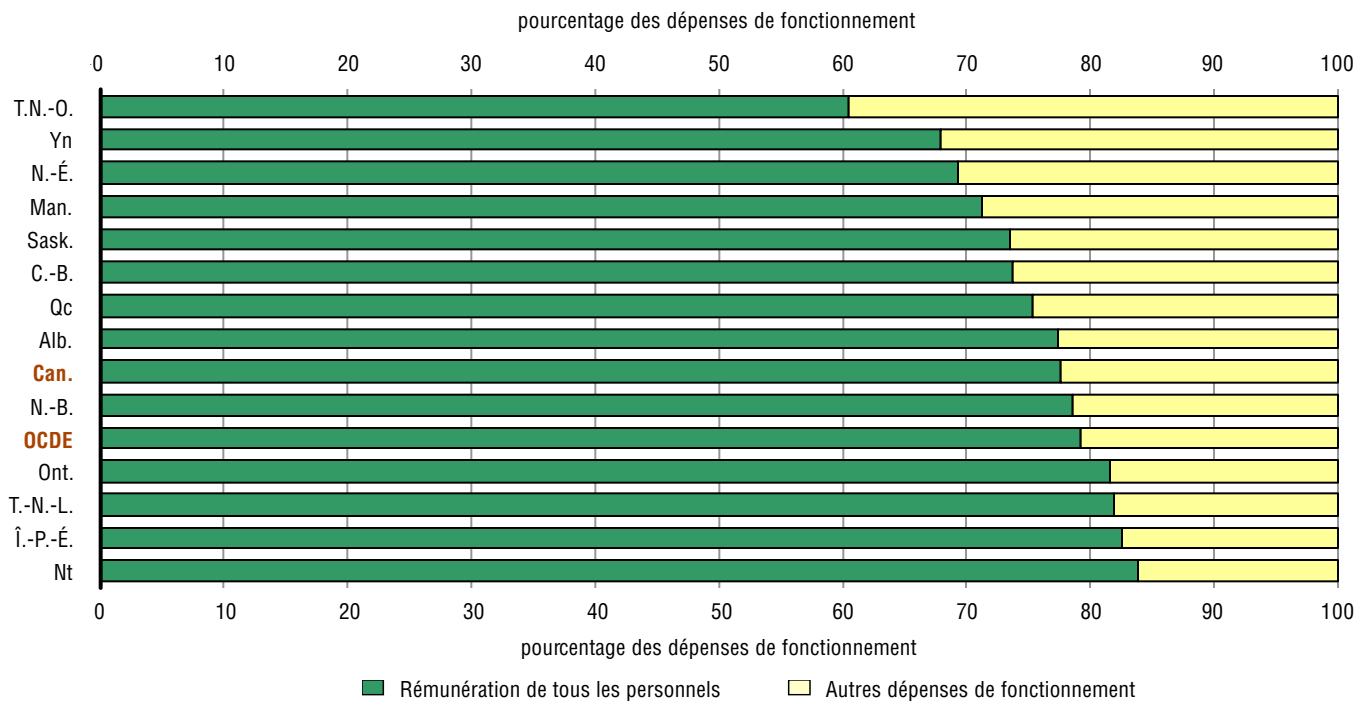
Selon les données récentes de l'OCDE, la part relative des dépenses de fonctionnement variait considérablement d'un pays à l'autre : de 84 % au Luxembourg à 98 % au Portugal, en Autriche, au Chili et au Mexique au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et de 80 % en Espagne à 95 % et plus en Belgique, en Finlande, au Danemark, en Suède, au Chili, au Mexique, et au Royaume-Uni au niveau de l'enseignement tertiaire.

Rémunération du personnel

Les dépenses de fonctionnement sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires). En 2006, au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (78 %)—surtout celle des enseignants (62 %)—constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada, de même que dans tous les autres pays de l'OCDE (tableau B.2.1; graphique B.2.2.1). Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 63 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel et 37 %, à la rémunération des enseignants (graphique B.2.2.2).

Graphique B.2.2.1

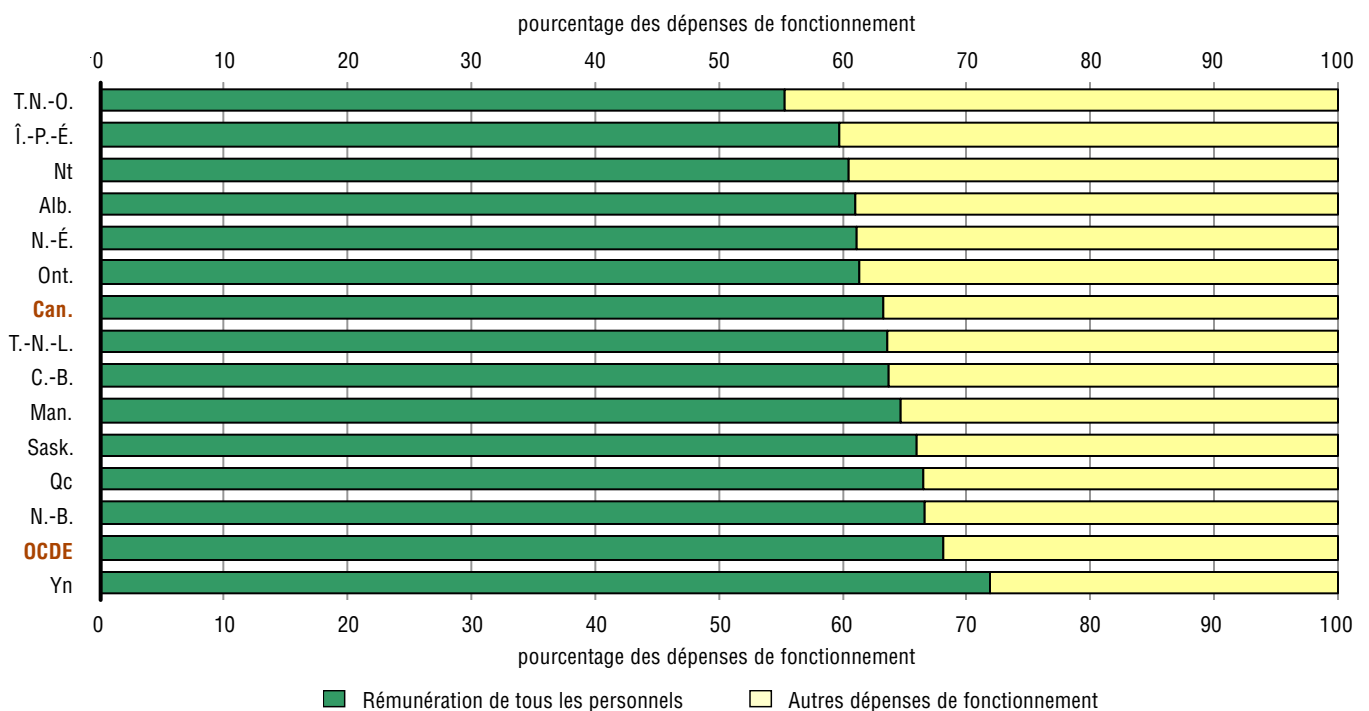
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et post-secondaires non tertiaires, 2006



Source : Tableau B.2.1.

Graphique B.2.2.2

Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaires, 2006



Source : Tableau B.2.1.

À l'instar de la situation observée au Canada, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Yukon (tableau B.2.1; graphiques B.2.2.1 et B.2.2.2). Au niveau primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion variait entre 61 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 84 % au Nunavut, alors qu'au niveau tertiaire, les chiffres s'échelonnaient de 55 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 72 % au Yukon.

Dépenses en capital

En 2006, au Canada, 6,5 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne était de 9,3 % pour les pays de l'OCDE. Pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion correspondante pour le Canada et les pays de l'OCDE était de 7,6 % (tableau B.2.1; graphiques B.2.1.1 et B.2.1.2). Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.

Sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, la proportion des dépenses en capital était généralement plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2006 et les chiffres sont tirés de sept enquêtes de Statistique Canada : le Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire; l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2007; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées?*



Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression

Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les proportions d'étudiants internationaux et étrangers inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)²⁹, qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire. L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants étrangers.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. D'autres, notamment ceux des pays en développement, doivent parfois quitter leur pays d'origine pour entreprendre des études de niveau tertiaire. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande, que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Les étudiants internationaux et étrangers sont généralement bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux et étrangers contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays, ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

The logo consists of the letters 'C1' in a white, bold, sans-serif font, centered within a dark orange rectangular background.

29. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les *Notes aux lecteurs* de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

Observations

Proportion d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Au Canada, en 2007, les étudiants internationaux représentaient 6 % des effectifs de l'enseignement tertiaire; cette proportion est assez semblable à la moyenne des pays de l'OCDE (7 %), et inférieure à celle de la Belgique (9 %) (tableau C.1.1). On observe les plus fortes proportions d'étudiants internationaux en Australie (21 %), en Autriche (16 %), au Royaume-Uni (15 %), en Suisse (14 %) et en Nouvelle-Zélande (13 %)³⁰. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents du Canada (voir la définition détaillée dans la section « Définitions, sources et méthodologie » à propos de cet indicateur).

À l'échelle provinciale, on observe peu de variation dans la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire; les chiffres étaient proches de la moyenne canadienne de 6 % dans six provinces : le Manitoba, l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec, l'Alberta et la Saskatchewan. Avec 11 %, l'Île-du-Prince-Édouard comptait la plus forte proportion d'étudiants internationaux, soit près du double de la moyenne canadienne (tableau C.1.1). Ces chiffres pour le Canada sont tirés du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) (pour plus de renseignements, voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que « Les catégories de la CITE et leur description » par rapport au SIEP, dans la section *Notes aux lecteurs*).

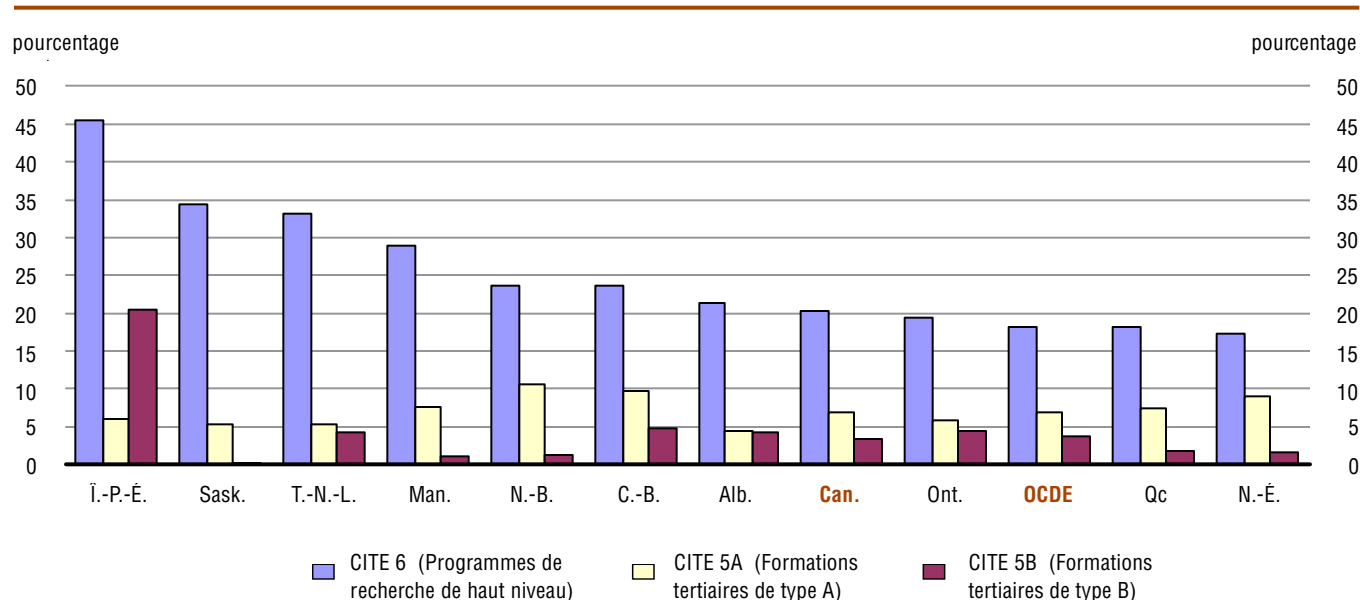
Étudiants internationaux et type d'enseignement tertiaire

Au Canada, les étudiants internationaux représentaient une plus forte proportion des effectifs des programmes CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau) (20 %) que des programmes CITE 5A (enseignement tertiaire de type A) (7 %) et CITE 5B (enseignement tertiaire de type B) (4 %). On observe cette tendance dans toutes les provinces (tableau C.1.1; graphique C.1.1). Parallèlement, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 18 % des effectifs des programmes de recherche de haut niveau étaient des étudiants internationaux, de même que 7 % des effectifs de niveau tertiaire de type A et 4 % des étudiants de niveau tertiaire de type B. Si les tendances varient d'un pays de l'OCDE à l'autre, certains pays, dont l'Australie (concurrent important du Canada sur le marché des étudiants internationaux), comptent une proportion semblable d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire de type A (21 %) et de recherche de haut niveau (23 %).

30. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique C.1.1

Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2007



Source : Tableau C.1.1.

À l'échelle provinciale, l'Île-du-Prince-Édouard comptait la plus forte proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau), soit 46 % (il s'agit également de l'une des plus fortes proportions observées dans les pays de l'OCDE à ce niveau d'études). Dans six autres provinces – la Saskatchewan (35 %), Terre-Neuve-et-Labrador (33 %), le Manitoba (29 %), la Colombie-Britannique (24 %), le Nouveau-Brunswick (24 %) et l'Alberta (21 %) – les proportions d'étudiants internationaux inscrits aux programmes de recherche de haut niveau étaient supérieures à la moyenne canadienne (20 %) et semblables à la moyenne des pays de l'OCDE (18 %) (tableau C.1.1; graphique C.1.1).

En général, la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes CITE 5A et 5B variait moins d'une province à l'autre. Dans toutes les provinces, ces étudiants représentaient entre 5 % et 10 % des effectifs de niveau tertiaire de type A et moins de 5 % des effectifs de niveau tertiaire de type B. Encore une fois, l'Île-du-Prince-Édouard fait exception : dans cette province, en 2007, 21 % des étudiants de niveau tertiaire de type B provenaient de l'étranger (tableau C.1.1; graphique C.1.1).

Variation du nombre d'étudiants étrangers

Au Canada, tout comme dans d'autres pays, on entend par « étudiants étrangers » tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens, y compris ceux qui sont des résidents permanents (contrairement aux « étudiants internationaux »). Entre 2001 et 2007, le nombre d'étudiants étrangers³¹ qui poursuivaient au pays des études de niveau tertiaire a augmenté en moyenne de 8 % par année; ce taux de croissance est inférieur au taux moyen enregistré dans les pays de l'OCDE (13 %) (tableau C.1.1).

31. Les statistiques canadiennes portent plutôt sur la variation du nombre d'étudiants internationaux. Toutefois, il n'est pas encore possible d'établir une série chronologique fondée sur ce concept, l'OCDE n'ayant commencé que récemment (en 2005) à recueillir des données en ce sens.

L'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba ont enregistré la plus forte croissance d'effectifs étrangers inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire, soit des hausses annuelles moyennes de plus de 10 % entre 2001 et 2007 (tableau C.1.1). Les effectifs ont aussi augmenté dans toutes les autres provinces, mais le taux de croissance annuelle moyenne y était inférieur à la moyenne de l'OCDE.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux et étrangers à différents niveaux d'enseignement tertiaire, ainsi que la variation du nombre d'étudiants étrangers.

Les *étudiants internationaux* sont ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens et qui n'ont pas de permis de résidence permanente au Canada. Les *étudiants étrangers* sont ceux qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui inclut par conséquent les résidents permanents).

La proportion des étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants non ressortissants canadiens et non résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Quant à la proportion d'étudiants étrangers à un certain niveau de scolarité, on l'obtient en divisant le nombre d'étudiants non ressortissants canadiens par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de ressortissants nationaux ou étrangers, mais excluent tous les ressortissants canadiens qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Étant donné que toutes les institutions ne rapportent pas au SIEP, les résultats pour certaines provinces ou certains territoires sont en partie obtenus par le biais d'estimés soumis aux institutions pour validation. Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à l'année académique 2007-2008 (2006-2007 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2009 par l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C2, *Qui sont les étudiants en mobilité internationale et où choisissent-ils d'étudier?*

Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente les pourcentages de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « en formation » ou « hors formation », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Ces renseignements permettent de comprendre les diverses combinaisons études-travail, ainsi que certaines transitions entre les deux.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. En outre, on reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes au sujet de leurs études peuvent être influencées par la conjoncture économique. Par exemple, ils peuvent décider de quitter l'école pour entrer dans la population active lorsque le marché du travail est dynamique, puis de poursuivre leurs études lorsqu'il est morose. Comme de nombreux emplois exigent maintenant des connaissances plus spécialisées que jamais, les personnes possédant un niveau de scolarité faible sont souvent désavantagées comparativement aux autres.



Observations

En formation, hors formation

En 2008, la majorité des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans (80 %) étaient encore aux études (tableau C.2.1). Il en découle que les 20 % restants, soit un jeune sur cinq, ne suivaient plus de formation scolaire (graphique C.2.1). Ce chiffre est élevé, puisque la fréquentation scolaire est obligatoire au moins jusqu'à l'âge de 16 ans dans la plupart des provinces et des territoires et jusqu'à l'âge de 18 ans en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Dans les pays de l'OCDE, une moyenne de 15 % des jeunes de 15 à 19 ans n'étaient pas aux études. Cette moyenne est la même que celle observée aux États-Unis³². Par comparaison avec le Canada, toutefois, peu d'autres pays de l'OCDE comptaient des proportions semblables ou plus élevées de jeunes « hors formation ».³³ L'Australie et

32. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

33. Les données présentées dans l'indicateur A1 montrent que le niveau de scolarité atteint par l'ensemble de la population canadienne est élevé par rapport à la moyenne de l'OCDE. Une étude canadienne récente a aussi démontré l'importance des programmes « de seconde chance » pour combler les besoins des 20 % de jeunes qui ont interrompu leurs études entre les âges de 15 et 19 ans. Une partie de ces jeunes auront terminé leurs études secondaires à l'âge de 19 ans, mais d'autres auront abandonné plus tôt, sans diplôme d'études secondaires. Pour plus de détails sur ce sujet d'après les données de l'Enquête sur les jeunes en transition (EJT), voir *Abandonner l'école et y retourner*, feuillet d'information du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) (diffusé le 29 avril 2010, (n° 81-582-X au catalogue de Statistique Canada, disponible sans frais sur le site web de Statistique Canada, www.statcan.gc.ca).

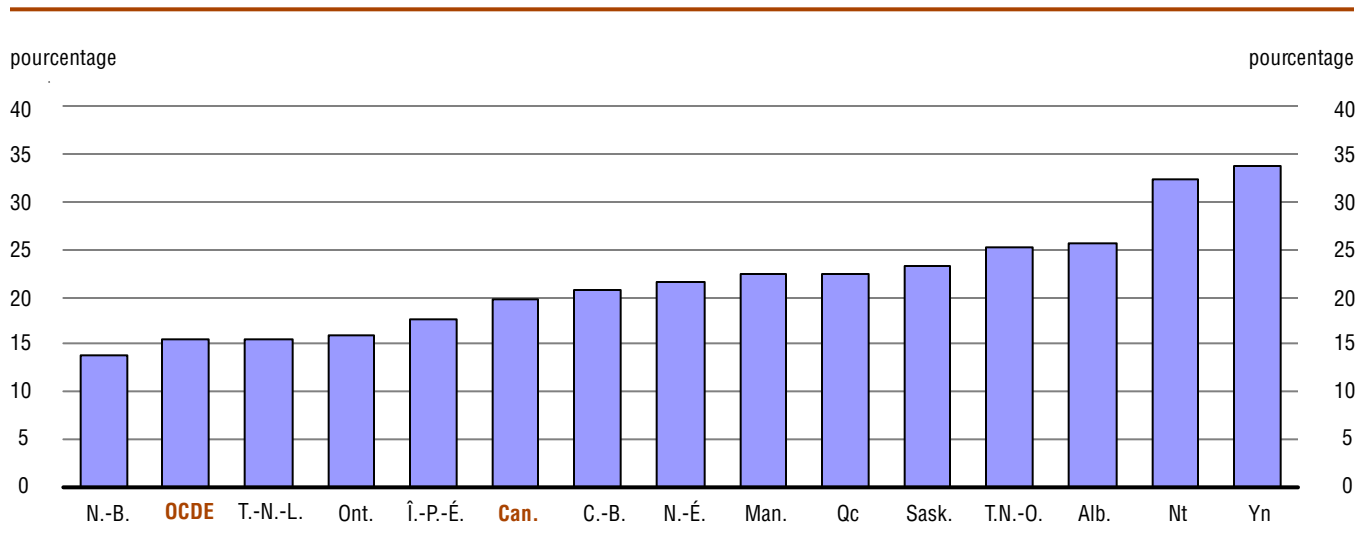
l'Espagne enregistraient en 2008 une situation semblable à celle du Canada (21 %) et seuls la Turquie (52 %), le Royaume-Uni (24 %), la Nouvelle-Zélande (25 %) et la Norvège (22 %) comptaient des proportions plus élevées.

La proportion de jeunes Canadiens de 15 à 19 ans « en formation » est restée plutôt stable entre 1998 et 2008, à environ 80 % (tableau C.2.2). Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion correspondante est passée de 80% en 1998 à 85% en 2008, laissant sous-entendre une reconnaissance croissante, chez les jeunes, que le fait de rester à l'école est important pour leur avenir.

La proportion de jeunes de 15 à 19 ans qui étaient « hors formation » en 2008 a varié d'une province à l'autre, allant de 14 % au Nouveau-Brunswick à 26 % en Alberta (tableau C.2.1 et graphique C.2.1). Encore plus élevées, les estimations correspondantes pour le Nord s'échelonnaient de 25 % à 34 %. L'attrait de marchés du travail provinciaux très dynamiques expliquerait les écarts interprovinciaux.

Graphique C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans hors formation (actifs occupés, chômeurs et inactifs), 2008



Source : Tableau C.2.1.

Incidence sur l'employabilité

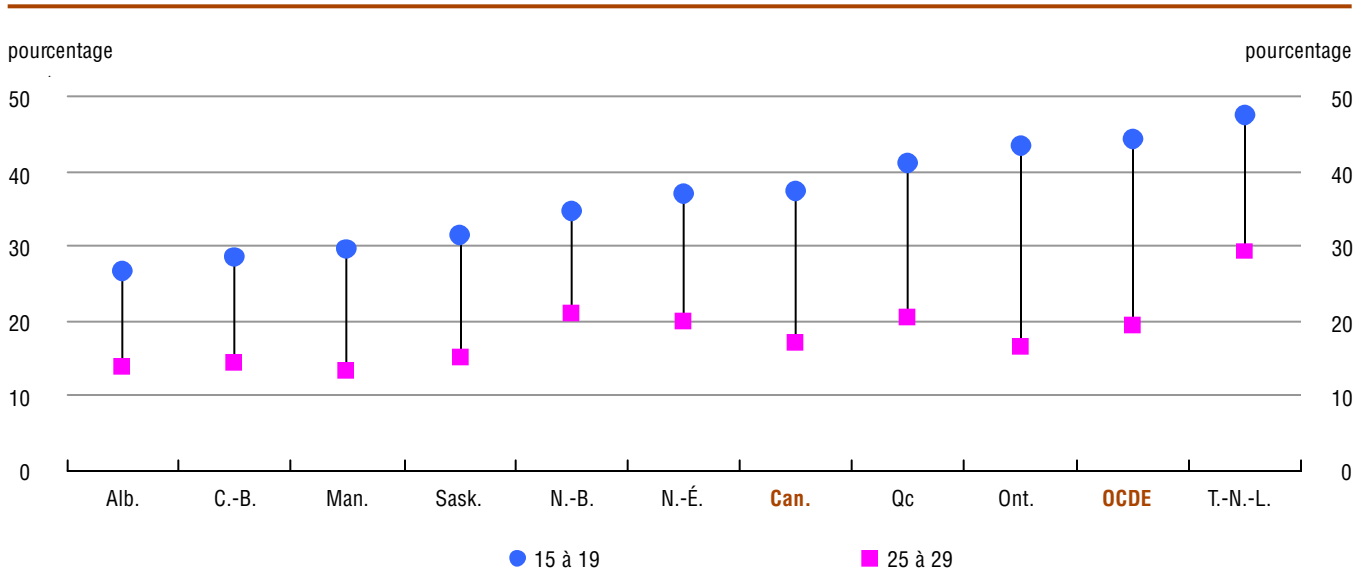
En raison de leur jeunesse, les adolescents de 15 à 19 ans ont souvent un niveau de scolarité et une expérience de travail inférieurs à ceux des jeunes adultes dans la vingtaine. Parmi ces jeunes, ceux qui ne sont pas aux études sont proportionnellement plus nombreux à être en chômage ou inactifs (sans emploi et pas à la recherche d'un emploi). En 2008, environ 3 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans étaient en chômage et hors formation (tableau C.2.1) et un peu plus de 4 % étaient « inactifs », c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas d'emploi et n'en cherchaient pas un. Pris ensemble et considéré en proportion des jeunes de 15 à 19 ans qui avaient interrompu leurs études, ce groupe « hors emploi » (les chômeurs et les inactifs) en représente 37 % (graphique C.2.2), contre 17 % chez les jeunes de 25 à 29 ans. Cet écart considérable témoigne de la difficulté relative du plus jeune groupe, qui possède un faible niveau de scolarité, à trouver ou à conserver un emploi.

Tout jeune adulte qui interrompt ses études peut faire face à certains problèmes d'employabilité, mais il semble que les jeunes Canadiens de 15 à 19 ans arrivent un peu mieux que leurs homologues des autres pays de l'OCDE à accéder au marché du travail. Selon les plus récentes moyennes de l'OCDE, la même comparaison des proportions

entre les deux groupes d'âge révèle un écart de 25 points de pourcentage, ce qui est nettement plus élevé que l'écart de 20 points observé au Canada (tableau C.2.1). Il en ressort que la situation des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans qui ne sont pas aux études est relativement meilleure que celle de leurs homologues de certains autres pays par rapport aux jeunes de 25 à 29 ans, qui possèdent vraisemblablement un niveau de scolarité plus élevé. Même si le Canada compte plus de jeunes hors formation que les autres pays de l'OCDE, ces jeunes Canadiens de 15 à 19 ans semblent donc mieux s'intégrer au marché du travail.

Graphique C.2.2

Individus sans-emploi âgés de 15 à 29 ans (chômeurs ou inactifs) en proportion de ceux hors formation, selon le groupe d'âge, 2008



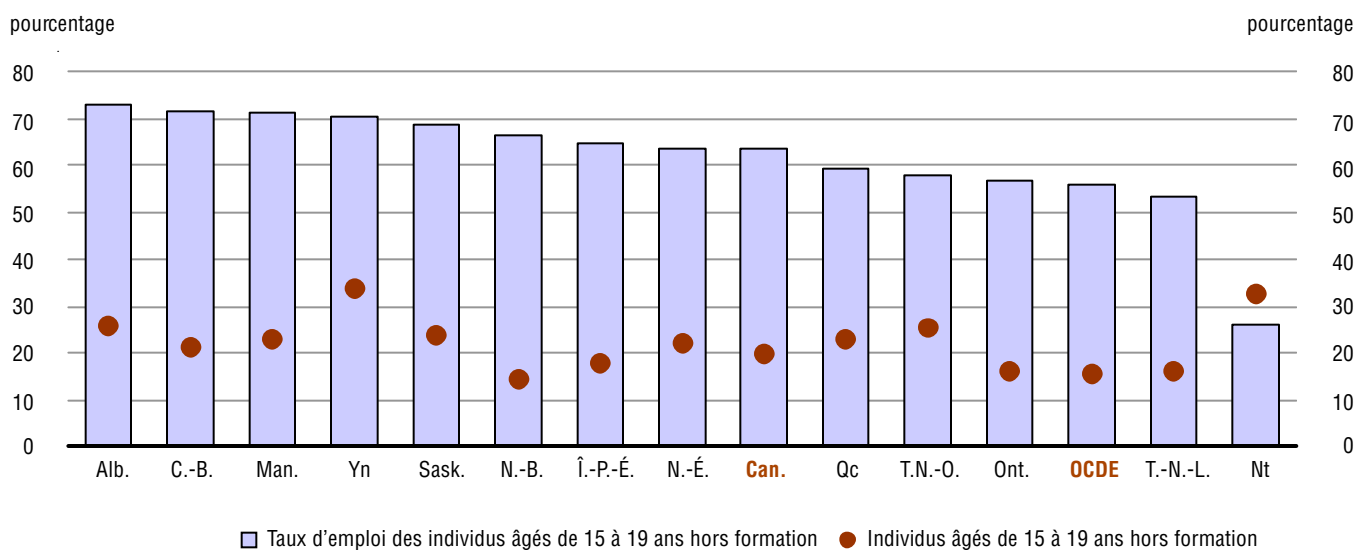
Source : Tableau C.2.1.

Taux d'emploi

Un examen des taux d'emploi des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans hors formation révèle, encore une fois, que le pays se compare favorablement aux autres pays membres de l'OCDE. En considérant le pourcentage de jeunes Canadiens de 15 à 19 ans qui sont occupés (12 %) en proportion du total de ceux qui avaient interrompu leurs études (20 %), on observe en 2008 un taux d'emploi de 63 % (tableau C.2.1 et graphique C.2.3). Le plus récent taux d'emploi comparable de l'OCDE (56 %) est fondé sur les données des pays membres pour lesquels on dispose de données comparables. Par rapport au Canada, le Royaume-Uni enregistrait un taux d'emploi semblable (63 %) et l'Australie, un taux supérieur (69 %).

Graphique C.2.3

Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation et leur taux d'emploi, 2008



Note : Le taux d'emploi a été calculé en divisant le pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans en emploi et hors formation par le pourcentage total des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation, et en multipliant par 100.

Source : Tableau C.2.1.

À l'instar des pays de l'OCDE, certaines provinces canadiennes semblent mieux réussir que d'autres à intégrer à la population active les jeunes adultes possédant un niveau de scolarité relativement faible. Dans les provinces de l'Ouest, le lien entre un taux d'emploi relativement élevé (environ 70 %) et une proportion relativement élevée de jeunes gens hors formation indique que les marchés du travail qui manquent de main-d'œuvre peuvent attirer et employer des jeunes sans égard à leur niveau de scolarité (graphique C.2.3). Dans les autres provinces, la situation semble refléter davantage les difficultés qu'éprouvent habituellement les jeunes qui interrompent leurs études, alors que dans les trois territoires, les tendances sont quelque peu différentes, comme on peut s'y attendre dans le Nord.

Définitions, sources et méthodologie

L'indicateur est calculé à l'aide de totalisations croisées des variables âge, fréquentation scolaire et situation d'activité. Les personnes sont réparties selon leur situation à l'égard de l'éducation (en formation ou hors formation) et de l'activité (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). Les répartitions sont présentées pour trois groupes distincts de jeunes adultes : de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans). L'indicateur présente également certaines données historiques.

Le groupe « en formation » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « hors formation » représente ceux qui ont interrompu leur formation scolaire. La situation au regard de l'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : *i*) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou *ii*) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine

de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada³⁴; elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, il s'agirait plutôt d'études selon la formule coopérative ou de stages.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C3, *Les jeunes réussissent-ils leur entrée dans la vie active à l'issue de leurs études?*

34. Pour plus de détails sur l'Enquête sur la population active (EPA), veuillez consulter « Définitions, sources et méthodologie » pour les indicateurs A1 et A5, ainsi que les « Notes aux lecteurs ».



Participation à l'apprentissage des adultes

Contexte

Cet indicateur porte sur la participation à des activités d'éducation et de formation au sein de la population adulte âgée de 25 à 64 ans. Les personnes de cette tranche d'âge sont considérées comme plus âgées que la population d'âge scolaire en général, une forte proportion d'entre elles ayant terminé leurs études et leur formation initiales. On entreprend des études aux niveaux primaire et secondaire, on les poursuit de plus en plus au niveau postsecondaire et, souvent, on les termine au début de l'âge adulte. Axé sur les personnes de 25 à 64 ans, cet indicateur nous renseigne sur la proportion d'adultes qui participent à l'éducation et à la formation à un âge plus avancé, et ce pour toutes sortes de raisons, incluant celles touchant au travail ou à la carrière. Les données sont présentées par groupe d'âge et par sexe, selon le plus haut niveau de scolarité atteint avec succès.

Au Canada et dans les autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on est bien conscient que l'éducation et la formation présentent des avantages économiques et sociaux pour les personnes, les entreprises et les collectivités. Or, l'importance de l'éducation et de la formation ne se limite pas au premier cycle d'apprentissage. Depuis quelques années, des changements aussi vastes que multiformes, par exemple l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles technologies d'information et de communications, la mondialisation, des innovations scientifiques et de nouvelles conceptions de la société et du monde naturel se répercutent, à divers égards, sur les milieux de travail, les communautés, et la vie personnelle des individus. L'apprentissage tout au long de la vie permet de s'adapter, et de ne pas se laisser distancer, par les changements qui surviennent, de plus en plus rapidement, dans les milieux de travail et un marché du travail basé sur l'économie du savoir.



Observations

Participation globale des adultes à l'éducation et à la formation

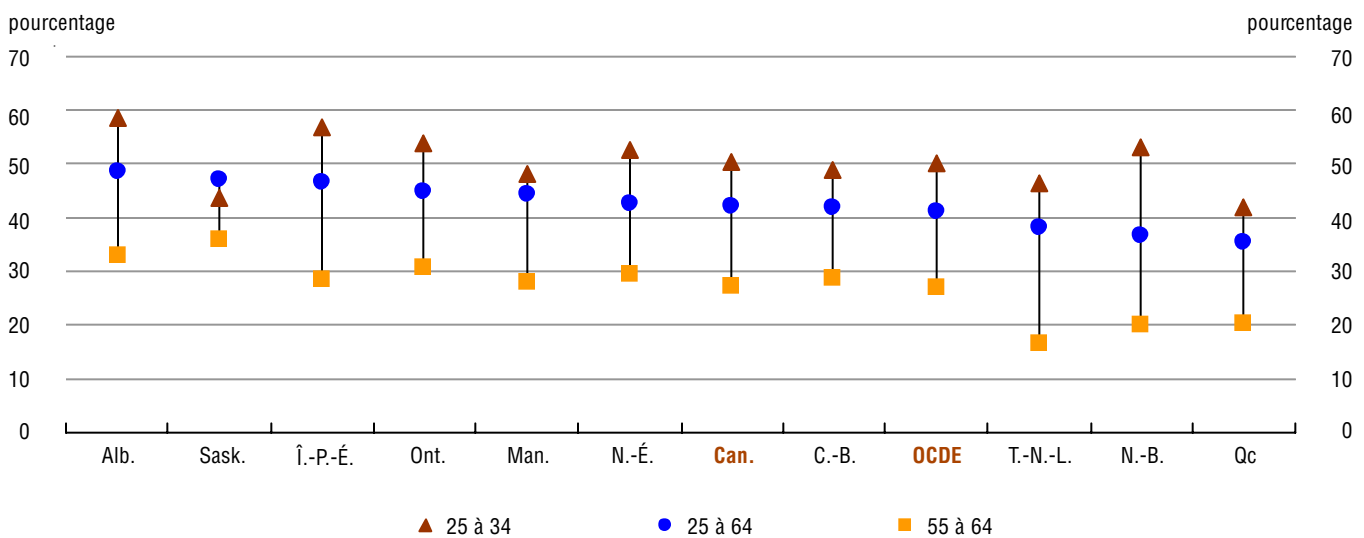
Au Canada, en 2008, 42 % des adultes de 25 à 64 ans avaient participé, pour des raisons professionnelles ou personnelles, à l'éducation ou à la formation formelle ou non formelle (tableau C.3.1; graphique C.3.1). L'éducation et la formation formelles consistent en activités d'apprentissage structurées qui mènent à l'obtention d'un titre officiel (grade, diplôme, certificat ou licence). L'éducation et la formation non formelles consistent en activités d'apprentissage structurées qui ne conduisent pas à l'obtention d'un titre officiel. Elles comprennent les cours qui ne s'inscrivent pas dans un programme, de même que les ateliers et les séminaires.

En moyenne, les adultes canadiens participaient à l'éducation et à la formation dans la même proportion que leurs homologues de l'ensemble des pays de l'OCDE (41 %) (tableau C.3.1). Selon les plus récents chiffres de l'OCDE,³⁵ les adultes des pays suivants affichaient des taux de participation plus élevés que ceux du Canada : la Suède (73 %), la Nouvelle-Zélande (67 %), la Suisse (57 %), la Finlande (55 %), la Norvège (55 %), le Royaume-Uni (49 %), les États-Unis (49 %), l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark (45 %) et la République slovaque (44 %).

Au Canada comme à l'étranger, la participation à l'éducation des adultes est influencée par une foule de facteurs, dont la structure des économies locale et régionale, la structure du système d'enseignement formel, les perspectives d'apprentissage des adultes, le contexte démographique et les besoins personnels. Les taux de participation variaient quelque peu à l'échelle du pays; ils étaient supérieurs à la moyenne canadienne (et à celle de l'OCDE) dans cinq provinces : l'Alberta (49 %), la Saskatchewan (47 %), l'Île-du-Prince-Édouard (47 %), l'Ontario (45 %) et le Manitoba (44 %) (tableau C.3.1; graphique C.3.1). On observait les taux de participation les plus faibles à Terre-Neuve-et-Labrador (38 %), au Nouveau-Brunswick (37 %) et au Québec (36 %). Ceux de la Nouvelle-Écosse (43 %) et de la Colombie-Britannique (42 %) étaient plus proches de la moyenne canadienne.

Graphique C.3.1

Taux de participation à des activités de formation formelles et non formelles, population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, 2008



Source : Tableau C.3.1.

35. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org.

Participation selon l'âge

Dans l'ensemble du Canada et dans la plupart des provinces, les adultes appartenant au plus jeune groupe d'âge (soit les personnes de 25 à 34 ans) affichaient le plus haut taux de participation à l'éducation et à la formation. On observait la même tendance dans la plupart des pays de l'OCDE. Par contre, les adultes proches de l'âge de la retraite, soit les personnes de 55 à 64 ans, enregistraient les plus faibles taux de participation dans toutes les provinces canadiennes et dans les pays de l'OCDE. Au Canada, le taux de participation des adultes de 25 à 34 ans atteignait près du double (50 %) de celui des personnes de 55 à 64 ans (28 %) (tableau C.3.1; graphique C.3.1). Chez les adultes canadiens les plus âgés et les plus jeunes, les taux de participation étaient semblables aux moyennes de l'OCDE pour les groupes d'âge correspondants.

Il importe également de se pencher sur les activités d'apprentissage des personnes appartenant aux groupes d'âge de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans, car elles représentent une part importante de la population active, réelle ou potentielle. Au Canada, les taux de participation des personnes appartenant à ces deux groupes étaient quelque peu inférieurs à ceux des personnes de 25 à 34 ans, mais ils restaient supérieurs à 40 % (tableau C.3.1). Plus précisément, 47 % des adultes de 35 à 44 ans et 42 % de ceux âgés de 45 à 54 ans participaient à des activités d'éducation ou de formation en 2008, que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Le niveau de participation des Canadiens des groupes d'âge moyen à l'éducation et à la formation différait peu de celui observé dans certains autres pays de l'OCDE. Les taux de participation des Canadiens appartenant aux groupes d'âge de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans étaient légèrement supérieurs aux moyennes correspondantes de l'OCDE (respectivement 44 % et 40 %) (tableau C.3.1), mais légèrement inférieurs à celles de certains pays, soit l'Allemagne (51 % et 47 %), le Royaume-Uni (51 % et 49 %) et les États-Unis (49 % et 48 %).

À l'échelle provinciale, les adultes de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta affichaient des taux de participation supérieurs à la moyenne canadienne (et à celle de l'OCDE) (tableau C.3.1). Dans la plupart des provinces, les adultes les plus jeunes (ceux de 25 à 34 ans) affichaient les taux de participation les plus élevés, alors que les taux étaient légèrement supérieurs chez les personnes de 35 à 44 ans à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et au Manitoba (tableau C.3.1). En Saskatchewan, on observait les taux de participation les plus élevés dans les groupes d'âge de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans (plus de 50 % dans les deux cas).

Dans l'ensemble du Canada, les taux de participation à l'éducation et à la formation dans les groupes d'âge de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans et de 55 à 64 ans étaient à peu près les mêmes pour les hommes et les femmes, mais le taux de participation des femmes âgées de 45 à 54 ans était légèrement supérieur à celui des hommes (46 % contre 38 %) (tableau C.3.1). À l'échelle internationale, les écarts entre les taux de participation des hommes et des femmes étaient également plutôt faibles.

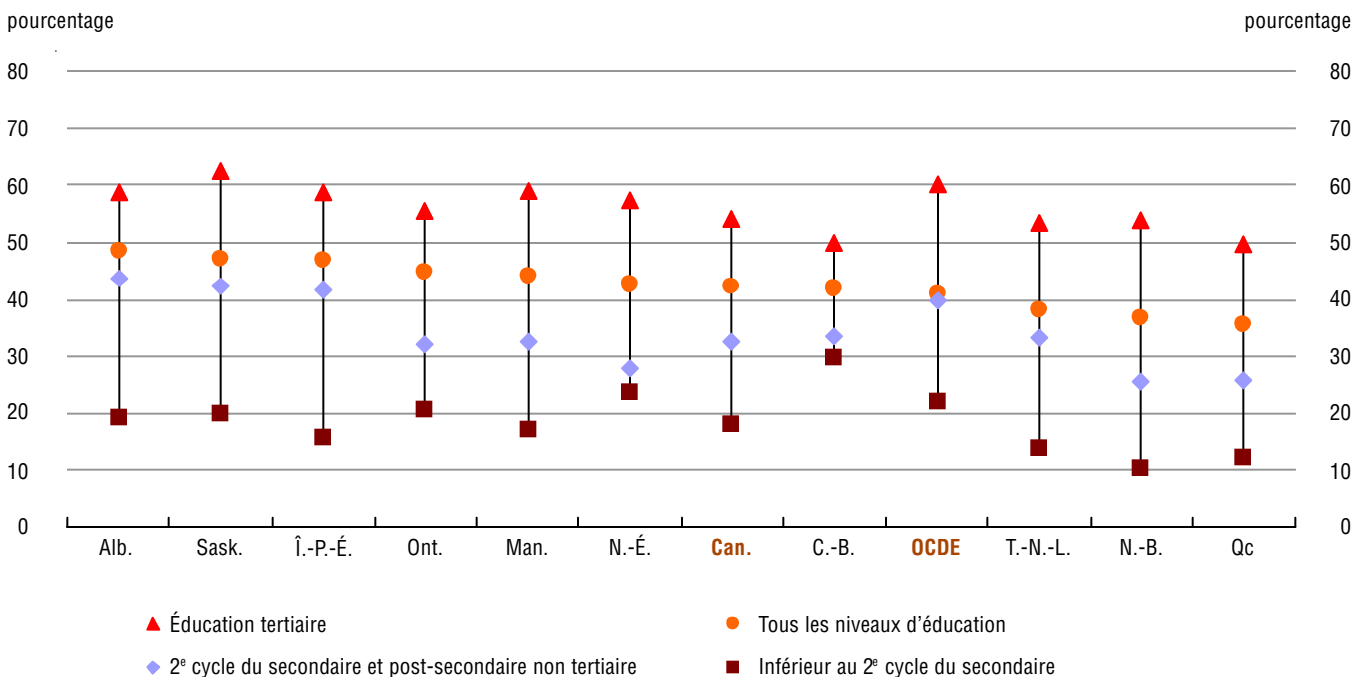
Participation selon le niveau de scolarité

Tout comme l'attestent d'autres travaux de recherche, la participation des adultes à l'éducation et à la formation est en corrélation positive avec le niveau de scolarité, soit le titre de compétence le plus élevé que détient une personne. C'est le cas dans l'ensemble du Canada et dans chaque province, ainsi que dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Au Canada, 18 % des adultes dont le plus haut niveau de scolarité était « inférieur au deuxième cycle du secondaire » (l'équivalent de l'absence de diplôme d'études secondaires) avaient participé à des activités d'éducation et de formation en 2008 (tableau C.3.2; graphique C.3.2). Ce chiffre grimpait à 32 % chez ceux dont le plus haut niveau de scolarité était le

deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement postsecondaire non tertiaire (l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires ou d'une formation professionnelle ou d'apprenti) et à 54 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (ou postsecondaire). Autrement dit, il existait un écart de 36 points de pourcentage entre le taux de participation aux activités d'apprentissage des adultes dont le niveau de scolarité était le plus élevé et ceux dont le niveau était le plus faible. En ce qui concerne la moyenne de l'OCDE, l'écart entre les taux de participation des personnes les plus instruites et les moins instruites (38 points) était semblable à celui observé au Canada. Toutefois, pour tous les niveaux de scolarité, les taux de participation moyens dans l'ensemble des pays de l'OCDE sont légèrement plus élevés qu'au Canada.

Graphique C.3.2

Taux de participation à des activités de formation formelles et non formelles, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2008



Source : Tableau C.3.2.

À l'échelle provinciale, c'est en Colombie-Britannique qu'on observe l'écart le plus faible (20 points de pourcentage) dans les taux de participation selon le plus haut niveau de scolarité atteint (tableau C.3.2; graphique C.3.2). Ce faible écart est dû au fait que le taux de participation des personnes sans diplôme d'études secondaires à l'apprentissage des adultes y est plus élevé que dans les autres provinces. En 2008, en Colombie-Britannique, 30 % des personnes sans diplôme d'études secondaires participaient à des activités d'apprentissage des adultes, soit près du double de la moyenne canadienne (18 %). Chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, toutefois, le taux de participation des Britannico-Colombiens à l'apprentissage des adultes était légèrement inférieur à la moyenne canadienne : 50 % contre 54 %.

Dans toutes les provinces sauf l'Alberta, l'écart favorable aux personnes possédant un niveau de scolarité élevé était plus prononcé chez les femmes que chez les hommes. En 2008, en Alberta, le taux de participation des femmes sans diplôme d'études secondaires à l'éducation et à la formation des adultes était supérieur à celui des hommes (23 % contre 17 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur porte sur la participation à l'éducation et à la formation formelles ou non formelles chez les adultes de 25 à 64 ans. L'information est présentée selon le niveau de scolarité, le groupe d'âge et le sexe.

Le concept d'apprentissage des adultes présenté dans cet indicateur englobe l'enseignement formel et l'éducation non formelle, qu'ils soient suivis pour des raisons professionnelles ou par intérêt personnel. Selon les définitions de la *Classification of Learning Activities* (CLA) établie sous la direction d'Eurostat, on entend par « enseignement formel » l'enseignement dispensé dans le système des écoles, des collèges, des universités et des autres établissements éducatifs formels. Il constitue normalement une « échelle » continue d'enseignement à plein temps destiné aux enfants et aux jeunes, commençant, en général, entre cinq et sept ans et se poursuivant jusqu'à vingt ou vingt-cinq ans ou plus. On entend par « éducation non formelle » toute activité éducative organisée et durable qui ne correspond pas exactement à la définition de l'enseignement formel. L'éducation non formelle peut donc être dispensée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'établissements éducatifs et s'adresser à des personnes de tout âge. Elle peut englober des programmes d'alphabétisation des adultes, d'éducation de base d'enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences utiles à la vie ordinaire et professionnelles et de culture générale. Les programmes d'enseignement non formel ne suivent pas nécessairement le système d'« échelle » et peuvent être de durée variable³⁶.

Les données pour le Canada et les provinces proviennent de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) et renvoient aux activités d'apprentissage menées entre juillet 2007 et juin 2008. Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent, dans le cas des pays européens, de l'Enquête sur l'éducation des adultes (EEA) coordonnée par Eurostat et, dans le cas des pays non européens, d'enquêtes nationales dont les concepts correspondent étroitement à ceux de l'EEA. Les diverses enquêtes nationales ont été menées pour des années de référence comprises entre 2005 et 2008.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A5, *Quelle est la proportion d'adultes participant à des activités de formation?*

36. Cet indicateur ne comprend pas les activités d'apprentissage informelles, autre composante importante de l'apprentissage des adultes. On entend par apprentissage informel l'enseignement non organisé, habituellement sans objectifs d'apprentissage établis et non dispensé par un enseignant. Les activités informelles comprennent, par exemple, l'autoformation axée sur un certain nombre de médias différents (revues spécialisées, publications commerciales, recherche sur Internet, etc.) et l'apprentissage par l'expérience.



Tableaux

Chapitre A

Tableau A.1.1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de formation le plus élevé atteint sur la base de la classification internationale, Canada, provinces et territoires, 2008 69

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2008 69

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, Canada, provinces et territoires, selon le groupe d'âge, 2008 70

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2008 71

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2007 73

Tableau A.2.2

Évolution du taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2007 74

Tableau A.3.1

Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, selon le programme et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2007 75

Tableau A.4.1

Taux d'emploi, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2008 76

Tableau A.4.2

Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, entre 1997 et 2008 78

Tableau A.5.1

Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et provinces, 2007 80

Tableau A.5.2

Évolution des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, 1998 à 2007 83

Tableau A.5.3

Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, entre 1998 et 2007 84

Chapitre B

Tableau B.1.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2006 85

Tableau B.2.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2006 86

Tableaux

Chapitre C

Tableau C.1.1

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, et taux de croissance annuel moyen des étudiants étrangers, Canada, provinces et territoires, 2007 87

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2008 88

Tableau C.2.2

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008 90

Tableau C.3.1

Taux de participation de la population âgée de 25 à 64 ans à des activités de formation formelles et non formelles, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada et les provinces, 2008 93

Tableau C.3.2

Taux de participation de la population âgée de 25 à 64 ans à des activités de formation formelles et non formelles, selon le sexe et le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et les provinces, 2008 94

Tableau A.1.1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de formation le plus élevé atteint sur la base de la classification internationale, Canada, provinces et territoires, 2008

Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)										
CITE 0/1 (Pré- primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C (court)	Deuxième cycle du secondaire		CITE 4 (Post- secondaire non tertiaire)	Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus	
			CITE 3C (long et 3B)	CITE 3A		CITE 5B (Type B)	CITE 5A (Type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)		
Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10	
pour- centage	pour- centage	pour- centage	pourcentage		pour- centage	pourcentage			pour- centage	
Canada¹	4	9	...	[5]	26	12	24	25	[8]	100
Terre-Neuve-et-Labrador	9	13	...	[5]	23	20	20	16	[8]	100
Île-du-Prince-Édouard	5	14	...	[5]	26	10	27	18	[8]	100
Nouvelle-Écosse	4	12	...	[5]	25	14	23	21	[8]	100
Nouveau-Brunswick	7	11	...	[5]	27	9	28	18	[8]	100
Québec	6	10	...	[5]	21	17	23	22	[8]	100
Ontario	3	8	...	[5]	26	7	27	29	[8]	100
Manitoba	4	12	...	[5]	31	10	22	21	[8]	100
Saskatchewan	3	11	...	[5]	32	20	16	19	[8]	100
Alberta	2	9	...	[5]	29	15	21	24	[8]	100
Colombie-Britannique	2	8	...	[5]	31	13	20	26	[8]	100
Yukon	2	14	...	[5]	20	16	24	24	[8]	100
Territoires du Nord-Ouest	9	15	...	[5]	19	13	22	22	[8]	100
Nunavut	20	23	...	[5]	17	10	18	13	[8]	100

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2008

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE¹	71	80	75	68	58
Canada²	87	92	90	86	80
Terre-Neuve-et-Labrador	79	91	85	76	66
Île-du-Prince-Édouard	81	92	84	79	72
Nouvelle-Écosse	83	91	87	83	74
Nouveau-Brunswick	83	93	87	81	71
Québec	84	90	88	82	75
Ontario	89	93	92	88	81
Manitoba	84	88	88	84	78
Saskatchewan	86	91	89	85	79
Alberta	89	91	91	87	84
Colombie-Britannique	90	93	92	89	85
Yukon	83	83	80	85	84
Territoires du Nord-Ouest	76	79	75	76	74
Nunavut	57	55	57	64	53

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2a, Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3
Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, Canada, provinces et territoires, selon le groupe d'âge, 2008

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)									
	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)					CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)				
	Groupe d'âge					Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage					pourcentage				
Moyenne de l'OCDE¹	9	10	10	9	7	21	27	22	18	15
Canada²	24	26	26	23	19	25	30	28	21	21
Terre-Neuve-et-Labrador	20	26	24	17	15	16	22	18	13	12
Île-du-Prince-Édouard	27	33	29	26	20	18	24	18	16	16
Nouvelle-Écosse	23	26	26	21	18	21	26	23	18	18
Nouveau-Brunswick	28	34	31	26	20	18	24	21	14	14
Québec	23	27	27	22	16	22	27	26	18	18
Ontario	27	29	28	27	21	29	34	32	24	24
Manitoba	22	20	24	24	19	21	25	23	19	19
Saskatchewan	16	16	17	15	16	19	24	20	15	18
Alberta	21	21	21	21	20	24	28	28	20	21
Colombie-Britannique	20	22	22	20	16	26	29	28	23	24
Yukon	24	22	23	26	23	24	21	22	24	27
Territoires du Nord-Ouest	22	23	20	24	22	22	25	20	20	22
Nunavut	18	18	17	19	16	13	13	11	16	14

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)				
	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE¹	28	35	29	25	20
Canada²	49	56	54	44	40
Terre-Neuve-et-Labrador	36	48	42	30	26
Île-du-Prince-Édouard	45	56	48	41	37
Nouvelle-Écosse	44	53	48	40	36
Nouveau-Brunswick	46	58	52	40	35
Québec	45	54	53	41	34
Ontario	55	63	60	51	45
Manitoba	44	45	48	43	38
Saskatchewan	35	39	37	31	34
Alberta	45	48	49	42	41
Colombie-Britannique	46	51	50	43	41
Yukon	48	43	45	50	51
Territoires du Nord-Ouest	44	48	41	43	44
Nunavut	31	30	28	35	30

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.3a, Proportion de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2008

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008/1998
	pourcentage												taux de croissance annuel moyen
Moyenne de l'OCDE¹													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	37	37	36	35	34	33	32	31	30	30	29	-3,2
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	42	42	42	43	44	44	44	44	44	44	44	0,8
Tertiaire	21	21	21	22	23	23	24	26	26	27	27	28	3,4
Canada²													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	22	21	20	19	18	17	16	16	15	14	13	13	-4,7
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	40	41	40	40	40	40	39	39	38	38	-0,5
Tertiaire	37	38	39	40	42	43	44	45	46	47	48	49	2,6
Terre-Neuve-et-Labrador													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	33	33	32	30	29	26	24	25	24	22	21	21	-4,4
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	43	45	44	44	46	47	47	45	46	44	43	0,0
Tertiaire	24	25	24	26	28	28	29	28	31	32	34	36	3,7
Île-du-Prince-Édouard													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	31	30	30	27	25	22	22	21	20	19	19	19	-4,5
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	36	35	37	36	36	34	33	35	37	37	36	0,0
Tertiaire	32	34	36	36	39	42	44	46	45	44	45	45	2,8
Nouvelle-Écosse													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	27	25	24	23	21	21	19	18	18	18	16	17	-3,8
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	41	40	40	40	40	39	40	40	39	39	40	-0,2
Tertiaire	32	34	36	37	39	39	41	42	42	43	45	44	2,6
Nouveau-Brunswick													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	28	26	26	25	24	23	21	20	19	19	19	17	-4,2
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	38	38	38	39	41	40	40	39	37	37	-0,8
Tertiaire	32	34	36	37	38	39	39	40	40	42	44	46	3,1
Québec													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	27	27	26	25	24	23	21	21	19	18	17	16	-5,1
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	37	37	37	37	36	37	37	37	37	38	38	0,3
Tertiaire	36	37	38	38	40	41	41	42	44	44	45	45	2,0
Ontario													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	20	18	17	16	15	14	13	13	12	11	11	-5,8
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	38	38	38	37	37	36	36	36	35	34	34	-1,1
Tertiaire	42	42	44	45	47	48	50	51	51	53	55	55	2,7
Manitoba													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	25	24	24	21	20	19	19	18	17	17	17	16	-4,0
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	41	40	42	42	41	41	42	42	41	41	41	0,0
Tertiaire	35	36	37	37	38	39	41	40	42	42	42	44	2,0
Saskatchewan													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	24	22	22	21	19	18	17	16	15	16	15	14	-4,4
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	48	49	48	50	50	50	50	51	50	48	51	51	0,4
Tertiaire	28	29	30	30	30	31	33	34	35	36	35	35	1,9

Tableau A.1.4 (fin)
Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2008

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008-1998
	pourcentage												taux de croissance annuel moyen
Alberta													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	18	16	16	15	14	14	14	13	12	12	11	11	-3,7
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	46	47	47	48	46	46	47	47	45	44	44	43	-0,9
Tertiaire	36	37	37	37	40	40	40	40	43	43	44	45	2,0
Colombie-Britannique													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	16	16	15	14	13	13	12	11	11	12	11	10	-4,6
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	49	47	47	48	47	47	46	46	45	44	44	44	-0,7
Tertiaire	35	37	37	38	39	40	42	43	44	45	45	46	2,2
Yukon													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	18	16	16	17	14	12	15	13	13	16	17	17	0,6
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	39	41	39	42	46	42	43	46	45	41	36	-0,8
Tertiaire	41	44	43	43	44	41	43	43	41	39	42	48	0,9
Territoires du Nord-Ouest													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	21	25	25	24	25	22	21	25	...
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	36	36	35	35	33	31	33	32	...
Tertiaire	43	39	39	41	42	47	46	43	...
Nunavut													
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	48	50	45	38	47	...
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	24	23	24	25	22	...
Tertiaire	28	26	31	37	32	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Ces moyennes pour 1997 à 2008 et le taux de croissance annuel moyen proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.4, Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2007

	Total (sans double comptage)			Filière générale			Filière préprofessionnelle ou professionnelle		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	80	76	84	47	41	53	44	45	43
Canada²	77	73	81	74	70	79	8	9	7
Terre-Neuve-et-Labrador	78	73	83	78	73	83	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	86	82	90	86	82	90	0	0	0
Nouvelle-Écosse	82	79	84	82	79	84	0	0	0
Nouveau-Brunswick	81	77	85	81	77	85	0	0	0
Québec	86	81	92	74	66	82	38	41	34
Ontario	74	70	78	74	70	78	0	0	0
Manitoba	70	66	73	70	66	73	0	0	0
Saskatchewan	88	84	92	88	84	92	0	0	0
Alberta	68	65	71	68	65	71	0	0	0
Colombie-Britannique	76	72	81	76	72	81	0	0	0
Yukon	68	60	77	68	60	77	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	55	48	64	55	48	64	0	0	0
Nunavut	30	24	36	30	24	36	0	0	0

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.1, Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2007, ce qui correspond à l'année scolaire 2006-2007. Ces données ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2008.

Notes : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires. L'âge typique d'obtention du diplôme a été établi entre 17 et 18 ans pour le Canada. Les valeurs utilisées au dénominateur dans le calcul du taux d'obtention sont fondées sur la moyenne des estimations démographiques pour ces deux âges.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (PSEPS); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.2
Évolution du taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2007

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	pourcentage						
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	77	76	78	80	80	81	82
Canada²	78	78	83	79	80	77	77
Terre-Neuve-et-Labrador	79	78	79	79	81	78	78
Île-du-Prince-Édouard	86	82	84	85	87	88	86
Nouvelle-Écosse	79	79	81	82	83	82	82
Nouveau-Brunswick	83	84	83	82	86	86	81
Québec	87	82	81	86	90	88	86
Ontario	75	79	89	77	77	72	74
Manitoba	70	68	71	73	72	70	70
Saskatchewan	86	84	83	81	88	87	88
Alberta	67	66	68	69	69	68	68
Colombie-Britannique	78	80	82	80	82	81	76
Yukon	53	55	54	68	65	64	68
Territoires du Nord-Ouest	50	41	49	53	54	58	55
Nunavut	23	26	25	23	29	28	30

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.2, Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) de fin d'études secondaires (entre 1995 et 2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2007, ce qui correspond à l'année scolaire 2006-2007. Ces données ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2008.

Notes : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

L'âge typique d'obtention du diplôme a été établi entre 17 et 18 ans pour le Canada. Les valeurs utilisées au dénominateur dans le calcul du taux d'obtention sont fondées sur la moyenne des estimations démographiques pour ces deux âges.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (PSEPS); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.1

Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, selon le programme et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2007

	CITE 5B (Programmes tertiaires de type B, sanctionnés par un premier diplôme)			CITE 5A (Programmes tertiaires de type A, sanctionnés par un premier diplôme)			CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)
	Les deux sexes			Les deux sexes			Les deux sexes
	pourcentage			pourcentage			pourcentage
Moyenne de l'OCDE¹	9,5	8,4	10,7	38,0	30,4	45,9	1,4
Canada²	26,4	20,9	32,2	34,1	25,3	43,2	1,1
Terre-Neuve-et-Labrador	23,4	20,4	26,3	37,6	27,3	48,0	0,9
Île-du-Prince-Édouard	39,1	46,3	31,8	30,8	19,0	42,7	0,6
Nouvelle-Écosse	31,6	30,9	32,2	54,4	41,8	66,6	1,0
Nouveau-Brunswick	23,0	22,1	23,9	40,3	28,9	51,8	0,5
Québec	34,1	25,3	43,3	30,5	23,8	37,7	1,3
Ontario	26,5	22,1	31,1	40,3	29,4	51,4	1,2
Manitoba	14,1	10,3	18,2	29,3	22,0	37,0	0,6
Saskatchewan ³	19,5	18,2	20,8	18,1	13,9	22,3	0,5
Alberta	21,8	16,5	27,7	25,3	18,2	33,2	1,1
Colombie-Britannique	22,7	15,3	30,4	31,1	23,6	38,9	0,7
Yukon	4,0	3,9	4,1
Territoires du Nord-Ouest	13,3	3,5	24,6
Nunavut	14,7	3,7	25,7

... n'ayant pas lieu de figurer

- Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A3.1, Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux diplômés du niveau tertiaire de type A (2008) et Tableau A3.3, Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire, impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2008), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
- Les données les plus récentes pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2006 (CITE 5B) et 2007 (CITE 5A et 6).
- L'Université de Régina, en Saskatchewan, ne rapporte plus de diplômés au SIEP depuis 2005-2006, ce qui affecte évidemment les taux d'obtention d'un diplôme des niveaux CITE 5A et 6 en Saskatchewan.

Notes : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.4.1
Taux d'emploi¹, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2008

				Deuxième cycle du secondaire		Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus
	CITE 0/1 (Pré- primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post- secondaire non tertiaire)	CITE 5A/6 (Type A et Pro- grammes de recherche de haut niveau)		
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	
Moyennes de l'OCDE²									
Les deux sexes	49,3	61,9	73,6	75,4	74,9	81,2	82,5	85,2	74,0
Hommes	64,5	73,9	83,5	84,1	83,4	88,4	88,1	89,8	83,0
Femmes	37,0	50,1	67,1	65,2	66,5	76,9	78,2	79,9	65,1
Canada³									
Les deux sexes	43,4	63,9	...	[5]	74,9	79,9	82,5	82,7	77,0
Hommes	53,8	71,6	...	[5]	81,0	83,0	86,9	86,0	81,7
Femmes	32,4	54,0	...	[5]	69,1	74,2	79,2	79,6	72,4
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	30,8	45,2	...	[5]	61,5	69,2	74,0	81,3	63,9
Hommes	38,4	52,1	...	[5]	69,1	70,5	79,2	82,5	67,8
Femmes	21,7	38,8	...	[5]	54,6	67,1	70,9	80,3	60,2
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	51,8	61,0	...	[5]	73,2	75,9	81,9	83,8	75,0
Hommes	57,2	69,0	...	[5]	77,2	77,2	82,3	82,9	76,3
Femmes	37,0	49,1	...	[5]	69,2	73,5	81,6	84,5	73,9
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	39,9	57,7	...	[5]	70,6	73,0	79,8	82,6	72,6
Hommes	48,5	66,5	...	[5]	74,6	75,5	82,9	84,7	75,7
Femmes	26,8	47,2	...	[5]	67,0	68,8	77,8	80,9	69,8
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	37,2	54,1	...	[5]	72,0	74,0	81,2	84,3	72,7
Hommes	42,2	61,9	...	[5]	76,6	73,7	83,7	86,6	75,1
Femmes	29,2	45,5	...	[5]	67,7	74,4	79,2	82,5	70,4
Québec									
Les deux sexes	40,4	61,6	...	[5]	71,7	76,6	82,4	81,8	74,3
Hommes	50,7	69,1	...	[5]	76,1	78,8	85,6	82,6	77,7
Femmes	29,8	52,1	...	[5]	67,5	73,5	79,7	81,1	71,0
Ontario									
Les deux sexes	44,3	63,0	...	[5]	74,7	79,5	83,0	82,7	77,6
Hommes	56,1	68,6	...	[5]	80,7	82,7	86,8	86,7	82,2
Femmes	33,4	55,9	...	[5]	68,8	73,3	80,0	78,9	73,2
Manitoba									
Les deux sexes	57,5	69,3	...	[5]	80,2	82,3	85,6	85,7	80,7
Hommes	72,9	78,4	...	[5]	86,5	86,8	91,8	88,1	86,2
Femmes	42,4	56,2	...	[5]	73,9	74,2	81,0	83,7	75,1
Saskatchewan									
Les deux sexes	52,6	70,5	...	[5]	81,0	86,5	85,0	85,3	81,6
Hommes	69,5	77,8	...	[5]	87,7	89,3	90,7	88,3	86,5
Femmes	27,7	58,6	...	[5]	74,1	82,6	82,3	82,8	76,8
Alberta									
Les deux sexes	56,3	74,4	...	[5]	82,2	88,0	84,3	85,3	83,0
Hommes	69,8	84,6	...	[5]	90,2	91,3	91,5	91,4	89,9
Femmes	40,4	60,6	...	[5]	74,5	79,0	79,9	79,5	75,7

Tableau A.4.1 (fin)

Taux d'emploi¹, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2008

	Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire					
	CITE 0/1 (Pré- primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post- secondaire non tertiaire)	CITE 5A/6 (Type A et Pro- grammes de recherche de haut niveau)	CITE 5B (Type B)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	45,1	65,9	...	[5]	74,3	82,4	79,9	80,9	76,8
Hommes	52,3	76,1	...	[5]	81,2	86,1	87,7	84,6	82,8
Femmes	38,2	53,4	...	[5]	67,7	73,9	75,5	77,4	71,0
Yukon									
Les deux sexes	x	61,2	...	[5]	83,3	85,4	87,5	91,6	82,7
Hommes	x	63,2	...	[5]	83,2	84,3	90,3	92,2	83,5
Femmes	x	58,5	...	[5]	83,4	90,6	86,0	91,3	84,2
Territoires du Nord-Ouest									
Les deux sexes	48,3	67,5	...	[5]	84,8	88,2	86,6	94,6	81,9
Hommes	48,7	71,0	...	[5]	88,4	87,3	90,3	97,1	83,6
Femmes	47,9	62,4	...	[5]	81,1	90,9	84,2	92,6	80,1
Nunavut									
Les deux sexes	47,3	53,1	...	[5]	72,8	70,6	84,3	93,8	67,8
Hommes	51,4	51,8	...	[5]	74,7	75,3	87,3	93,8	68,9
Femmes	43,4	54,6	...	[5]	70,9	x	81,7	93,9	66,7

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A6.1a, Taux d'emploi et niveau de formation selon le sexe (2008) et Tableau A6.1b (sur le web uniquement), Taux d'emploi et niveau de formation (2008), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.4.2
Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, entre 1997 et 2008

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	pourcentage											
Moyenne de l'OCDE²												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57,2	57,4	57,7	57,8	58,0	57,4	57,4	56,9	57,5	58,2	58,7	58,7
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,3	74,6	75,0	75,4	75,4	75,0	74,8	74,6	74,7	75,4	76,1	76,1
Tertiaire	84,2	84,4	84,5	84,7	84,7	84,4	83,9	83,7	84,6	84,9	84,4	84,5
Canada³												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52,5	53,5	54,4	54,7	54,4	55,0	56,4	57,0	56,4	56,9	57,3	57,7
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73,9	74,4	75,3	76,0	75,4	75,8	76,3	76,7	76,3	76,0	76,5	76,5
Tertiaire	81,7	82,3	82,4	82,7	81,9	82,0	82,1	82,2	82,2	82,6	82,9	82,6
Terre-Neuve-et-Labrador												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	32,7	34,6	36,6	34,5	35,8	35,8	35,5	39,0	36,3	37,3	37,8	39,3
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	59,7	61,9	65,2	63,2	64,7	64,0	65,5	65,0	64,2	65,2	64,3	65,1
Tertiaire	75,1	73,9	76,7	75,4	76,4	75,9	74,8	75,1	76,6	77,5	78,2	77,2
Île-du-Prince-Édouard												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52,3	54,4	50,4	56,5	55,2	55,4	57,9	57,5	60,2	55,6	55,6	58,6
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70,7	69,7	72,3	72,1	74,2	73,6	72,0	73,4	72,5	74,4	74,5	74,0
Tertiaire	79,7	81,1	80,1	81,7	80,9	79,9	82,3	83,0	83,2	82,2	81,9	82,7
Nouvelle-Écosse												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	43,9	48,4	47,8	47,8	48,2	47,0	49,1	51,4	50,1	48,5	50,2	53,0
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,2	69,6	71,4	70,9	70,3	71,9	70,3	73,2	73,1	71,4	71,6	71,5
Tertiaire	77,5	78,3	78,1	79,4	79,1	80,0	80,0	79,6	79,7	80,2	80,2	81,1
Nouveau-Brunswick												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	43,8	43,4	46,2	44,6	44,8	45,2	45,4	45,8	46,1	46,0	47,0	47,5
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,0	68,2	69,9	71,8	68,8	70,6	70,0	72,1	72,1	72,9	73,2	72,5
Tertiaire	78,7	79,7	79,1	80,3	80,0	81,8	81,6	81,4	80,4	81,0	82,4	82,4
Québec												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	48,1	49,0	49,6	50,1	50,0	52,5	52,5	53,1	52,3	53,0	52,4	53,9
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,4	70,6	72,1	73,1	72,7	73,7	74,2	74,3	73,9	73,0	73,9	73,8
Tertiaire	80,6	81,4	81,0	81,9	80,7	81,6	80,9	81,6	81,0	81,9	83,3	82,1
Ontario												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	55,0	56,0	57,1	58,5	57,7	56,4	59,3	58,8	58,2	57,8	57,9	57,6
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,2	75,1	76,0	76,7	76,5	76,3	76,9	77,3	76,7	75,8	75,8	75,7
Tertiaire	82,1	83,2	83,6	83,4	82,9	82,5	82,8	82,8	83,1	83,3	82,8	82,8
Manitoba												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	61,7	64,2	63,7	64,8	63,2	65,8	63,9	67,1	63,0	63,4	64,9	66,5
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79,8	80,0	80,4	81,3	80,9	82,0	81,2	80,9	80,6	81,1	81,1	80,7
Tertiaire	83,8	84,9	85,2	84,2	84,6	85,3	85,5	85,2	85,8	85,0	85,8	85,7
Saskatchewan												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63,3	63,5	64,9	63,4	60,6	60,8	62,5	63,0	63,2	66,7	69,5	67,0
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,0	82,6	81,8	82,1	80,6	81,8	82,7	82,5	81,7	82,4	82,8	83,1
Tertiaire	84,9	84,5	85,8	84,8	84,1	85,7	85,1	84,6	85,1	85,1	85,8	85,2
Alberta												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	65,3	66,6	67,2	65,0	66,3	66,5	67,7	69,3	68,2	71,0	71,3	70,9
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,3	81,6	81,7	81,7	81,9	82,2	82,4	82,7	82,4	82,8	83,5	84,2
Tertiaire	84,2	84,4	84,1	85,1	84,7	84,8	84,8	84,4	84,2	85,0	85,4	84,9

Tableau A.4.2 (fin)

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, entre 1997 et 2008

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	pourcentage											
Colombie-Britannique												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52,9	51,8	53,7	53,7	54,0	54,4	55,8	58,0	58,9	59,3	61,7	60,8
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,2	73,9	74,1	75,1	73,3	73,7	74,3	74,6	75,3	76,2	77,1	76,7
Tertiaire	81,2	80,8	80,7	80,9	79,1	78,5	79,4	79,7	79,7	80,1	80,3	80,5
Yukon												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	60,0	61,3	59,9	60,5	56,3	60,9	61,0	58,8	55,7	61,5	58,9	59,6
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	77,5	75,1	78,9	80,9	76,5	74,5	73,4	81,2	83,5	84,3	84,0	84,2
Tertiaire	85,1	84,2	85,1	86,6	85,5	86,5	86,7	88,4	87,5	88,8	85,4	89,5
Territoires du Nord-Ouest												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	55,6	58,2	55,6	59,6	62,0	62,7	65,2	60,3
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,9	86,0	85,7	86,2	87,2	88,8	87,4	86,2
Tertiaire	91,5	91,2	90,8	91,3	92,3	93,1	92,1	90,5
Nunavut												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	45,5	46,3	51,2	56,7	50,4
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	78,0	78,0	80,3	81,3	72,0
Tertiaire	91,1	92,5	93,1	90,2	88,4

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A6.3a, Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.1
Revenus professionnels relatifs¹ de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et provinces, 2007

	CITE 0/1 et 2 (Inférieur au deuxième cycle du secondaire)			CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)			CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100) ²								
Moyenne de l'OCDE^{2,3}									
Les deux sexes	78	82	72	107	102	113	122	117	126
Hommes	79	82	75	108	102	112	124	120	124
Femmes	76	74	70	105	103	113	126	122	125
Canada⁴									
Les deux sexes	79	90	74	110	110	105	112	118	117
Hommes	82	91	78	109	112	99	113	120	126
Femmes	67	76	63	106	105	111	118	128	109
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	57	70	64	117	120	121	130	151	162
Hommes	62	81	67	114	111	117	137	155	143
Femmes	49	43	65	107	126	116	131	121	226
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	70	64	67	93	111	61	115	118	116
Hommes	64	54	61	84	102	62	104	123	92
Femmes	63	x	55	107	134	67	150	129	165
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	79	92	84	105	126	102	109	110	97
Hommes	75	81	80	102	118	103	104	105	92
Femmes	79	79	100	107	139	91	128	158	129
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	74	78	69	104	91	116	119	143	80
Hommes	73	69	65	101	69	122	117	149	81
Femmes	68	x	78	113	124	98	124	139	97
Québec									
Les deux sexes	76	100	75	99	105	104	126	138	133
Hommes	77	96	76	99	108	103	125	139	145
Femmes	68	91	75	98	104	107	135	150	111
Ontario									
Les deux sexes	84	88	74	118	132	113	114	115	113
Hommes	91	100	74	113	127	107	116	123	117
Femmes	70	65	68	121	134	113	115	109	111
Manitoba									
Les deux sexes	78	72	79	99	91	70	108	118	98
Hommes	74	68	78	108	113	65	100	102	94
Femmes	74	62	74	92	94	81	134	182	113
Saskatchewan									
Les deux sexes	84	96	85	114	130	116	102	110	114
Hommes	83	102	86	111	130	99	104	113	127
Femmes	69	56	67	125	127	134	115	147	94
Alberta									
Les deux sexes	75	94	65	124	129	100	94	107	97
Hommes	79	103	79	125	147	79	104	117	100
Femmes	61	77	41	109	114	138	96	113	96
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	97	98	89	113	110	107	104	113	125
Hommes	102	87	106	106	104	97	106	104	158
Femmes	70	109	60	109	94	116	113	145	89

Tableau A.5.1 (suite)

Revenus professionnels relatifs¹ de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et provinces, 2007

	CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100) ²					
Moyenne de l'OCDE^{2,3}						
Les deux sexes	164	143	180	153	137	166
Hommes	169	144	183	158	139	170
Femmes	165	152	174	154	145	161
Canada⁴						
Les deux sexes	175	159	197	142	138	157
Hommes	180	160	204	146	139	169
Femmes	177	180	163	145	155	132
Terre-Neuve-et-Labrador						
Les deux sexes	202	253	134	157	202	149
Hommes	212	264	119	163	197	130
Femmes	220	271	164	166	211	200
Île-du-Prince-Édouard						
Les deux sexes	160	177	133	129	139	122
Hommes	137	111	118	116	119	106
Femmes	215	281	136	169	186	157
Nouvelle-Écosse						
Les deux sexes	174	160	194	142	136	150
Hommes	173	125	226	135	114	167
Femmes	211	282	165	173	227	148
Nouveau-Brunswick						
Les deux sexes	203	195	162	153	167	115
Hommes	199	221	129	151	178	106
Femmes	213	197	239	159	169	143
Québec						
Les deux sexes	196	191	213	161	162	170
Hommes	203	183	224	164	159	183
Femmes	197	219	188	165	182	146
Ontario						
Les deux sexes	181	158	183	147	138	149
Hommes	186	163	190	152	143	158
Femmes	176	163	147	144	138	127
Manitoba						
Les deux sexes	170	150	221	135	133	147
Hommes	164	142	192	129	120	143
Femmes	196	213	244	161	197	151
Saskatchewan						
Les deux sexes	151	112	170	123	111	144
Hommes	139	93	183	120	103	160
Femmes	186	197	108	144	173	100
Alberta						
Les deux sexes	145	161	209	118	132	149
Hommes	159	206	237	131	156	169
Femmes	134	146	122	113	129	107

Tableau A.5.1 (fin)
Revenus professionnels relatifs¹ de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et provinces, 2007

	CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100) ²					
Colombie-Britannique						
Les deux sexes	157	113	188	129	113	160
Hommes	162	91	182	133	98	173
Femmes	165	165	185	137	156	134

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

- Les revenus professionnels relatifs sont les gains moyens (avant impôt) des personnes ayant atteint un niveau de formation donné divisés par les gains moyens (avant impôt) des personnes pour qui le deuxième cycle du secondaire ou la formation post-secondaire non tertiaire est le niveau de formation le plus élevé, multiplié par 100. Certaines comparaisons entre les groupes et entre les sexes ne devraient pas être faites; par exemple, les hommes âgés de 25 à 34 ans qui ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire ne devraient pas être comparés aux hommes âgés de 55 à 64 ans qui ont le même niveau de formation ni avec les femmes de 25 à 34 ans avec un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire. Des comparaisons peuvent se faire entre les hommes ou les femmes qui ont des niveaux de formation différents mais qui sont dans le même groupe d'âge.
- La référence est la catégorie incluant les individus dont le niveau de formation le plus élevé atteint est inférieur au deuxième cycle du secondaire ou est la formation post-secondaire non tertiaire.
- Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.1, Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2008 ou année de référence indiquée), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
- Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2007. Elles ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2008.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.2

Évolution des revenus du travail relatifs¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, 1998 à 2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
indice (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)										
Canada²										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	78	80	80	76	77	78	78	77	74	79
Tertiaire	140	141	144	145	138	140	137	137	139	142
Terre-Neuve-et-Labrador										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	59	54	55	52	62	60	57	60	54	57
Tertiaire	143	127	141	130	136	136	141	153	158	157
Île-du-Prince-Édouard										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	72	78	72	70	66	67	68	67	73	70
Tertiaire	139	126	135	137	138	138	136	133	126	129
Nouvelle-Écosse										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	73	70	69	69	71	73	73	80	81	79
Tertiaire	137	129	132	134	123	128	124	134	143	142
Nouveau-Brunswick										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	70	75	70	65	67	69	73	70	69	74
Tertiaire	139	136	129	131	139	141	140	145	141	153
Québec										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	82	81	81	78	81	78	78	80	74	76
Tertiaire	149	150	148	160	167	158	149	157	158	161
Ontario										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	82	84	84	82	78	81	81	78	78	84
Tertiaire	144	144	152	151	134	142	142	136	144	147
Manitoba										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	80	71	74	84	77	78	78	82	78	78
Tertiaire	120	127	134	131	135	132	131	143	139	135
Saskatchewan										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	77	75	79	85	77	77	81	80	81	84
Tertiaire	134	130	135	136	123	129	126	125	115	123
Alberta										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	71	81	77	74	94	91	84	74	70	75
Tertiaire	124	131	130	124	123	118	122	114	107	118
Colombie-Britannique										
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	82	86	83	77	76	84	82	92	87	97
Tertiaire	124	123	123	121	117	123	114	125	132	129

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les rémunérations relatives de l'emploi sont les gains moyens (avant impôt) des personnes ayant atteint un niveau de formation donné divisés par les gains moyens (avant impôt) des personnes pour qui le deuxième cycle du secondaire ou la formation post-secondaire non tertiaire est le niveau de formation le plus élevé, multiplié par 100.
2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2007. Ces données correspondent à celles qui ont été soumises à l'OCDE.

Note : Pour des données internationales comparables, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.2a, Évolution des revenus du travail relatifs de la population adulte (entre 1998 et 2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.3
Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et provinces, entre 1998 et 2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	pourcentage ¹									
Canada²										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52	50	51	51	50	51	51	53	52	52
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	59	60	60	59	62	59	60	61	62	63
Tertiaire	61	60	58	58	60	61	61	62	63	63
Terre-Neuve-et-Labrador										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	48	51	55	51	56	65	54	50	46	43
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	54	54	61	55	53	58	54	53	54	55
Tertiaire	67	64	57	60	62	62	56	57	54	57
Île-du-Prince-Édouard										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	42	52	61	54	55	57	62	54	53
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	59	63	63	54	52	58	61	54	53	54
Tertiaire	60	65	63	72	63	65	72	81	77	78
Nouvelle-Écosse										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	49	47	48	54	44	48	45	48	52	55
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	58	51	54	52	49	53	53	53	58	53
Tertiaire	62	73	69	62	67	67	67	65	65	68
Nouveau-Brunswick										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	43	48	51	53	52	53	57	51	66	59
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	56	56	59	55	59	58	63	66	66	64
Tertiaire	65	64	61	63	64	63	57	65	68	68
Québec										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52	51	56	53	56	53	56	57	60	59
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	66	66	66	64	66	62	61	67	68	68
Tertiaire	64	68	69	67	68	71	69	62	67	68
Ontario										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	54	53	51	50	47	51	49	51	51	52
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	59	60	63	59	60	59	62	60	67	68
Tertiaire	62	58	53	54	57	57	58	64	62	65
Manitoba										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	51	57	56	51	62	62	60	57	56	53
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	56	62	61	62	63	63	68	59	56	53
Tertiaire	69	65	63	69	66	68	68	66	66	66
Saskatchewan										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	53	56	57	55	55	54	52	48	48	46
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	54	59	58	59	59	61	57	55	57	56
Tertiaire	58	64	62	61	64	65	69	65	66	67
Alberta										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	48	44	44	39	41	36	39	45	42	44
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	48	51	48	51	51	49	51	55	49	57
Tertiaire	54	58	56	57	59	60	56	58	54	49
Colombie-Britannique										
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	41	44	58	53	57	52	59	53	44
2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	61	60	59	59	76	66	64	64	62	64
Tertiaire	58	56	56	58	55	57	61	59	65	65

1. Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes.

2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2007. Ces données correspondent à celles qui ont été soumises à l'OCDE.

Note : Pour des données internationales comparables, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.3b, Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 1998 et 2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.1

Dépenses publiques et privées¹ au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2006

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire					Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	CITE 0 (Pré- primaire, enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post- secondaire non tertiaire	CITE 1/2 (Primaire et premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)	CITE 4 (Post- secondaire non tertiaire)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et pro- grammes de recherche de haut niveau)	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	
	pourcentage					pourcentage			pourcentage
Moyenne de l'OCDE^{2,3}	0,5	3,6	2,4	1,2	0,0^s	1,5	0,2	1,3	5,7
Canada³	[2]	3,6	[2]	[2]	[7]	2,6	1,0	1,6	6,1
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	2,4	[2]	[2]	[7]	2,2	0,7	1,5	4,6
Île-du-Prince-Édouard	[2]	4,2	[2]	[2]	[7]	4,0	1,5	2,4	8,2
Nouvelle-Écosse	[2]	4,3	[2]	[2]	[7]	3,7	0,9	2,8	8,0
Nouveau-Brunswick	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]	3,0	0,9	2,1	6,9
Québec	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]	3,1	1,3	1,8	7,0
Ontario	[2]	3,8	[2]	[2]	[7]	2,5	0,8	1,7	6,3
Manitoba	[2]	4,9	[2]	[2]	[7]	2,4	0,8	1,6	7,3
Saskatchewan	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]	2,7	1,0	1,7	6,6
Alberta	[2]	2,4	[2]	[2]	[7]	1,9	0,8	1,1	4,3
Colombie-Britannique	[2]	3,4	[2]	[2]	[7]	2,6	1,1	1,6	6,0
Yukon	[2]	6,5	[2]	[2]	[7]	2,5	2,5	0,0	9,0
Territoires du Nord-Ouest	[2]	4,5	[2]	[2]	[7]	2,3	2,3	0,0	6,8
Nunavut	[2]	9,7	[2]	[2]	[7]	3,4	3,4	0,0	13,1

0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Dépenses d'origine internationale comprises.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B2.2, Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2007), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Le Canada classe les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation pré-primaire étant intégrées aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation post-secondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du tertiaire de type B. Cela ne devrait pas affecter la comparabilité tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominant. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2006. Elles ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2007.

Note : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Statistique Canada: Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire, Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction, et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.2.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2006

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage		pourcentage			
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	92,4	7,6	63,8	14,9	79,2	20,8
Canada^{2,3}	92,4	7,6	61,9	15,6	77,5	22,5
Terre-Neuve-et-Labrador	96,4	3,6	70,2	11,7	81,9	18,1
Île-du-Prince-Édouard	94,4	5,6	66,6	15,9	82,5	17,5
Nouvelle-Écosse	93,8	6,2	58,0	11,3	69,3	30,7
Nouveau-Brunswick	94,1	5,9	66,9	11,6	78,5	21,5
Québec	93,5	6,5	57,4	17,9	75,3	24,7
Ontario	90,2	9,8	65,3	16,3	81,6	18,4
Manitoba	94,9	5,1	52,2	19,2	71,3	28,7
Saskatchewan	93,5	6,5	53,0	20,5	73,5	26,5
Alberta	94,6	5,4	67,1	10,3	77,4	22,6
Colombie-Britannique	93,7	6,3	59,8	13,9	73,7	26,3
Yukon	85,2	14,8	59,7	8,2	67,9	32,1
Territoires du Nord-Ouest	90,4	9,6	48,6	12,0	60,6	39,4
Nunavut	89,7	10,3	66,8	17,0	83,8	16,2

	Tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage		pourcentage			
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	90,7	9,3	42,9	24,8	68,1	31,9
Canada^{2,3}	93,5	6,5	37,0	26,2	63,2	36,8
Terre-Neuve-et-Labrador	98,2	1,8	33,3	30,3	63,6	36,4
Île-du-Prince-Édouard	84,1	15,9	27,2	32,5	59,7	40,3
Nouvelle-Écosse	96,0	4,0	34,4	26,8	61,2	38,8
Nouveau-Brunswick	96,6	3,4	37,1	29,5	66,6	33,4
Québec	93,6	6,4	41,7	24,8	66,5	33,5
Ontario	95,2	4,8	35,0	26,3	61,3	38,7
Manitoba	95,4	4,6	37,4	27,3	64,7	35,3
Saskatchewan	90,4	9,6	36,1	29,8	65,9	34,1
Alberta	89,4	10,6	34,5	26,5	61,0	39,0
Colombie-Britannique	90,7	9,3	38,4	25,3	63,7	36,3
Yukon	100,0	0,0	40,2	31,8	72,0	28,0
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,0	31,2	24,2	55,4	44,6
Nunavut	100,0	0,0	35,0	25,5	60,5	39,5

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.2b, Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2007), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
2. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2006. Ces estimés ont été soumis à l'OCDE et seront inclus dans la moyenne calculée pour 2007. Au Canada (ainsi que dans les provinces et les territoires), les dépenses pour l'éducation post-secondaire non tertiaire sont agrégées avec celles du tertiaire de type 5B.
3. Établissements publics uniquement au niveau tertiaire.

Notes : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources : Statistique Canada: Projet Statistique sur l'enseignement primaire et secondaire, Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction, et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.1

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, et taux de croissance annuel moyen des étudiants étrangers, Canada, provinces et territoires, 2007

	Étudiants en mobilité internationale				Étudiants étrangers				2007/2001, Taux de croissance annuel moyen ³
	Proportion d'étudiants en mobilité internationale ¹ dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Proportion d'étudiants étrangers ² dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Pro- grammes de recherche de haut niveau)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Pro- grammes de recherche de haut niveau)	
pourcentage				pourcentage				taux	
Moyenne de l'OCDE^{3,4}	6,7	3,6	6,8	18,2	8,5	6,0	8,6	21,1	13,1
Canada⁵	6,2	3,5	6,8	20,2	13,0	9,8	13,4	38,6	7,6
Terre-Neuve-et-Labrador	5,6	4,2	5,3	33,1	7,4	4,4	7,4	48,2	14,7
Île-du-Prince-Édouard	10,8	20,5	6,2	45,5	12,1	20,7	7,8	63,6	23,7
Nouvelle-Écosse	7,5	1,7	8,8	17,4	9,2	2,4	10,6	30,6	7,2
Nouveau-Brunswick	8,7	1,4	10,4	23,7	10,1	1,9	11,9	36,7	6,7
Québec	5,5	1,8	7,5	18,2	13,4	9,0	15,0	38,7	9,1
Ontario	5,8	4,6	5,8	19,4	14,2	12,8	14,0	36,7	8,7
Manitoba	6,9	1,0	7,7	28,9	10,4	2,1	11,6	45,4	13,9
Saskatchewan	4,6	0,3	5,3	34,6	7,2	3,6	7,3	48,4	0,6
Alberta	4,9	4,1	4,6	21,4	10,6	10,6	9,3	40,4	8,4
Colombie-Britannique	8,6	4,7	9,7	23,6	13,5	6,7	15,4	41,4	2,0
Yukon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nunavut	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens et qui n'ont pas de permis de résidence permanente au Canada.
2. Ceux qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui inclut par conséquent les résidents permanents).
3. L'OCDE utilise 2008 et 2000 pour calculer le taux de croissance annuel moyen.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C2.1, Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000 et 2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
5. Les établissements privés sont exclus. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2007. Ces données ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2008.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2008

	En formation					Hors formation				Total
	Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, en formation	Actifs occupés ⁴	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, hors formation	
Moyenne de l'OCDE⁵										
15 à 19	...	14,5	2,6	63,8	84,6	8,6	2,4	4,4	15,4	100,0
20 à 24	...	13,7	1,5	25,6	42,3	43,4	6,0	8,3	57,7	100,0
25 à 29	...	8,0	0,6	5,6	14,4	69,1	5,3	11,2	85,6	100,0
Canada⁶										
15 à 19	...	30,9	4,7	44,8	80,4	12,4	2,9	4,4	19,6	100,0
20 à 24	...	20,3	1,3	17,4	38,9	48,0	5,6	7,4	61,1	100,0
25 à 29	...	7,1	0,4	5,0	12,4	72,7	5,0	9,9	87,6	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador										
15 à 19	...	18,5	3,7	62,2	84,4	8,3	3,4	4,0	15,6	100,0
20 à 24	...	14,0	2,3	23,5	39,1	36,8	10,0	14,1	60,9	100,0
25 à 29	...	5,8	x	4,1	10,0	63,8	10,5	15,8	90,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard										
15 à 19	...	29,9	5,8	46,8	82,5	11,3	4,6	x	17,5	100,0
20 à 24	...	20,5	2,6	15,5	38,6	39,7	13,2	8,6	61,4	100,0
25 à 29	...	7,1	0,0	7,1	14,2	68,6	7,4	9,8	85,8	100,0
Nouvelle-Écosse										
15 à 19	...	28,8	4,7	44,9	78,4	13,7	3,9	4,1	21,6	100,0
20 à 24	...	15,2	1,5	18,6	35,4	46,1	9,0	9,5	64,6	100,0
25 à 29	...	4,5	x	4,4	9,3	72,7	7,1	10,9	90,7	100,0
Nouveau-Brunswick										
15 à 19	...	32,9	5,1	48,0	86,1	9,2	1,8	3,0	13,9	100,0
20 à 24	...	11,5	1,3	18,0	30,9	48,7	11,1	9,3	69,1	100,0
25 à 29	...	3,0	x	3,9	7,4	73,1	7,0	12,4	92,6	100,0
Québec										
15 à 19	...	30,0	3,8	43,7	77,5	13,3	4,2	5,0	22,5	100,0
20 à 24	...	22,4	1,1	15,6	39,1	45,9	6,9	8,1	60,9	100,0
25 à 29	...	9,2	0,5	4,9	14,6	68,1	7,4	10,0	85,4	100,0
Ontario										
15 à 19	...	30,0	5,7	48,4	84,1	9,0	2,6	4,3	15,9	100,0
20 à 24	...	22,1	1,8	20,0	43,9	42,9	5,7	7,4	56,1	100,0
25 à 29	...	7,2	0,4	5,2	12,8	72,8	4,6	9,8	87,2	100,0
Manitoba										
15 à 19	...	32,9	5,8	38,9	77,6	15,9	2,5	4,1	22,4	100,0
20 à 24	...	20,1	0,8	11,5	32,4	54,1	4,5	9,1	67,6	100,0
25 à 29	...	6,5	x	3,8	10,4	77,7	3,3	8,5	89,6	100,0
Saskatchewan										
15 à 19	...	33,8	3,6	39,3	76,7	16,0	2,3	5,0	23,3	100,0
20 à 24	...	13,3	x	14,9	28,8	62,5	3,0	5,7	71,2	100,0
25 à 29	...	4,3	x	6,4	10,8	75,7	4,8	8,7	89,2	100,0
Alberta										
15 à 19	...	32,9	3,8	37,9	74,5	18,6	2,5	4,3	25,5	100,0
20 à 24	...	13,8	x	12,9	27,2	62,3	4,4	6,1	72,8	100,0
25 à 29	...	6,6	x	4,0	11,0	76,6	2,7	9,7	89,0	100,0

Tableau C.2.1 (fin)

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2008

	En formation					Hors formation				Total
	Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, en formation	Actifs occupés ⁴	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, hors formation	
	pourcentage					pourcentage				
Colombie-Britannique										
15 à 19	...	33,8	4,0	41,5	79,3	14,8	2,1	3,8	20,7	100,0
20 à 24	...	22,2	0,6	17,9	40,6	49,9	3,3	6,2	59,4	100,0
25 à 29	...	5,6	x	5,5	11,3	76,0	3,0	9,7	88,7	100,0
Yukon										
15 à 19	...	25,7	10,1	37,2	66,3	23,7	x	x	33,7	100,0
20 à 24	...	x	0,0	10,4	15,3	61,0	11,8	15,9	84,7	100,0
25 à 29	...	x	x	x	x	75,8	x	x	87,8	100,0
Territoires du Nord-Ouest										
15 à 19	...	17,7	x	53,7	74,8	14,6	6,9	x	25,2	100,0
20 à 24	...	7,5	0,0	11,3	18,8	49,4	7,6	24,2	81,2	100,0
25 à 29	...	x	0,0	x	x	84,5	x	x	94,9	100,0
Nunavut										
15 à 19	...	13,0	x	51,0	67,7	8,4	x	20,1	32,3	100,0
20 à 24	...	x	x	8,3	13,2	44,7	x	34,1	86,8	100,0
25 à 29	...	x	0,0	x	x	56,1	x	28,3	92,3	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C3.2a, Pourcentage de jeunes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.2

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008

	1998			2000			2002		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
		Total	Actifs occupés		Sans emploi ¹	Total		Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE²									
15 à 19	79,6	11,5	9,2	80,4	11,2	9,2	81,9	10,4	7,8
20 à 24	35,0	46,8	18,3	35,3	47,7	17,5	37,4	45,9	16,7
25 à 29	12,7	67,1	20,2	12,4	68,5	19,1	13,0	68,3	19,2
Canada³									
15 à 19	81,5	9,9	8,5	80,6	11,2	8,2	80,2	11,9	8,0
20 à 24	36,7	45,4	17,8	35,7	48,5	15,7	36,4	48,3	15,3
25 à 29	10,8	70,1	19,1	10,6	72,3	17,1	12,7	69,8	17,5
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 19	85,6	4,1	10,3	88,7	4,0	7,3	85,3	5,9	8,8
20 à 24	35,2	27,4	37,4	34,3	33,8	32,0	38,1	39,3	22,6
25 à 29	11,8	48,4	39,7	8,7	56,2	35,2	11,8	54,5	33,7
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 19	82,7	8,7	8,6	80,9	11,2	7,9	83,8	10,2	6,0
20 à 24	27,9	50,5	21,6	26,9	54,5	18,6	32,7	43,3	23,9
25 à 29	10,5	63,1	26,4	7,8	65,7	26,5	11,2	65,4	23,4
Nouvelle-Écosse									
15 à 19	85,5	7,2	7,3	82,9	9,1	8,0	82,5	8,9	8,6
20 à 24	34,4	40,7	24,9	39,4	42,7	17,9	33,1	44,4	22,4
25 à 29	10,7	68,9	20,3	11,2	70,5	18,3	8,0	75,2	16,8
Nouveau-Brunswick									
15 à 19	81,9	8,9	9,1	82,9	9,8	7,3	82,8	9,3	7,9
20 à 24	26,2	44,5	29,4	28,8	46,6	24,6	28,0	50,0	22,0
25 à 29	6,1	65,2	28,7	5,8	69,2	25,0	7,2	70,4	22,5
Québec									
15 à 19	81,1	8,6	10,3	78,7	10,9	10,4	77,4	12,7	9,8
20 à 24	37,7	41,7	20,6	36,3	44,5	19,2	35,2	47,9	16,9
25 à 29	12,1	66,8	21,1	11,3	68,9	19,8	13,2	67,5	19,2
Ontario									
15 à 19	84,2	8,3	7,5	82,1	9,8	8,1	83,6	10,1	6,4
20 à 24	41,5	43,6	14,8	39,8	47,5	12,7	39,9	46,7	13,4
25 à 29	10,3	72,3	17,4	10,0	75,2	14,8	12,8	70,6	16,6
Manitoba									
15 à 19	78,5	14,2	7,3	76,3	15,8	7,9	77,8	15,7	6,4
20 à 24	28,6	57,4	14,1	27,4	57,9	14,6	30,6	54,7	14,7
25 à 29	11,6	72,7	15,6	11,6	71,7	16,7	11,8	71,9	16,3
Saskatchewan									
15 à 19	76,2	15,6	8,3	77,7	14,4	7,9	81,3	12,1	6,6
20 à 24	24,9	57,6	17,5	28,2	54,6	17,3	34,6	50,5	14,9
25 à 29	8,9	74,7	16,4	9,7	73,9	16,4	11,8	73,5	14,7
Alberta									
15 à 19	76,7	16,5	6,7	75,6	17,3	7,1	73,7	16,1	10,2
20 à 24	31,7	56,3	12,0	27,7	60,1	12,2	30,6	56,6	12,8
25 à 29	9,8	76,2	14,1	11,0	72,9	16,1	13,0	73,9	13,1
Colombie-Britannique									
15 à 19	79,2	10,9	9,9	83,6	10,3	6,0	78,5	13,2	8,4
20 à 24	33,8	46,3	19,9	34,9	48,9	16,2	37,7	46,4	15,9
25 à 29	12,0	67,6	20,4	11,6	72,1	16,3	13,8	67,3	18,9

Tableau C.2.2 (suite)

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008

	1998			2000			2002		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Yukon									
15 à 19	81,7	21,1	24,4	88	16,7	24,6	66	20,3	13,7
20 à 24	27,1	50,9	31	41,1	42	30,6	19,4	61,3	19,3
25 à 29	18,7	61,7	25,8	x	69	19,7	x	66,8	24,3
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 19	77,4	11,5	11,2
20 à 24	12	63,7	24,4
25 à 29	7	75,7	17,3
Nunavut									
15 à 19
20 à 24
25 à 29
	2004			2006			2008		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE²									
15 à 19	83,0	9,4	7,8	84,5	8,2	7,5	84,6	8,6	7,0
20 à 24	39,1	43,9	17,0	40,7	43,9	15,8	42,3	43,4	14,7
25 à 29	13,6	67,4	19,0	14,2	68,4	17,8	14,4	69,1	16,5
Canada³									
15 à 19	79,1	12,2	8,8	81,1	11,6	7,3	80,4	12,4	7,3
20 à 24	38,2	47,6	14,2	38,4	48,6	13,0	38,9	48,0	13,1
25 à 29	11,9	71,9	16,2	12,3	72,1	15,5	12,4	72,7	14,9
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 19	80,1	9,5	10,4	87,4	6,3	6,4	84,4	8,3	7,3
20 à 24	41,2	30,8	28,0	38,9	28,0	33,1	39,1	36,8	24,1
25 à 29	9,8	55,1	35,0	8,7	58,6	32,8	10,0	63,8	26,2
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 19	80,6	10,2	9,2	86,0	6,6	7,4	82,5	11,3	6,2
20 à 24	37,8	44,6	17,6	29,1	51,0	19,9	38,6	39,7	21,8
25 à 29	8,8	66,8	24,5	9,6	66,8	23,6	14,2	68,6	17,2
Nouvelle-Écosse									
15 à 19	81,2	10,9	7,9	82,4	9,9	7,7	78,4	13,7	7,9
20 à 24	37,5	48,4	14,1	33,3	50,3	16,4	35,4	46,1	18,5
25 à 29	15,0	62,2	22,8	13,6	65,5	20,9	9,3	72,7	18,0
Nouveau-Brunswick									
15 à 19	81,8	8,5	9,7	83,2	10,0	6,8	86,1	9,2	4,7
20 à 24	29,4	49,5	21,0	33,0	51,2	15,8	30,9	48,7	20,4
25 à 29	10,5	70,4	19,1	8,5	72,7	18,7	7,4	73,1	19,5
Québec									
15 à 19	76,3	12,5	11,2	78,6	12,5	9,0	77,5	13,3	9,2
20 à 24	37,3	46,3	16,4	38,4	46,3	15,3	39,1	45,9	15,0
25 à 29	14,1	69,1	16,9	13,3	70,9	15,8	14,6	68,1	17,3

Tableau C.2.2 (fin)

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008

	2004			2006			2008		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Ontario									
15 à 19	81,8	10,5	7,7	83,1	9,3	7,6	84,1	9,0	6,9
20 à 24	41,5	45,8	12,7	41,8	45,6	12,6	43,9	42,9	13,1
25 à 29	10,8	73,3	15,9	11,7	73,0	15,3	12,8	72,8	14,4
Manitoba									
15 à 19	80,6	13,2	6,2	81,2	13,3	5,5	77,6	15,9	6,5
20 à 24	33,8	52,3	13,9	37,5	51,8	10,7	32,4	54,1	13,6
25 à 29	13,9	73,7	12,5	14,2	69,4	16,4	10,4	77,7	11,9
Saskatchewan									
15 à 19	74,4	17,0	8,7	79,0	13,6	7,4	76,7	16,0	7,3
20 à 24	32,0	52,4	15,5	33,0	53,5	13,6	28,8	62,5	8,6
25 à 29	12,4	73,9	13,7	10,8	73,7	15,5	10,8	75,7	13,5
Alberta									
15 à 19	75,6	15,7	8,7	78,1	15,9	6,0	74,5	18,6	6,8
20 à 24	30,4	58,4	11,2	31,7	58,6	9,7	27,2	62,3	10,5
25 à 29	10,3	77,0	12,7	10,1	77,7	12,2	11,0	76,6	12,4
Colombie-Britannique									
15 à 19	77,7	13,8	8,5	80,5	13,9	5,6	79,3	14,8	5,9
20 à 24	40,5	45,3	14,2	38,0	52,1	9,9	40,6	49,9	9,4
25 à 29	11,9	72,2	15,9	15,4	69,8	14,8	11,3	76,0	12,7
Yukon									
15 à 19	78,8	13,9	x	73,8	20,3	x	66,3	23,7	10
20 à 24	35,1	50,7	14,3	23,1	56,7	20,2	15,3	61	23,7
25 à 29	x	72,4	18	x	70,9	18,3	x	75,8	x
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 19	77,8	12,3	9,9	74,8	13,3	12	74,8	14,6	10,6
20 à 24	20,4	59	20,5	16,3	66,2	17,4	18,8	49,4	31,8
25 à 29	6,4	80,4	13,1	7,1	78,8	14,2	x	84,5	10,5
Nunavut									
15 à 19	67,2	12,4	20,4	72,4	x	22,8	67,7	8,4	23,9
20 à 24	21,4	46,3	32,2	14,4	41,4	44,2	13,2	44,7	42,1
25 à 29	x	72	26,3	13,3	59,1	27,7	x	56,1	36,3

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Correspond à ceux qui sont soit "chômeurs" ou "inactifs." Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C3.4a, Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (1995, entre 1997 et 2008), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.3.1

Taux de participation de la population âgée de 25 à 64 ans à des activités de formation formelles et non formelles, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada et les provinces, 2008

	Hommes					Femmes				
	Groupe d'âge					Groupe d'âge				
	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64
	pourcentage					pourcentage				
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	51	44	39	27	41	48	44	41	28	41
Canada²	50	47	38	27	41	50	48	46	28	44
Terre-Neuve-et-Labrador	44	57	41	17	40	48	43	40	16	37
Île-du-Prince-Édouard	58	59	51	24	48	56	51	45	33	46
Nouvelle-Écosse	48	41	39	33	40	57	50	48	26	45
Nouveau-Brunswick	46	43	29	19	34	60	44	36	21	40
Québec	35	41	36	18	33	49	45	37	22	39
Ontario	58	50	36	32	44	50	49	49	29	45
Manitoba	47	47	44	25	41	49	59	48	31	47
Saskatchewan	43	50	52	34	45	44	55	55	38	48
Alberta	62	54	43	29	49	54	49	49	37	48
Columbia-Britannique	48	47	38	27	40	49	44	47	31	43

	Les deux sexes				
	Groupe d'âge				
	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	50	44	40	27	41
Canada²	50	47	42	28	42
Terre-Neuve-et-Labrador	46	50	40	17	38
Île-du-Prince-Édouard	57	55	48	29	47
Nouvelle-Écosse	53	46	44	30	43
Nouveau-Brunswick	53	43	32	20	37
Québec	42	43	36	20	36
Ontario	54	49	43	31	45
Manitoba	48	53	46	28	44
Saskatchewan	44	53	53	36	47
Alberta	59	51	46	33	49
Columbia-Britannique	49	46	42	29	42

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.1a, Participation à des activités de formation formelles et/ou non formelles, selon le sexe et le groupe d'âge (2007), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2008; Ces données ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2007.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation (EASEF); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.3.2

Taux de participation de la population âgée de 25 à 64 ans à des activités de formation formelles et non formelles, selon le sexe et le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada et les provinces, 2008

	Hommes				Femmes			
	CITE 0/1 et 2 (Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire)	CITE 3C, 3B, 3A et 4 (2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire)	Éducation tertiaire	Total	CITE 0/1 et 2 (Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire)	CITE 3C, 3B, 3A et 4 (2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B, 5A et 6 (Éducation tertiaire)	Total
	pourcentage				pourcentage			
Moyenne de l'OCDE ^{1,2}	25	40	59	41	21	40	62	41
Canada ²	21	33	53	41	14	32	55	44
Terre-Neuve-et-Labrador	19	35	54	40	10	30	53	37
Île-du-Prince-Édouard	18	42	64	48	11	41	55	46
Nouvelle-Écosse	30	28	56	40	13	28	58	45
Nouveau-Brunswick	9	25	51	34	11	26	56	40
Québec	14	24	46	33	10	29	53	39
Ontario	25	33	55	44	15	31	56	45
Manitoba	19	34	56	41	13	31	61	47
Saskatchewan	22	44	62	45	17	40	63	49
Alberta	17	48	59	49	23	37	58	48
Colombie-Britannique	35	35	47	41	23	32	52	43

Les deux sexes

	CITE 0/1 et 2 (Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire)	CITE 3C, 3B, 3A et 4 (2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B, 5A et 6 (Éducation tertiaire)	Total
	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE ^{1,2}	22	40	60	41
Canada ²	18	32	54	42
Terre-Neuve-et-Labrador	14	33	53	38
Île-du-Prince-Édouard	16	42	59	47
Nouvelle-Écosse	24	28	57	43
Nouveau-Brunswick	10	26	54	37
Québec	12	26	50	36
Ontario	21	32	56	45
Manitoba	17	33	59	44
Saskatchewan	20	42	63	47
Alberta	19	43	59	49
Colombie-Britannique	30	34	50	42

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.1b, Participation à des activités de formation formelles et/ou non formelles, selon le sexe et le niveau de formation (2007), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les 31 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

2. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2008; Ces données ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2007.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation (EASEF); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*.

Comités et organismes

Le présent rapport a été réalisé conjointement par Statistique Canada et par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMÉC], en partenariat avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation. Deux comités intergouvernementaux ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) et le Comité de gestion stratégique du CSCE. Les membres du personnel du CMEC et de Statistique Canada qui ont participé au projet sont aussi mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Darrin Pike	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Alexander S. MacDonald	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Michael Mayne	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Rosalind Penfound	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Byron James	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Nouveau-Brunswick
John Kershaw	Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
Roger Doucet	Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
Christiane Barbe	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Deborah Newman	Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, Ontario
Kevin Costante	Ministère de l'Éducation, Ontario
Heather Reichert	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Gerald Farthing	Ministère de l'Éducation, Manitoba
Clare Isman	Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et de l'Immigration, Saskatchewan
Audrey Roadhouse	Ministère de l'Éducation Saskatchewan
Keray Henke	Ministère de l'Éducation, Alberta
Annette Trimbee	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie, Alberta
James Gorman	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Philip Steenkamp	Ministère de l'Enseignement supérieur et du Développement du marché du travail, Colombie-Britannique
Pamela Hine	Ministère de l'Éducation, Yukon
Dan Daniels	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Kathy Okpik	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Munir Sheikh	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Bob Gardiner	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Cindy Wood	Éducation et développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Dawn Gordon	Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), Nouveau-Brunswick
Monica LeBlanc	Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
Kelly Rodgers-Sturgeon	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Nouveau-Brunswick
Diane Charest	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Chris Monahan	Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, Ontario
Don Young	Ministère de l'Éducation, Ontario
Dallas Morrow	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Keith Lowe	Ministère de l'Éducation, Manitoba
Jan Gray	Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et de l'Immigration, Saskatchewan
Darryl Hunter	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Michael Walter	Ministère de l'Éducation, Alberta
Bruce McDonald	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie, Alberta
Gerald Morton	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Tony Loughran	Ministère de l'Enseignement supérieur et du Développement du marché du travail, Colombie-Britannique
Elizabeth Lemay	Ministère de l'Éducation, Yukon
Paul Devitt	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Brad Chambers	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Sylvie Michaud	Statistique Canada
François Nault	Statistique Canada
Andrew Parkin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Équipe du projet³⁷

Danielle Baum	Statistique Canada
Patric Blouin	Statistique Canada
Sharon-Anne Borde	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Emanuelle Carrière	Statistique Canada
Rita Ceolin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada
Patrice de Broucker	Statistique Canada
Angelo Elias	Statistique Canada
Irene Gombac	Statistique Canada
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Enzo Pizzoferrato	Statistique Canada
Barbara Riggs	Statistique Canada
Danielle Shaienks	Statistique Canada
Jelena Zikic	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

37. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.